

Table des matières

1. Etre une administration / une commune pour lesquelles la participation citoyenne, le développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique sont les prismes essentiels pour tout projet d'avenir. (OS).....	20
1.1. Promouvoir l'implication citoyenne et la démocratie participative. (OO).....	21
1.1.1. Informer et sensibiliser les citoyens (rencontres, conférences, outils performants). (A).....	22
1.1.2. Assurer la participation citoyenne (Groupes de travail, budgets participatifs,...). (A).....	22
1.1.3. Favoriser la démocratie participative (Commissions, Conseils consultatifs,...). (A).....	22
1.2. Veiller au développement durable et lutter contre le réchauffement climatique. (OO).....	24
1.2.1. Définir et mettre en place le plan transversal Climarix "(PAEDC)" (A).....	24
1.2.2. Poursuivre l'agenda 21. (A).....	25
1.2.3. Développer le Green deal, la charte des achats responsables,... (A).....	26
1.2.4. Mettre en place la Commission Consultative du Développement Durable. (A).....	26
1.2.5. Assurer la cohérence entre les différents programmes qui contribuent au développement durable et à la lutte contre le réchauffement climatique. (A).....	27
1.2.6. Rendre visible les actions qui contribuent au développement durable et à la lutte contre le réchauffement climatique. (A).....	27
2. Etre une administration moderne qui offre un service public de qualité avec des agents efficaces, motivés et une gestion du personnel dynamique, qui pratique une politique du bien-être et qui maintient l'emploi en mobilisant ses ressources humaines. (OS).....	28
2.1. Sélectionner / recruter. (OO).....	29
2.1.1. Clarifier une stratégie de procédure d'engagement. (A).....	29
2.2. Moderniser l'administration générale. (OO).....	30
2.2.1. Créer une procédure pour l'archivage et le classement. (A).....	30
2.2.2. Créer le Programme stratégique transversal. (A).....	31
2.3. Mobiliser. (OO).....	32
2.3.1. Mettre en place des actions qui fédèrent. (A).....	32
2.4. Former / Développer les compétences. (OO).....	33
2.4.1. Renforcer le Plan de formation. (A).....	33
2.4.2. Mettre en place un soutien à l'amélioration continue. (A).....	33
2.4.3. Valoriser les compétences. (A).....	33
2.5. Assurer le bien-être. (OO).....	34
2.5.1. Fédérer autour des valeurs. (A).....	34
2.5.2. Améliorer les avantages octroyés au personnel (2ème pilier,...). (A).....	34
2.5.3. Mettre en place le Plan global de prévention. (A).....	35

2.5.4.	Mettre en place le plan des analyses des risques psychosociaux. (A).....	36
2.5.5.	Mettre à jour le cadre administratif du personnel (cadre, statut administratif, statut pécuniaire, règlement de travail, organigramme,...). (A).....	37
2.6.	Accueillir / intégrer. (OO).....	37
2.6.1.	Créer une technique d'accueil du personnel. (A).....	37
2.7.	Evaluer. (OO).....	38
2.7.1.	Améliorer les procédures d'évaluation. (A).....	38
2.8.	Planifier/Prévoir (OO).....	38
2.8.1.	Mettre en place une culture de gestion de projet. (A).....	38
2.9.	Soutenir la mobilité. (OO).....	39
2.9.1.	Mettre en place des procédures de mobilité. (A).....	39
3.	Etre une administration qui offre un service public de qualité aux citoyens en s'équipant techniquement, administrativement et technologiquement, tout en optimisant les outils informatiques/domotiques. (OS).....	40
3.1.	Equiper les services de matériel adapté et performant. (OO).....	41
3.1.1.	Améliorer la gestion et l'achat de matériel et du mobilier de bureau. (A).....	41
3.1.2.	Améliorer la gestion et l'achat du matériel et de l'outillage. (A).....	42
3.2.	Tourner l'informatique vers l'efficacité et les nouvelles technologies. (OO).....	43
3.2.1.	Moderniser le matériel informatique et renforcer la sécurité des données. (A).....	43
3.2.2.	Développer les systèmes de sécurité, d'accès,... (A).....	43
3.2.3.	Se doter des logiciels adéquats et performants. (A).....	44
3.2.4.	Se doter de matériels adéquats et performants (A).....	44
3.2.5.	Développer la domotique (codes, chauffages, compteurs,...). (A).....	44
3.2.6.	Développer un plan "e service" afin d'améliorer et d'accentuer le contact avec les citoyens. (A)....	45
3.3.	Développer et entretenir le charroi. (OO).....	46
3.3.1.	Mettre en place un cadastre du charroi. (A).....	46
3.3.2.	Etablir un plan de remplacement et d'entretien à long terme avec vision CNG et électrique. (A) ..	46
3.4.	Développer la communication interne. (OO).....	47
3.4.1.	Développer les différents outils de communication interne. (A).....	47
3.5.	Optimiser l'administration. (OO).....	48
3.5.1.	Développer un plan pour gérer les demandes multiples. (A).....	48
3.5.2.	Initier, amplifier et suivre différents contrats-cadres (A).....	49
3.5.3.	Externaliser certaines prestations spécifiques si nécessaire pour la continuité du service public (A)	49
3.5.4.	Processus (A).....	49
4.	Etre une administration professionnelle et efficiente, qui s'implique et qui gère les deniers publics de manière rigoureuse en s'assurant du contrôle de ceux-ci. (OS).....	50
4.1.	Moderniser l'Administration générale. (OO).....	50
4.1.1.	Redéfinir le rôle du CODIR en créant des groupes de travail spécifiques par matière. (A).....	50
4.1.2.	Travailler la transversalité entre les différents services. (A).....	51
4.1.3.	Mettre en place l'évaluation interne régulière du PST, en parallèle avec le rapport annuel et une évaluation financière. (A).....	51
4.1.4.	Mettre en place une stratégie de nomination optimisée. (A).....	51
4.1.5.	Stabiliser le personnel en ayant une réflexion sur la distribution des points APE. (A).....	52

4.1.6. Etablir un cadastre des conventions accessibles à tous les services et en assurer les suivis d'exécution. (A).....	52
4.1.7. Réorganiser et développer le Secrétariat de la Direction générale. (A).....	53
4.1.8. Développer une méthodologie dans la préparation et le contrôle des dossiers et demandes politiques et des relais officiels. (A).....	53
4.1.9. Se doter d'outils permettant aux DG/DGA de développer une organisation efficace. (A).....	53
4.2. Mettre en place le contrôle interne. (OO).....	54
4.2.1. Evaluer et gérer les risques encourus par l'Administration. (A).....	54
4.2.2. Mettre en place les procédures de gestion. (A).....	54
4.3. Assurer la sécurité et le bien-être. (OO).....	55
4.3.1. Entretien de base de toutes les infrastructures (A).....	55
4.3.2. Garantir un site de l'Administration communale (Château du Héron) fonctionnel et conforme au bien-être du personnel. (A).....	55
4.3.3. Développer et rénover un site des services de la Colline du Glain fonctionnel et conforme au bien-être du personnel. (A).....	56
4.3.4. Mettre à jour le Plan général d'urgence et d'intervention communal. (A).....	56
4.3.5. Tenir à jour et mettre en pratique le Règlement général sur la protection des données (RGPD) et le poste de Délégué à la protection des données (DPO). (A).....	57
4.3.6. Volet bien-être. (A).....	57
4.3.7. Plan quinquennal en matière de bien-être au travail - Volet bâtiment. (A).....	59
4.3.8. Plan quinquennal en matière de bien-être au travail - Volet équipement. (A).....	59
4.4. Accentuer la bonne gouvernance. (OO).....	60
4.4.1. Mettre en place des réunions entre la Bourgmestre, la Direction générale et le Directeur financier pour assurer le suivi des grandes décisions et anticiper. (A).....	60
4.4.2. Promouvoir des formations pour les Conseillers communaux, les Echevins et les représentants des intercommunales. (A).....	60
4.4.3. Garantir des interactions constructives avec les intercommunales, les acteurs publics, la Province et les asbl éventuelles. (A).....	60
4.5. Moderniser les marchés publics. (OO).....	61
4.5.1. Apporter un cadre juridico-administratif aux services concernés. (A).....	61
4.5.2. Favoriser les adhésions aux centrales d'achats des marchés des pouvoirs locaux. (A).....	62
4.5.3. Amplifier les liens avec les intercommunales pour des prestations spécifiques pour garantir la continuité du service public. (A).....	63
4.6. Moderniser la gestion financière. (OO).....	64
4.6.1. Mettre en place des outils de gestion et de reporting financiers. (A).....	64
4.6.2. Responsabiliser les directeurs de département à la gestion de leur budget et du budget communal. (A).....	64
4.6.3. Assurer un suivi rapide des créances et des mises en paiement. (A).....	65
5. Etre une commune interactive avec son citoyen et qui met en valeur son efficacité via une charte graphique moderne et dynamique. (OS).....	66
5.1. Optimiser et développer l'utilisation des différents supports de communication vers le citoyen. (OO)	66
5.1.1. Développer le Wifi public. (A).....	66
5.1.2. Moderniser la visibilité des actions communales et associatives. (A).....	67
5.1.3. Créer une identité graphique communale. (A).....	67

5.1.4.	Unifier, simplifier et rendre cohérents les différents supports. (A).....	68
5.1.5.	Développer les relations avec la presse. (A).....	68
5.1.6.	Créer une signalétique interne et externe pour mieux accueillir le public. (A).....	68
5.1.7.	Développer les différents outils de communication externe. (A).....	69
6.	Etre une commune qui favorise l'accès au savoir et à la culture en s'inscrivant dans une perspective d'éducation permanente et d'émancipation sociale et culturelle. (OS).....	70
6.1.	Développer un enseignement de qualité. (OO).....	71
6.1.1.	Garantir un enseignement de qualité ouvert aux évolutions pédagogiques et technologiques. (A) ..	72
6.1.2.	Développer, rénover et entretenir les bâtiments scolaires communaux (Programme annuel). (A) ..	72
6.1.3.	Développer, rénover et entretenir les bâtiments scolaires communaux (Programme PPT). (A).....	72
6.1.4.	Développer, rénover et entretenir les bâtiments scolaires communaux (APBW). (A).....	74
6.1.5.	Développer, rénover et entretenir les bâtiments scolaires (Programme UREBA). (A).....	75
6.1.6.	Développer les projets particuliers. (A).....	75
6.1.7.	Développer, rénover et entretenir le mobilier et les équipements scolaires. (A).....	76
6.1.8.	Définir les plans de pilotage et mettre en oeuvre les contrats d'objectifs. (A).....	76
6.1.9.	Poursuivre le déploiement de la filière immersion. (A).....	77
6.1.10.	Favoriser l'intégration des élèves à besoins spécifiques (A).....	77
6.1.11.	Mettre en oeuvre les mesures du Pacte d'Excellence (A).....	77
6.2.	Soutenir le réseau des bibliothèques. (OO).....	78
6.2.1.	Poursuivre le Plan quinquennal de développement de la lecture 2018-2022. (A).....	78
6.2.2.	Poursuivre le développement du réseau des bibliothèques. (A).....	79
6.3.	Soutenir les services et les associations via les activités culturelles, festives et touristiques. (OO).....	80
6.3.1.	Accroître le partenariat avec le Centre culturel (A).....	80
6.3.2.	Entretenir les bâtiments du Centre culturel et des compagnons du Flétry. (A).....	81
6.3.3.	Promouvoir le patrimoine et développer l'infrastructure du Syndicat d'Initiative. (A).....	81
6.3.4.	Soutenir les associations culturelles actives sur le territoire communal. (A).....	83
6.3.5.	Rénover et entretenir les Maisons de quartier. (A).....	84
6.3.6.	Construire une salle polyvalente. (A).....	84
6.3.7.	Etablir le cadastre du petit patrimoine. (A).....	84
7.	Etre une commune à taille humaine, basée sur la cohésion sociale et le bien vivre ensemble. (OS).....	85
7.1.	Agir pour un accueil de qualité de 0 à 3 ans. (OO).....	87
7.1.1.	Maintenir la qualité de l'accueil de la petite enfance. (A).....	87
7.1.2.	Soutenir l'asbl communale Rixenfand. (A).....	87
7.1.3.	Entretenir les infrastructures mises à disposition de l'asbl communale Rixenfand. (A).....	87
7.2.	Soutenir les associations oeuvrant pour la jeunesse. (OO).....	88
7.2.1.	Accentuer les Ecoles De Devoirs. (A).....	88
7.2.2.	Développer les centres de vacances. (A).....	89
7.2.3.	Développer l'extrascolaire. (A).....	90
7.2.4.	Renforcer les accueil temps libre afin d'offrir un accueil de qualité. (A).....	90
7.2.5.	Rénover et entretenir la Villa des Charmettes/D'Clic. (A).....	91
7.2.6.	Construire et entretenir le nouveau bâtiment des Charmettes (MJ/AMO). (A).....	91
7.2.7.	Garantir des infrastructures adéquates aux mouvements de jeunesse. (A).....	92
7.2.8.	Entretenir le Beau Site. (A).....	92

7.2.9.	Entretenir / améliorer le "33" et ses abords . (A).....	92
7.3.	Accompagner les actions en faveur des aînés. (OO).....	93
7.3.1.	Soutenir le développement du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA). (A).....	93
7.3.2.	Développer des actions en faveur des aînés. (A).....	94
7.3.3.	Aménager et entretenir les locaux des Aînés. (A).....	95
7.4.	Accompagner les actions en faveur de la personne handicapée. (OO).....	96
7.4.1.	Mettre en place la Commission Consultative Communale pour la Personne en situation de Handicap (CCCPSH). (A).....	96
7.4.2.	Développer des actions en faveur des personnes en situation de handicap. (A).....	97
7.4.3.	Soutenir l'asbl communale Val des Coccinelles. (A).....	98
7.5.	Développer la cohésion sociale en oeuvrant pour le bien-être et le respect de la dignité humaine. (OO).....	98
7.5.1.	Développer le Plan de Cohésion Sociale. (A).....	98
7.5.2.	Développer les Logements de Transit et d'Insertion. (A).....	99
7.5.3.	Développer les Plans d'Intégration de Quartiers. (A).....	100
7.5.4.	Développer les Initiatives Locales d'Intégration. (A).....	101
7.5.5.	Développer et mettre en oeuvre un plan "Commune du Commerce Equitable". (A).....	102
7.6.	Accompagner le concept de Commune Hospitalière. (OO).....	102
7.6.1.	Soutenir les associations d'accueil aux Réfugiés. (A).....	102
7.7.	Développer l'égalité des chances (OO).....	103
7.7.1.	Développer l'axe "Egalité des chances". (A).....	103
7.7.2.	Développer des actions en faveur des personnes fragilisées. (A).....	104
8.	Etre une commune sportive considérant le sport comme vecteur de santé et d'épanouissement. (OS).....	105
8.1.	Développer et entretenir les infrastructures sportives afin de garantir le sport pour tous. (OO).....	105
8.1.1.	Etudier la faisabilité de créer un parking pour le personnel afin de délester le parking public du Complexe. (A).....	106
8.1.2.	Rénover le revêtement du sol du Complexe sportif. (A).....	106
8.1.3.	Rénover la piscine du Complexe sportif. (A).....	107
8.1.4.	Rénover, créer et entretenir deux terrains synthétiques et les bâtiments RUR/Rosières. (A).....	108
8.1.5.	Entretenir les terrains, bâtiments du Tennis Leur Abri. (A).....	111
8.1.6.	Entretenir les terrains, bâtiments du Tennis communal du Bosquet de Rosières. (A).....	111
8.1.7.	Développer le club de hockey dans le respect de l'intérêt général. (A).....	112
8.1.8.	Entretenir le Tir à l'arc. (A).....	112
8.1.9.	Entretenir les terrains, bâtiments de la pétanque de Genval. (A).....	112
8.1.10.	Entretenir les terrains de la pétanque Leur Abri. (A).....	112
8.1.11.	Entretenir l'infrasports aux Charmettes. (A).....	113
8.1.12.	Concrétiser un terrain multisports dans le quartier Georges Marchal, via Notre Maison. (A).....	113
8.1.13.	Soutenir l'asbl Commission des sports. (A).....	113
8.1.14.	Mettre en place des Chèques sports/culture. (A).....	113
8.1.15.	Créer un skate park. (A).....	114
9.	Etre une commune au cadre de vie agréable et durable qui bénéficie économise les ressources, respecte l'environnement et la biodiversité, bénéficie d'un urbanisme de qualité où l'on circule en toute sécurité selon un ensemble varié de modes de déplacement. (OS).....	115

9.1. Assurer une meilleure mobilité. (OO).....	117
9.1.1. Développer un maillage à mobilité douce. (A).....	117
9.1.2. Actualiser le plan communal / intercommunal de mobilité. (A).....	119
9.1.3. Favoriser la multimodalité (vélos, bus, train...). (A).....	120
9.1.4. Etudier l'opportunité de véhicules partagés. (A).....	120
9.1.5. Augmenter la sécurité routière. (A).....	121
9.1.6. Sécuriser les accès aux abords des écoles (Rosières,...). (A).....	121
9.2. Améliorer l'utilisation des ressources énergétiques. (OO).....	123
9.2.1. Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics. (A).....	123
9.2.2. Améliorer la performance énergétique des logements publics. (A).....	123
9.2.3. Favoriser l'utilisation des véhicules électriques (bornes véhicules). (A).....	124
9.2.4. Faciliter l'accès des citoyens à l'achat d'énergie verte, à la rénovation et à l'installation de production d'énergies renouvelables.. (A).....	124
9.3. Assurer une meilleure conception de l'urbanisation et simplifier les démarches administratives. (OO).....	125
9.3.1. Actualiser/réviser les outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme. (A).....	125
9.3.2. Créer des groupes de travail participatifs (GT Zoom Urbanisme,...). (A).....	126
9.3.3. Créer un schéma de développement commercial. (A).....	126
9.3.4. Créer et développer un schéma d'orientation locale du quartier de Maubroux. (A).....	126
9.4. Assurer une gestion différenciée des espaces verts. (OO).....	127
9.4.1. Finaliser et mettre en oeuvre le cadastre des espaces verts et assurer une gestion différenciée des espaces verts publics. (A).....	127
9.4.2. Préserver et promouvoir les couloirs écologiques. (A).....	127
9.4.3. Assurer la gestion proactive des bois et des arbres. (A).....	128
9.4.4. Entretien des aires de jeux. (A).....	128
9.5. Préserver et améliorer notre environnement. (OO).....	129
9.5.1. Poursuivre le Plan communal de développement de la nature (PCDN). (A).....	129
9.5.2. Mettre en oeuvre le Contrat de Rivière. (A).....	130
9.5.3. Protection du réseau écologique, des arbres et des haies des riverains (A).....	130
9.6. Développer la sécurité de l'espace public. (OO).....	131
9.6.1. Poursuivre l'installation des caméras de surveillance. (A).....	131
9.6.2. Optimiser l'éclairage public. (A).....	131
9.6.3. Analyser l'opportunité d'installer de nouveaux radars préventifs et répressifs. (A).....	132
9.6.4. Soutenir les ACS La Hulpe. (A).....	132
9.6.5. Poursuivre la gestion des sanctions administratives communales environnementales / Zone bleue / gestion de l'espace public,... (A).....	133
9.6.6. Etendre le réseau des PLP. (A).....	133
9.7. Assurer une gestion optimale des déchets (OO).....	134
9.7.1. Développer une vision de Gestion des déchets (conteneurs à puce, tri sélectif, conteneurs enterrés,...). (A).....	134
9.7.2. Mettre en place un système de collecte via une tarification au poids (A).....	134
9.7.3. Contribuer à la réflexion d'amélioration du réseau de recyparcs gérés par inBW (A).....	135
9.7.4. Accompagner les citoyens dans la politique de réduction des déchets (ZD) (A).....	135
9.8. Agir en matière de bien-être animal (OO).....	136

9.8.1. Garantir une collaboration efficace entre les partenaires actifs en matière de bien-être animal (A)	136
9.8.2. Mettre en oeuvre les campagnes de stérilisation des chats errants (A)	136
9.8.3. Adapter le RGP au nouveau Code du bien-être animal (A)	137
9.8.4. Mener des campagnes de sensibilisation au bien-être animal (A)	137
9.8.5. Assurer un relais et un traitement efficace des plaintes de maltraitance animale (A)	137
10. Etre une commune qui est soignée, entretenue et égouttée. (OS)	138
10.1. Poursuivre la réalisation de l'égouttage. (OO)	138
10.1.1. Mettre à jour le plan d'égouttage. (A)	138
10.1.2. Mettre en place le cadastre de l'eau (avec InBW). (A)	139
10.1.3. Acquérir des emprises pour continuer l'égouttage. (A)	139
10.1.4. Réaliser un gros entretien du réseau d'égouttage. (A)	139
10.1.5. Poursuivre les projets communaux d'égouttage. (A)	140
10.1.6. Mettre en place le PIC/FRIC 2019-2021 et suivants. (A)	140
10.1.7. Libérer des parts SPGE. (A)	141
10.1.8. Mettre en place le Plan d'investissement communal 2022-2024 (PIC - PIMACI) (A)	141
10.2. Poursuivre l'entretien des voiries. (OO)	142
10.2.1. Etablir le cadastre des voiries. (A)	142
10.2.2. Poursuivre les investissements communaux annuels en réasphaltage de voiries. (A)	142
10.2.3. Poursuivre les investissements communaux annuels en réfection de trottoirs. (A)	143
10.2.4. Poursuivre la modernisation de la signalisation et du marquage routier. (A)	144
10.2.5. Achever le Plan d'Investissement Communal / FRIC 2017-2018. (A)	144
10.2.6. Mettre en place le PIC/FRIC 2019-2021 et suivants. (A)	144
10.3. Gérer les cours d'eau et les plans d'eau. (OO)	145
10.3.1. Accompagner les programmes d'entretien régional, provincial (curage,...). (A)	145
10.3.2. Développer des projets spécifiques (bassins d'orage,...). (A)	145
10.4. Accentuer la propreté de l'espace public. (OO)	146
10.4.1. Etablir un plan de gestion des espaces publics. (A)	146
10.4.2. Définir un programme d'équipement des Infrs (A)	146
10.4.3. Soutenir les actions citoyennes (Be Wapp,...). (A)	147
10.4.4. Créer des canisites et des espaces assimilés. (A)	147
10.4.5. Créer un plan de gestion des objets trouvés sur la voie publique et lors des expulsions. (A)	147
10.5. Améliorer la qualité des cérémonies. (OO)	148
10.6. Veiller à ses obligations par rapport au temporel des cultes. (OO)	148
10.7. Entretenir les cimetières. (OO)	148
10.7.1. Concevoir un plan de gestion adapté à chaque cimetière. (A)	148
10.7.2. Entretenir et aménager les cimetières. (A)	149
10.7.3. Rénover ou construire des locaux techniques, les morgues, les ossuaires. (A)	149
10.7.4. Acquérir des terrains pour l'extension des cimetières. (A)	149
10.7.5. Acquérir des columbariums, des caveaux. (A)	150
10.7.6. Verdurer et réorganiser l'entretien des cimetières. (A)	150
11. Etre une commune qui accueille, informe et accompagne tous les citoyens dans leurs démarches administratives. (OS)	151

11.1.	Continuer à moderniser les services en contact avec la population. (OO).....	151
11.1.1.	Mettre en place un accueil plus personnalisé (guichet ou "e-guichet"). (A).....	151
11.1.2.	Rénovation des guichets et de la salle d'attente (A).....	152
11.2.	Accompagner les familles en deuil dans leurs démarches administratives (OO).....	153
11.2.1.	Etablir une cartographie des cimetières. (A).....	153
11.2.2.	Désaffectation/Affectation des parcelles. (A).....	153
12.	Etre une commune qui développe son économie et conserve son patrimoine. (OS).....	155
12.1.	Entretenir le patrimoine non affecté. (OO).....	155
12.1.1.	Mettre en place une politique de gestion foncière. (A).....	155
12.2.	Développer le commerce de proximité. (OO).....	156
12.2.1.	Création d'un service temporaire de relance économique. (A).....	156
13.	Etre une commune où le droit d'habiter dans un logement de qualité est une réalité pour tous. (OS).....	157
13.1.	Développer la politique d'accès au logement. (OO).....	157
13.1.1.	Réaliser le plan communal du logement / "Ancrage communal". (A).....	158
13.1.2.	Entretenir les logements des conciergeries. (A).....	158
13.1.3.	Développer et entretenir les logements de la Régie foncière (RF, D'Clic, Froidmont,...). (A).....	159
13.1.4.	Renforcer l'offre de logements. (A).....	159

Déclaration de politique communale

« Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau et non pas pour se battre contre l'ancien » Dan Millman

La **D**éclaration de **P**olitique **C**ommunale (DPC) exprime la volonté de la majorité quant aux actions qu'elle souhaite mener pour la législature dans une perspective durable.

La responsabilité des autorités communales est de préparer ses citoyens à rebondir face aux changements systémiques pour les années à venir.

Tous, nous sommes conscients que pour exister et se développer sur le long terme, nous devons préserver les espaces naturels, les ressources et également fonder une société plus juste et plus équitable.

La gestion durable sera donc le prisme essentiel au travers duquel tout projet sera évalué.

Notre planète ne peut être préservée que dans une perspective de lutte contre le réchauffement climatique. Il existe de nombreuses façons de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'économiser les ressources.

ClimaRix sera le label de la politique volontariste que nous mènerons en la matière à Rixensart.

Notre programme se veut ambitieux, innovant et résolument tourné vers l'avenir. Il s'appuiera sur la **transversalité** à tous les niveaux. Il nécessitera l'intervention, l'implication et la collaboration de tous, que ce soit à l'échelon politique, administratif ou citoyen.

Outre notre objectif principal qui est de veiller à ce que l'Administration offre à la population des services de qualité dans tous les domaines où elle intervient, nous ferons face à **4 enjeux spécifiques** pour cette législature :

- 1) **Cadre de vie** : L'environnement naturel doit être préservé. L'aménagement et l'embellissement des lieux publics seront améliorés notamment par l'adaptation de la morphologie urbanistique aux réalités sociales. L'accent sera mis essentiellement sur l'amélioration de la mobilité douce et la sécurité sur nos routes et dans nos quartiers. Nous veillerons à ce que notre commune soit « omni » accessible aux personnes à mobilité réduite.
- 2) **Transition technologique** : Nous ne devons pas subir l'évolution technologique mais plutôt profiter de ses avancées en repensant le fonctionnement de l'Administration et les canaux de communication avec le citoyen.
- 3) **Implication citoyenne et démocratie participative** : Le monde change ! Plus que jamais, le citoyen veut être écouté et concerté dans la réflexion communale. Notre volonté est d'impliquer les habitants dans les décisions que nous prendrons.
Parallèlement, nous créerons des commissions communales, constituées d'élus, qui travailleront sur les dossiers en amont du Conseil communal afin que les décisions prises soient le résultat d'une véritable analyse concertée.
- 4) **Pyramide des âges** : Notre commune est l'une des premières à avoir connu la migration des habitants des grandes villes vers nos campagnes durant les années 60 et 70. Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent maintenant plus de 20 % de notre population. Nous voulons analyser les besoins de nos citoyens plus âgés pour adapter nos actions en leur faveur et, en même temps, mettre en place des mesures qui facilitent l'accès au logement des plus jeunes pour leur permettre de construire leur avenir en restant au sein de leur commune.

Notre **D**éclaration de **P**olitique **C**ommunale sera traduite dans le Programme Stratégique Transversal (PST) par le Collège, en étroite collaboration avec l'Administration (grades légaux, responsables hiérarchiques et agents). Ce document est essentiel dans la mesure où il reprendra les objectifs de la DPC tout en tenant compte des moyens humains et financiers disponibles afin d'en assurer sa faisabilité.

Véritable outil de gouvernance et **évolutif** par nature, le PST permettra de planifier et prioriser les politiques communales en intégrant un processus d'évaluation régulier et transparent. Il précisera également l'opérationnalité de la démarche en déclinant les axes stratégiques en objectifs opérationnels puis en projets et en actions.

Par ailleurs, la Commune dispose, depuis près de 10 ans, d'un Agenda 21 local, programme d'actions relatif aux enjeux du développement durable.

ClimaRix « rixensartisera » cette dynamique.

Saisissons donc l'opportunité de joindre ces deux programmes à vocation stratégique. Notre PST pourra dès lors devenir un PSTD (*Programme Stratégique Transversal Durable*) permettant d'anticiper l'ensemble des enjeux économiques, environnementaux et sociaux, de répondre aux besoins locaux et d'améliorer les relations avec les citoyens.

Enfin, notre programme repose sur des **finances saines** stipulant nécessairement un budget en équilibre et une charge de la dette sous contrôle. C'est le cas à l'heure actuelle mais il s'agira de garder le cap pour l'avenir.

Dans ce contexte, notre volonté est de ne pas augmenter la pression fiscale sauf si nous y étions contraints du fait, par exemple, du transfert trop important de charges du Fédéral ou du Régional vers les Communes (ex : la réforme des polices ou celle des services de secours). Nous pourrions dans ce cas, et si d'autres solutions ne sont pas activables, devoir financer ces charges au travers de taxes ou d'augmentation de l'impôt. La qualité de service (ex : présence de la police de proximité, poste de secours avancé, certains projets communaux incontournables...) pourrait être à ce prix. Dans ce contexte, notre objectif principal restera toujours celui de mettre le citoyen au centre des décisions.

Notre Déclaration de Politique Communale comprend 2 volets : l'un concernant l'Administration et l'autre reprenant les projets pour le territoire et ses citoyens.

1. Rixensart : une Administration moderne, efficace et orientée vers le bien-être de son personnel

Une Administration organisée avec du personnel heureux de venir travailler aura des conséquences positives sur la qualité du service offert à la population.

Dans cet esprit, nous avons initié un travail de réflexion visant l'épanouissement du personnel en impliquant celui-ci dans la démarche. Trois valeurs se sont révélées essentielles aux yeux de tous : le **respect**, le **bien-être** et la **collaboration**.

Un état des lieux sera réalisé au sein de l'Administration pour identifier ses forces et ses faiblesses afin de pouvoir agir efficacement.

Les 3 lignes de force : la Gestion des Ressources Humaines (GRH), le bien-être et la transition technologique

Ils sont le véritable fer de lance pour placer notre Administration dans la modernité, tout en développant une politique du bien-être du personnel.

1) La Gestion des Ressources Humaines (GRH)

Créer et cultiver l'esprit d'entreprise, reconnaître et valoriser le personnel, accentuer la responsabilité et les compétences via des descriptifs de fonction réalistes et des plans de formation personnalisés, conscientiser chacun à la réalisation de ses missions... sont autant d'objectifs que nous ambitionnons.

Nous poursuivrons la réflexion déjà entamée pour proposer un nouvel organigramme des services ; ce qui permettra ensuite d'ajuster le cadre conformément aux besoins de l'Administration.

La révision du statut pécuniaire, l'analyse d'avantages pour le personnel (notamment le 2^{ème} pilier des pensions) et la possibilité de promotion achèveront ce processus d'évolution.

2) Le bien-être au travail

Pour le rencontrer, il est nécessaire d'approfondir deux aspects : la sécurité physique et psychosociale.

○ **La sécurité physique** du personnel doit être une priorité et nos efforts se concentreront pour qu'elle soit une réalité via notamment la sensibilisation et la conscientisation de la ligne hiérarchique, la sécurisation des lieux de travail et des outils employés, les formations, les procédures systématiques, la communication...

• **La sécurité psychosociale** des travailleurs contribue aussi à leur bien-être.

La poursuite de l'analyse des risques psychosociaux s'impose dès lors comme une évidence. La médecine du travail, en collaboration avec l'ensemble du personnel, poursuivra sa mission d'analyse des facteurs susceptibles de constituer une charge psychosociale néfaste pour les collaborateurs. L'intérêt d'une telle analyse réside dans les recommandations formulées et traduites en plans d'action.

3) La transition technologique

La révolution numérique nous accompagne dans la vie quotidienne via des applications telles que les accès aux comptes bancaires, horaires de train, trafic routier, réseaux sociaux, e-shopping et bien d'autres.

Modifier uniquement notre environnement technologique apparaît comme totalement inadapté voire même inefficace. Entrer dans le monde actuel interconnecté implique un regard neuf sur le fonctionnement de l'Administration afin que l'outil et l'organisation soient en adéquation et donc performants.

Ce virage numérique nécessitera la rationalisation de notre capacité informatique existante via un plan d'ensemble. L'utilisation d'outils communs adaptés aux spécificités de chaque service, l'implémentation de logiciels adaptés afin de simplifier le travail des fonctionnaires communaux (robotisation des tâches répétitives), les connexions haut-débit entre les bâtiments communaux, l'archivage électronique et sonore des documents, la possibilité de développer un réseau intranet collaboratif/informatif... sont autant d'objectifs que nous poursuivrons.

2. Rixensart : une Commune tournée vers le citoyen

Notre politique s'articulera autour de quatre axes essentiels :

- Axe 1 : Rixensart, un lieu où grandir et s'épanouir
- Axe 2 : Rixensart, un cadre de vie convivial et dynamique
- Axe 3 : Rixensart, de la petite enfance aux seniors
- Axe 4 : Les moyens pour y parvenir

Axe 1 : Rixensart, un lieu où grandir et s'épanouir

Rixensart est riche de ses habitants et de ses associations. Nous entretiendrons cette richesse et encouragerons son essor en créant une **salle polyvalente** (modulable en fonction des activités) ouverte aux événements culturels, sportifs et sociaux.

Développement culturel et bibliothèques

La Commune continuera à préserver la diversité de son agenda culturel et la richesse de son patrimoine. Elle soutiendra le Centre Culturel et le réseau des bibliothèques ainsi que les initiatives privées qui participent au développement de la culture, du folklore et de la convivialité, notamment autour du Château de Merode et du lac de Genval.

La culture est également un moyen efficace pour renforcer la sensibilisation aux enjeux du développement durable afin d'encourager des comportements responsables (conférences, ateliers).

Afin de garantir un confort d'action et d'accès, certaines infrastructures seront améliorées (ex : vitrine pour le Syndicat d'Initiative, ascenseur à la bibliothèque communale, travaux d'isolation à la bibliothèque de Froidmont, installation d'espaces ludothèque et numériques dans les bibliothèques) ou mises à disposition (lieux de création et d'exposition).

Sport

La pratique du sport participe étroitement au bon équilibre physique et psychologique de tout être humain. Chaque Rixensartois doit pouvoir y accéder (remise en place des chèques sports).

L'activité sportive sera donc soutenue et encouragée par le développement d'une politique sportive participative qui inclura notamment :

- la rénovation des infrastructures du Complexe et la sécurisation de ses accès pour garantir la qualité des services offerts aux usagers en ce compris les personnes à mobilité réduite (ex. : rénovation de la piscine et du revêtement de sol de la grande salle du Complexe, rationalisation de l'ensemble de l'éclairage) ;
- la création de nouvelles infrastructures offrant un service optimal aux différents usagers et clubs grâce à la mise à disposition sur le site de Rosières de 2 terrains de football synthétiques respectueux de la santé et de l'environnement, au développement du club de Hockey dans le respect de l'intérêt général, à l'étude de faisabilité pour la création de petites infrastructures de type « sport de rue », skate-Park...

Enseignement fondamental

L'éducation est la base du développement tant personnel que sociétal.

L'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles négocie actuellement un tournant important avec le **Pacte pour un Enseignement d'Excellence**. Le rythme d'application des mesures du Pacte prendra en compte le besoin d'accompagnement et de formation des équipes éducatives.

En concertation avec les équipes enseignantes et les directions, nous ouvrirons nos pratiques aux innovations et évolutions pédagogiques afin de rendre l'élève acteur de ses apprentissages (ex : favoriser l'autonomie par la pédagogie participative ou s'adapter aux différentes formes d'intelligence et aux rythmes de chaque apprenant par la pédagogie différenciée...).

Les apprentissages se focaliseront sur l'acquisition des savoirs et compétences de base, la pratique du néerlandais (cours à partir de la maternelle et immersion à l'école du Centre), l'utilisation du numérique/des nouvelles technologies et la transmission de valeurs (citoyenneté, développement durable, devoir de mémoire...).

Afin de garantir un accès à tous, plusieurs dispositifs seront maintenus ou mis en place (adaptation à la langue d'enseignement, dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants, aménagements raisonnables afin de répondre aux besoins spécifiques de certains élèves, partenariats éventuels avec l'enseignement spécialisé dans la mise en place de classes inclusives ou de situation d'intégration).

La qualité de l'accueil sera améliorée en renforçant si nécessaire le nombre et la formation des encadrants au « mieux vivre ensemble », en modernisant les écoles du Centre, de Bourgeois et de Maubroux et en renforçant la sécurité aux abords des écoles.

Enseignement artistique

L'Académie est une véritable source de nouveaux talents et joue un rôle culturel important à Rixensart. Nous veillerons à la maintenance du bâtiment notamment par le remplacement de la toiture et à l'optimisation des espaces disponibles.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et économiser l'énergie sont 2 piliers vitaux pour la planète et donc pour Rixensart.

C'est pourquoi la Commune proposera de signer prochainement la Convention des Maires suggérée par l'Union Européenne et s'engagera à réduire l'empreinte carbone de son territoire de 40% d'ici 2030 pour atteindre la décarbonisation complète en 2050.

Plusieurs leviers seront activés pour atteindre ces objectifs ambitieux dans des domaines tels que la mobilité, la façon de concevoir l'urbanisme, la gestion du patrimoine communal mobilier et immobilier, la préservation des ressources ou la gestion des déchets. **ClimaRix** contribuera à cette dynamique indispensable.

Afin de garantir un cadre de vie de qualité, ces stratégies seront complétées par des actions en faveur de la préservation des zones naturelles, l'embellissement et la propreté des espaces publics, la sécurité et le dynamisme économique.

Si la transition écologique est une nécessité vitale pour la planète, elle est en même temps une formidable opportunité de mobilisation citoyenne. Nous entendons continuer à coordonner et à fédérer l'ensemble des citoyens et des acteurs publics.

Nous souhaitons constituer un **Conseil Consultatif du Développement Durable** composé d'élus, citoyens et représentants d'associations. Il aurait pour mission de donner un avis sur les actions à mener en matière de Développement Durable dans la Commune.

ClimaRix

Ce label affirme notre volonté d'inscrire Rixensart comme acteur du changement.

L'adhésion des Rixensartois est indispensable pour atteindre les objectifs fixés. C'est par des gestes concrets que chacun, à la mesure de son engagement, assumera sa responsabilité envers le futur.

Les difficultés de **mobilité** que nous subissons actuellement sont partiellement dues aux problèmes rencontrés aux niveaux régional et fédéral. Retrouver la fluidité du trafic ne peut s'inscrire que dans une vision d'ensemble élaborée avec les différents niveaux de pouvoir et les communes voisines. L'enjeu est de taille et il s'agira d'être proactif et innovant en la matière. En effet, les solutions classiques du « tout à la voiture » commencent à atteindre leurs limites et risquent de nous mener à court terme à une immobilité certaine. La mobilité douce et partagée constitue une priorité majeure de la législature qui s'ouvre. Si l'entretien des voiries sera poursuivi de manière régulière, un maillage sera entrepris (notamment en concertation avec les communes voisines) pour compléter les infrastructures existantes et garantir une mobilité intégrée au travers du territoire. A titre d'exemples, voici quelques mesures concrètes prioritaires qui seront développées : accélérer l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables et des trottoirs, renforcer le réseau et veiller à la praticabilité des sentiers, installer des parkings sécurisés pour vélos aux abords des pôles d'activité et des gares, proposer des primes pour les vélos électriques, promouvoir les voitures partagées électriques, étendre l'offre des navettes gratuites...

La façon de concevoir l'**urbanisation** a un impact important sur les modes de vie. Afin de rationaliser les déplacements et préserver les espaces non-bâtis, notre politique du cadre de vie s'articulera autour de plusieurs axes majeurs :

- Confirmer les noyaux centraux de Maubroux-Gare-Papeteries et gare de Rixensart comme véritables pôles de développement économique et social en autorisant une densification qualitative autour des futurs centres tout en anticipant le seuil maximal de 25.000 habitants ;
- Limiter l'étalement diffus de l'habitat dans les quartiers et villages à vocation plus résidentielle ;
- Optimiser le bâti existant en explorant, selon un cadre défini, la division de biens, la colocation et les habitats groupés ou/et intergénérationnels ;
- Terminer le développement de la réhabilitation des sites tels que des anciennes papeteries ou le Quartier Poirier Dieu ;
- Revoir et améliorer le Guide Communal d'Urbanisme (GCU), de manière à simplifier les démarches administratives pour le citoyen, limiter les possibilités de valoriser les grands terrains via la construction d'immeubles à appartements et renforcer le caractère propre des quartiers (urbain ou rural) ;

- Lancer, progressivement, des « budgets participatifs », afin de mener les projets d'embellissement des quartiers.

Une gestion durable du **patrimoine mobilier et immobilier communal** sera menée avec, par exemple, un renouvellement progressif de la flotte de véhicules et des engins de chantier plus respectueux de l'environnement, l'acquisition de matériels alternatifs pour le désherbage sans pesticide, une gestion informatisée des stocks et de l'outillage spécifique. Nous procéderons à une étude pour la création d'une Régie des bâtiments responsable du cadastre, de l'état des lieux et des plans d'action concernant l'ensemble des bâtiments communaux. Ces plans concerneront notamment la rationalisation/construction des infrastructures du service travaux, l'adaptation des bâtiments aux économies et production d'énergie, la constitution d'une réserve foncière et l'étude d'un nouveau centre administratif.

Les infrastructures communautaires telles que les Charmettes, le Beau Site ou le 33 avenue de Merode seront embellies en concertation avec les voisins, grâce notamment à des budgets participatifs.

La préservation des **ressources naturelles et la gestion des déchets** sont des piliers majeurs de **ClimaRix**. Un plan lumière visant à rationaliser l'éclairage public sera progressivement mis en place. Des citernes d'eau de pluie seront installées dans les principaux bâtiments communaux. Reconnue comme « commune zéro déchet », l'objectif est de réduire de 30% la production de déchets par habitant d'ici la fin de la législature en respectant la règle de hiérarchisation des moyens à mettre en œuvre : réduire, réutiliser, recycler.

D'autres actions seront menées telles que des campagnes de sensibilisation à l'éco-consommation, le renforcement du tri sélectif et des composts collectifs, le soutien au réemploi (ressourceries, donneries) et à toute initiative visant à favoriser l'accès par les citoyens aux biens de seconde main.

Un soin particulier sera porté à la dynamisation de l'étude du déplacement du Recyparc (parc à conteneurs) pour le moderniser et le rendre plus accessible.

Et aussi...

Afin de garantir la **richesse patrimoniale et la convivialité** de la Commune, un accent particulier sera porté à l'aménagement raisonnable et à l'embellissement des espaces publics (place de l'église de Rosières, place Jeffreys, place Cardinal Mercier, Maubroux...), à l'équilibre entre cohérence architecturale et projets innovants et à la préservation des perspectives paysagères. Rixensart s'épanouit dans un écrin de verdure que nous entendons préserver : plans de gestion à long terme, gestion différenciée, végétalisation et couloirs écologiques, préservation du caractère arboré de la Commune et de la qualité de l'eau.

90 % des voiries sont actuellement égouttées sur notre territoire communal. Nous renforcerons le réseau tout en tenant compte des contraintes techniques et financières importantes.

La **propreté publique** sera accentuée par la **responsabilisation** des citoyens et la mise à disposition d'infrastructures adaptées (cendriers, poubelles). Nous étudierons le projet de toilettes publiques de manière ciblée et progressive (ex : aux abords des marchés). Nous créerons des espaces spécifiques pour permettre aux chiens de se soulager sans salir nos rues, nos espaces publics ou la Vallée de la Lasne. Nous poursuivrons également l'enfouissement des conteneurs de collecte d'ordures et de verres usagés.

Nous serons vigilants quant à la **sécurité générale** avec notamment la mise en place d'exercices liés à l'activation du PLANU (plan d'urgence), l'intégration des services Be-Alert et SMS Alert. Nous souhaitons renforcer la présence de la police sur le terrain ainsi que le sentiment de sécurité par la pose d'équipements (caméras, radars...), accroître le nombre de Partenariats Locaux de Prévention (PLP), maintenir la prime communale contre le cambriolage et lutter contre les incivilités de tout type (environnementales, routières...). Nous poursuivons les actions de la Charte SAVE visant à augmenter la sécurité de tous les usagers de la route. Concernant la sécurité incendie, nous souhaitons organiser un plan d'information sur la prévention, œuvrer pour obtenir un poste de secours avancé...

Nous entendons dynamiser/faciliter les activités au cœur de la Commune. Au niveau des **Classes Moyennes**, l'objectif est de créer un contexte favorable pour renforcer la cohésion des différents acteurs économiques, en redynamisant les commerces, en incitant aux circuits courts et en poursuivant l'animation des centres de villages. Nous souhaitons soutenir les initiatives de promotion des acteurs économiques via un support aux organisations de salons, foires, braderies, brocantes, marchés... Cela passe également par la prise en compte de problèmes rencontrés sur le terrain, comme par exemple, la question des parkings.

L'**emploi** reste un enjeu majeur, même si une amélioration notable a été observée ces 5 dernières années au niveau fédéral. Notre politique vise à accompagner toute personne en recherche d'un emploi via la Maison de l'Emploi ou le point relais Infor Jeunes.

En ce qui concerne les **locations de salles** et le **prêt de matériel**, nous simplifierons les règlements pour qu'ils s'adaptent à la réalité actuelle, notamment pour les associations. Nous renouvellerons progressivement le matériel de prêt afin qu'il corresponde aux besoins d'aujourd'hui.

Les animaux partagent notre milieu de vie. Différentes mesures seront prises pour renforcer le **bien-être animal**, comme par exemple, l'étude de la création d'un espace de liberté pour chiens pour leur permettre de gambader sans laisse, la mise en place de procédures claires en cas de prise en charge d'animaux par la Commune et la sensibilisation à l'importance et à la fragilité de la faune locale (abeilles, batraciens, oiseaux).

Axe 3 : Rixensart, de la petite enfance aux seniors

Petite enfance

L'accueil de la petite enfance a fait l'objet d'un investissement considérable durant les deux précédentes législatures. Le taux de couverture actuel atteint plus de 60 % grâce aux structures du CPAS et de l'asbl communale Rixensart.

Nous veillerons à maintenir la qualité de l'accueil pour l'ensemble des places.

En outre, une attention toute particulière sera portée au bâtiment abritant la structure du Landau (aux Charmettes) qui devra bénéficier de quelques aménagements pour maintenir sa qualité de bâtiment durable (pour rappel, il était l'un des premiers bâtiments publics durables en Wallonie) et pour répondre au projet d'accueil.

Jeunesse

Les jeunes sont l'avenir d'une commune.

Nous mettrons en place un maximum de ressources pour garantir leur épanouissement intellectuel, physique, culturel et social.

Le service communal D'clic occupe une place importante au sein de la jeunesse et de nombreuses familles en favorisant le vivre ensemble et un mieux vivre pour chacun.

A ce titre, nous souhaitons notamment:

- organiser le retour des plaines de vacances sur le site des Charmettes ;
- renforcer l'accompagnement extrascolaire et nos écoles des devoirs ;
- soutenir les différents partenaires incontournables tels que les maisons de jeunes, l'AMO et les mouvements de jeunesse pour réaliser un travail de réseau en phase avec les nombreux besoins du terrain (ex : instauration de Conseils d'Unités, aide logistique et financière, mise à disposition de locaux décent, soutien dans des projets ludiques, éducatifs et environnementaux...)

Aînés

Au vu de la pyramide des âges et de l'augmentation de l'espérance de vie, développer une politique par et pour nos aînés s'impose plus que jamais.

Nous souhaitons notamment soutenir :

- la poursuite du développement des structures d'accueil et d'hébergement des aînés (passant notamment par l'extension du centre de jour et de soins, l'augmentation de l'offre des lits de court-séjour, l'adaptation des locaux aux besoins et difficultés des seniors) ;
- la promotion des services (ex : aides familiales, repas à domicile...) et des activités culturelles ou sportives à destination des seniors pour leur permettre une autonomie prolongée avec un maintien à domicile des personnes ;
- la mise en place d'un plan d'action communal en s'appuyant sur les avis du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) au départ d'axes prioritaires ou de certaines problématiques (ex : mobilité, logement, transition technologique...).

Personnes en situation de handicap et/ou fragilisées

Nous sommes toutes et tous concernés par la fragilité et les accidents de la vie. Notre commune doit contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de tous ses concitoyens, en leur fournissant notamment un environnement favorisant leur autonomie et leur épanouissement.

En synergie avec le CPAS, les services D'clic et Affaires Sociales, nous souhaitons améliorer l'accompagnement social par :

- la mise sur pied d'une **Commission Consultative Communale de la Personne Handicapée (CCCPH)** pour une meilleure intégration et autonomie au sein de notre commune ;
- la création d'une épicerie sociale avec un coin café-rencontre afin de favoriser les liens et de lutter contre l'isolement ;
- la poursuite de l'aide individualisée à destination de l'ensemble des bénéficiaires du CPAS en visant l'autonomie et l'émancipation de la personne.

Nous poursuivrons les activités favorisant l'insertion sociale et l'intégration au travers du plan de cohésion sociale.

Santé

La santé est l'affaire de tous. C'est la raison pour laquelle, nous voulons travailler sur :

- l'information de publics cibles (jeunes, seniors, PMR...) sur les enjeux en matière de santé publique (ex : l'alimentation, l'activité physique, les addictions, la pollution, le réchauffement climatique, les troubles liés au vieillissement...) ;
- le maintien de la vigilance de la qualité des repas tant dans les structures d'accueil pour nos plus jeunes (crèches et écoles) que pour nos aînés (repas à domicile et maison de repos) ;
- la promotion de toutes les initiatives favorisant le don d'organes.

Logement

Notre commune est soumise à une énorme pression foncière, frein notamment pour les personnes ayant des revenus plus modestes comme les jeunes, familles monoparentales, personnes sans emploi, retraités ou plus globalement les moins favorisés.

La Régie foncière, l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW) et la SCRL Notre Maison (notre partenaire pour la gestion des logements sociaux) sont les bras armés en matière de logement.

Pour les 6 années à venir, nous continuerons à développer le parc de logements sociaux (acquisitifs ou locatifs).

Nous renforcerons également l'offre de logements à prix modéré pour permettre notamment aux jeunes de rester dans la commune une fois l'âge adulte atteint.

C'est dans cette optique, que de nouvelles formules d'habitats (colocations, habitats groupés, logements intergénérationnels...) seront mises à l'étude afin de répondre tant aux enjeux de la pression foncière que de la pyramide des âges.

L'entretien et la rénovation du patrimoine existant continuera à constituer un point d'attention majeur pour éviter tout chômage locatif et préserver la qualité de nos logements.

Enfin, nous veillerons à poursuivre une politique d'accompagnement social notamment au sein de nos logements de transit.

Egalité des chances

1. L'égalité des chances est transversale et touche tous les domaines (accès à l'emploi, au logement, au sport, à la culture, aux services administratifs, à l'éducation, aux droits sociaux...). Elle doit s'appliquer aux Rixensartois et aussi au-delà des frontières de notre Commune.
2. Un travail sera mené au sein de l'Administration, avec l'adoption de la Charte « égalité des chances » et vers le public, en s'appuyant notamment sur le service D'clic, le service social et les partenaires externes.
3. Nous renforcerons le travail en faveur de l'égalité des genres, de la lutte contre les discriminations liées à l'origine, à l'orientation sexuelle, au handicap, aux convictions religieuses ou philosophiques... En tant que « **Commune Hospitalière** » et « **Commune du Commerce Equitable** », nous continuerons nos actions d'ouverture et de solidarité. Nous continuerons à soutenir les projets proposés en matière de coopération au développement tout en veillant à l'objectivité décisionnelle dans le cadre du budget affecté.

Axe 4 : Les moyens pour y parvenir

Finances

La maîtrise des dépenses doit rester une priorité majeure principalement par l'optimisation de nos moyens utilisés pour délivrer les services à la population : digitalisation, amélioration de nos procédures et de notre organisation, réduction des frais de fonctionnement avec une attention particulière pour les économies d'énergie...

Nous devons trouver un juste équilibre entre nos recettes et nos dépenses tout en soutenant un programme d'investissement durable en accord avec les objectifs et les valeurs fixés.

Nous resterons attentifs aux dépenses de transfert (dotations et subsides) afin de veiller à ce que celles-ci restent sous contrôle même si la gestion ne relève pas directement de l'Administration communale. Vis-à-vis de ce dernier point, un dialogue constructif sera privilégié avec les organismes concernés pour partager ensemble les objectifs d'optimisation des moyens et le maintien de la qualité de service.

En matière d'emprunts et de dette, nos objectifs sont les suivants : équilibrer au mieux nos emprunts afin d'obtenir les meilleures conditions de financement tout en gardant une sécurité à long terme et, par là, réduire la charge de la dette. Par ailleurs, afin de ne pas l'accroître, un recours à l'autofinancement et à la recherche d'un maximum de subsides restera une des voies privilégiées.

Un contrôle budgétaire rigoureux, effectué avec les responsables de service, sera poursuivi afin de préserver l'équilibre des finances et d'anticiper au mieux toute évolution qui pourrait obérer cette situation.

Implication et participation citoyennes

La Commune est le premier interlocuteur public du citoyen. Aujourd'hui, celui-ci souhaite davantage prendre part à la vie de son quartier, de sa commune.

Cette implication citoyenne doit se développer dans un cadre défini qui garantit une information et un dialogue de qualité, la responsabilisation de chacun et l'équité entre tous les habitants.

A titre d'exemples, nous souhaitons progressivement :

- poursuivre la tenue de réunions citoyennes sur des thématiques telles que la mobilité, l'aménagement du territoire... ;
- organiser des groupes de travail mixtes (citoyens, experts et élus) en amont des projets suivant des procédures systématiques (zooms sur des projets de quartier...) ;
- soutenir l'implication des habitants dans des chantiers citoyens avec des budgets participatifs ;
- analyser des modèles alternatifs de gouvernance et d'implication citoyenne.

Communication

Elément incontournable, elle permet à la commune d'être proche du citoyen. Afin de maximaliser cette proximité, un virage numérique a déjà été amorcé au sein de l'Administration et les prochains défis numériques s'articuleront autour de plusieurs projets majeurs, par exemple :

- constante amélioration du site communal afin de maximaliser les informations utiles au citoyen, en ce compris les informations dynamiques et leur évolution ;
- simplification et numérisation des tâches administratives afin de permettre au citoyen de ne plus se rendre physiquement aux guichets de la commune ;
- utilisation d'apps pour interagir et mieux comprendre les besoins et les attentes des habitants ;
- renforcement de la communication écrite et digitale (bornes interactives...) ;
- possibilité pour le citoyen de payer des services administratifs via le site internet communal ;
- projet de mise en place d'une newsletter mensuelle.

Une attention toute particulière sera portée sur la communication et les services offerts à la population qui ne souhaite pas ou qui ne peut pas utiliser la communication digitale.

Pour conclure, notre Déclaration de Politique Communale ne manque pas d'ambition et nous comptons sur la collaboration, l'implication, le bon sens et la responsabilisation de chacun, qu'il soit citoyen, collaborateur communal ou politique, pour pouvoir la mener à bien.

« Ambition » signifie vraie vision à long terme élaborée de manière réfléchie.

Notre DPC définit les objectifs que nous voulons atteindre.

L'Administration est la mieux placée pour développer une stratégie qui permettra, avec les moyens humains et financiers disponibles, de les rencontrer.

Alors que la DPC indique la destination finale, le PSTD organise le voyage pour y parvenir.

Beaucoup de facteurs (parfois imprévisibles) influencent cette organisation !

La force du PSTD tient dans le fait que ce document n'est pas figé et qu'il permettra d'évaluer régulièrement la progression des projets via des indicateurs prédéterminés.

Cette proximité avec la réalité du terrain permettra d'ajuster, en toute transparence, les paramètres voire peut-être de les reconsidérer totalement le cas échéant.

Envisager un avenir serein pour tous :

- C'est adopter une politique qui s'inscrit dans une démarche de gestion durable, responsable et transversale élaborée au travers d'un plan d'ensemble cohérent et transparent ;
- C'est, plus que jamais, tenir compte des enjeux actuels et futurs pour prendre des décisions visant à protéger nos générations et celles de demain ;
- C'est élaborer des stratégies auxquelles participe l'Humain pour que les jeunes, les aînés et les personnes fragilisées s'épanouissent dans notre Commune au même titre que l'ensemble de la population ;
- C'est utiliser tous les moyens pour réussir la transition environnementale et technologique ;
- C'est œuvrer pour que chacun puisse vivre dans un cadre agréable et serein ;

- C'est impliquer le citoyen pour qu'il soit un acteur responsable de la vie de sa Commune ;
- C'est prendre ses responsabilités pour gérer la Commune et les finances en « bon père de famille » ;
- C'est aussi faire preuve d'humilité et de réalisme pour rebondir en proposant des solutions alternatives devant une difficulté.

C'est dans cet esprit et à travers cette vision d'ensemble que nous préparons l'avenir de notre Commune où nous voulons qu'il fasse bon vivre !

Programme stratégique transversal

1. Qu'est-ce que le Programme stratégique transversal communal (PST) ?

Le PST est une démarche de gouvernance locale. C'est un document stratégique qui aide les communes à mieux programmer leurs politiques communales en développant une culture de la planification et de l'évaluation.

Le décret du 19 juillet 2018 le définit comme suit : *"Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration."*

Le PST prend la forme d'une réelle programmation stratégique qui s'appuie sur la définition d'objectifs stratégiques déclinés en objectifs opérationnels et en actions. La stratégie s'accompagne d'une priorisation des objectifs et/ou des actions. Elle s'appuie sur des moyens humains (des pilotes dans l'administration qui vont réaliser les actions souhaitées) et financiers (financements suffisants dégagés sur fonds propres, en emprunt, via subsides, ...). La démarche est accompagnée d'indicateurs (pour vérifier la réalisation des objectifs et des actions et, si possible, l'impact des actions sur la stratégie souhaitée). Elle se termine également par une phase d'évaluation qui permet d'affiner les démarches, de poursuivre ou d'ajuster.

2. Le PST, en filiation directe avec le programme de politique générale, étapes principales de son élaboration

Le PST prend appui sur le programme de politique générale (la déclaration de politique communale) qu'il va décliner en réelle programmation stratégique.

La démarche PST sera bien évidemment plus aboutie que la déclaration de politique générale. Lorsqu'elle réalise un PST, l'autorité politique va bien plus loin qu'une déclaration politique. Elle s'engage sur des objectifs stratégiques auxquels elle couple des moyens financiers et humains.

1. Etre une administration / une commune pour lesquelles la participation citoyenne, le développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique sont les prismes essentiels pour tout projet d'avenir. (OS)

Description	Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC) <i>"Le monde change ! Plus que jamais, le citoyen veut être écouté et concerté dans la réflexion communale. Notre volonté est d'impliquer les habitants dans les décisions que nous prendrons. Parallèlement, nous créerons des commissions communales, constituées d'élus, qui travailleront sur les dossiers en amont du Conseil communal afin que les décisions prises soient le résultat d'une véritable analyse concertée".</i> <i>"Réduire les émissions de gaz à effet de serre et économiser l'énergie sont 2 piliers vitaux pour la planète et donc pour Rixensart. C'est pourquoi la Commune proposera de signer prochainement la Convention des maires suggérée par l'Union européenne et s'engagera à réduire l'empreinte carbone de son territoire de 40% d'ici 2030 pour atteindre la décarbonisation complète en 2050. Plusieurs leviers seront activés pour atteindre ces objectifs ambitieux dans des domaines tels que la mobilité, la façon de concevoir l'urbanisme, la gestion du patrimoine communal mobilier et immobilier, la préservation des ressources ou la gestion des déchets. ClimaRix contribuera à cette dynamique indispensable. Afin de garantir un cadre de vie de qualité, ces stratégies seront complétées par des actions en faveur de la préservation des zones naturelles, l'embellissement et la propreté des espaces publics, la sécurité et le dynamisme économique. si la transition écologique est une nécessité vitale pour la planète, elle est en même temps une formidable opportunité de mobilisation citoyenne. nous entendons continuer à coordonner et à fédérer l'ensemble des citoyens et des acteurs publics. nous souhaitons constituer un Conseil Consultatif du Développement Durable composé d'élus, citoyens et représentants d'associations. il aurait pour mission de donner un avis sur les actions à mener en matière de développement durable dans la Commune".</i> <i>Climarix : Ce label affirme notre volonté d'inscrire Rixensart comme acteur du changement. L'adhésion des Rixensartois est indispensable pour atteindre les objectifs fixés. C'est par des gestes concrets que chacun, à la mesure de son engagement, assumera sa responsabilité envers le futur".</i> <i>La Commune est le premier interlocuteur public du citoyen. aujourd'hui, celui-ci souhaite davantage prendre part à la vie de son quartier, de sa commune. Cette implication citoyenne doit se développer dans un cadre défini qui garantit une information et un dialogue de qualité, la responsabilisation de chacun et l'équité entre tous les habitants. a titre d'exemples, nous souhaitons progressivement : Une attention toute particulière sera portée sur la communication et les services offerts à la population qui ne souhaite pas ou qui ne peut pas utiliser la communication digitale. Elément incontournable, elle permet à la commune d'être proche du citoyen. Afin de maximaliser cette proximité, un virage numérique a déjà été amorcé au sein de l'Administration et les prochains défis numériques s'articuleront autour de plusieurs projets majeurs, par exemple : poursuivre la tenue de réunions citoyennes sur des thématiques telles que la mobilité, l'aménagement du</i>
-------------	---

	<i>territoire... ; organiser des groupes de travail mixtes (citoyens, experts et élus) en amont des projets suivant des procédures systématiques (zooms sur des projets de quartier...) ; soutenir l'implication des habitants dans des chantiers citoyens avec des budgets participatifs ; analyser des modèles alternatifs de gouvernance et d'implication citoyenne".</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine

1.1. Promouvoir l'implication citoyenne et la démocratie participative. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise le fait d'impliquer les citoyens dans la participation publique, sociale et électorale.</i> La participation citoyenne est devenue un pilier du bon fonctionnement de la démocratie participative. Cela aide à nouer avec les citoyens des relations fructueuses et à les impliquer dans la prise de décision politique. Ces relations rehaussent la qualité de vie des habitants parce qu'elles expliquent les décisions, qui tendent ainsi à être plus durables et plus équitables. La Commune est le premier interlocuteur public du citoyen. Aujourd'hui, celui-ci souhaite davantage prendre part à la vie de son quartier, de sa commune. Cette implication citoyenne doit se développer dans un cadre défini qui garantit une information et un dialogue de qualité, la responsabilisation de chacun et l'équité entre tous les habitants. Une attention toute particulière sera portée sur la communication et les services offerts à la population qui ne souhaite pas ou qui ne peut pas utiliser la communication digitale. Elément incontournable, elle permet à la commune d'être proche du citoyen. Afin de maximaliser cette proximité, un virage numérique a déjà été amorcé au sein de l'Administration et les prochains défis numériques s'articuleront autour de plusieurs projets majeurs, par exemple : * poursuivre la tenue de réunions citoyennes sur des thématiques telles que la mobilité, l'aménagement du territoire... ; * organiser des groupes de travail mixtes (citoyens, experts et élus) en amont des projets suivant des procédures systématiques (zooms sur des projets de quartier...) ; * soutenir l'implication des habitants dans des chantiers citoyens avec des budgets participatifs ; * analyser des modèles alternatifs de gouvernance et d'implication citoyenne.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
O.D.D.	Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Paix, justice et institutions efficaces

1.1.1. Informer et sensibiliser les citoyens (rencontres, conférences, outils performants). (A)

Description	Informer de manière transparente via tous les moyens de communication. Organisation de réunions d'information. Sous-Actions : - Accueillir les nouveaux habitants - Organiser les conciliations avec les citoyens en cas de litiges
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

1.1.2. Assurer la participation citoyenne (Groupes de travail, budgets participatifs,...). (A)

Description	* Organiser des réunions avec la population pour les informer sur des dossiers sensibles * Promouvoir l'interpellation citoyenne au Conseil communal Sous-Actions Communication : - Consultation citoyenne sur le Rixensart Info - Participation citoyenne pour la création du slogan - Lancement du budget participatif - Création de la plateforme de participation citoyenne jeparticipe.rixensart.be (IMIO Ideabox) - Suivre une formation sur la participation citoyenne
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

1.1.3. Favoriser la démocratie participative (Commissions, Conseils consultatifs,...). (A)

Description	L'objectif des différents conseils consultatifs et commissions est d'intégrer le citoyen et ses besoins au centre des réflexions en renforçant ou en instaurant des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue. Cette action se subdivise en sous-actions : * Intégrer les 3 Commissions communales (Voies et moyens, cadre de vie et liée à la personne) dans iA.Délib.
--------------------	---

	* Développer le Conseil communal des enfants * Développer le Conseil consultatif communal des aînés * Développer la Commission consultative de la personne handicapée * Développer la Commission communale de l'accueil * Développer la Commission de la cohésion sociale Bilan mi-mandat : se référer aux différentes actions qui nourrissent l'OS7 et qui abordent les conseils consultatifs et commissions
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Paix, justice et institutions efficaces

1.2. Veiller au développement durable et lutter contre le réchauffement climatique. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à adapter la vie et les besoins de la commune sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.</i> Le réchauffement climatique est un problème majeur posé à l'humanité toute entière. Notre planète se dérègle, c'est incontestable, et l'être humain est responsable. La Commune de Rixensart s'adapte aux changements et mets en place des actions pour entamer une transition écologique et lutter contre le réchauffement climatique. Le développement durable est basé sur 3 piliers : environnement, social et économique. L'idée est qu'il est possible de trouver des solutions qui répondent aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs et dans le respect des limites naturelles. La prise de conscience citoyenne fait partie intégrante des actes que la Commune met en place. Réduire les émissions de gaz à effet de serre et économiser l'énergie sont 2 piliers vitaux pour la planète et donc pour Rixensart. C'est pourquoi la Commune proposera de signer prochainement la Convention des Maires suggérée par l'Union Européenne et s'engagera à réduire l'empreinte carbone de son territoire de 40% d'ici 2030 pour atteindre la décarbonisation complète en 2050. Plusieurs leviers seront activés pour atteindre ces objectifs ambitieux dans des domaines tels que la mobilité, la façon de concevoir l'urbanisme, la gestion du patrimoine communal mobilier et immobilier, la préservation des ressources ou la gestion des déchets. ClimaRix contribuera à cette dynamique indispensable. Afin de garantir un cadre de vie de qualité, ces stratégies seront complétées par des actions en faveur de la préservation des zones naturelles, l'embellissement et la propreté des espaces publics, la sécurité et le dynamisme économique. Si la transition écologique est une nécessité vitale pour la planète, elle est en même temps une formidable opportunité de mobilisation citoyenne. Nous entendons continuer à coordonner et à fédérer l'ensemble des citoyens et des acteurs publics. Nous souhaitons constituer un Conseil Consultatif du Développement Durable composé d'élus, citoyens et représentants d'associations. Il aurait pour mission de donner un avis sur les actions à mener en matière de Développement Durable dans la Commune.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

1.2.1. Définir et mettre en place le plan transversal Climarix "(PAEDC)" (A)

Description	Dans le cadre de son adhésion à la Convention des Maires (depuis 2019), la Commune a confirmé son engagement en souscrivant au programme POLLEC (programme visant à aider les autorités locales wallonnes à mettre en place une Politique énergie climat). Le programme POLLEC implique la réalisation d'un diagnostic des émissions de CO2 et de la production d'énergie renouvelable, ainsi que la conception et mise en oeuvre d'un plan climat (PAEDC) à l'échelle du territoire. Une série d'actions y est liée : - Elaboration du diagnostic et du Plan Climat (PAEDC) de la Commune (finalisé) - Budgétisation des actions du PAEDC (finalisé) - Validation du PAEDC par les élus (finalisé)
--------------------	--

	- Coordination et suivi de la mise en œuvre du PAEDC par les services communaux et les citoyens, via notamment la mise en place d'un Comité de Pilotage du PAEDC.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Échéance	31/12/2030
Indice de santé	
Progression	65
	EN COURS
O.D.D.	Faim "zéro", Bonne santé et bien-être, Énergie propre et d'un coût abordable, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs
Plan	Climarix

1.2.2. Poursuivre l'agenda 21. (A)

Description	C'est de la deuxième conférence mondiale des Nations Unies sur l'environnement, au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, qu'est né le terme « Agenda 21 ». Il s'agit d'un programme d'actions pour le 21^e siècle, dont l'objectif, aujourd'hui, est de mettre en œuvre des actions participatives vers une transition écologique. Dans le programme Agenda 21 actuel, 8 axes de travail prioritaires sont identifiés, des objectifs sont définis pour chaque axe et des actions sont présentées pour atteindre les objectifs fixés dans chaque domaine. L'Agenda 21 est aussi un outil de transversalité et de coordination pour la Commune. C'est le fil conducteur qui permet de développer une vision de nos projets tenant compte des dimensions économique, sociale, environnementale de manière participative. Voici les 4 sous-actions liées à ce plan : - Assurer et actualiser le plan stratégique Agenda 21 de 2013 - Promouvoir et réaliser des projets participatifs - Affirmer l'engagement de la Commune dans le développement durable - Communiquer et sensibiliser via différents vecteurs et médias
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Partenariats pour la réalisation des objectifs

1.2.3. Développer le Green deal, la charte des achats responsables,... (A)

Description	<u>Description :</u> Cette action a pour objectif de promouvoir des achats publics plus responsables sur les plans économique, social, éthique et environnemental. Pour ce faire, des clauses ad hoc seront insérées dans les cahiers des charges des marchés publics, lorsque c'est pertinent. <u>Liste des sous-actions :</u> Aucune
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	En avril 2019, le Conseil communal a approuvé la signature de la Charte des achats publics responsables. La mise en œuvre de la Charte s'est concrétisée par l'intégration de clauses environnementales dans différents marchés (impression du bulletin communal, préparation des repas scolaires, location et entretien de vêtements de travail, acquisition de véhicules électriques...). De nombreux marchés ont un objet axé sur le développement durable : une meilleure gestion de notre énergie (acquisition de chaudières performantes, remplacement de châssis...), une meilleure gestion de nos déchets (acquisition de poubelles de tri sélectif, service de nettoyage de langes lavables dans les crèches...) ou encore une mobilité plus verte (acquisition de camionnettes électriques, de vélos électriques...).
O.D.D.	Travail décent et croissance économique, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Paix, justice et institutions efficaces

1.2.4. Mettre en place la Commission Consultative du Développement Durable. (A)

Description	Cette commission est remplacée par le comité de pilotage du PAEDC -> Voir Action OS1/OO2/A1
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Indice de santé	
Progression	0
	ANNULE

1.2.5. Assurer la cohérence entre les différents programmes qui contribuent au développement durable et à la lutte contre le réchauffement climatique. (A)

Description	Il existe plusieurs plans entrepris par différents services/instances au sein de la Commune (PST, PCM, PAEDC, A21, PCS, plan quinquennal des bibliothèques, plan du CCR, plan d'intégration des quartiers...). Afin d'accentuer les synergies et fédérer les actions entre ces différents plans, il est nécessaire d' : - Identifier les programmes les plus fédérateurs et les plus transversaux - Identifier les contributions de chaque action afin de rationaliser et mutualiser les investissements - Définir une visibilité (schéma), au travers de nos vecteurs de communication, des différents plans stratégiques définis au niveau communal
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Indice de santé	
Progression	10
	EN COURS

1.2.6. Rendre visible les actions qui contribuent au développement durable et à la lutte contre le réchauffement climatique. (A)

Description	Afin d'assurer une transparence concernant les actions de l'administration communale et d'impliquer les citoyens, il convient de communiquer sur les diverses actions entreprises par l'administration et ses partenaires en matières de lutte contre les dérèglements climatiques, d'adaptation, d'investissement dans les énergies renouvelables et, plus largement, en matière de durabilité sur le territoire de la Commune. Une série de sous actions y est liée : - Mise en ligne du PAEDC sur le site web de la commune (finalisé) - Articles sur le PAEDC et sa mise en œuvre via le Rixinfo (en cours) - Mise en place des actions volet "communication" inclus au PAEDC (en cours) - Communication sur le PAEDC dans le cadre d'évènements grand public organisés par la Commune (Rixenfête, fête de l'arbre, etc.) (en cours) - Etablir une procédure d'utilisation des différents canaux de communication communaux (FB, panneaux lumineux, Rixensart info, site web, presse...) - Epingler les actions en lien avec le DD et le RC (« Tagger » les actions DD et RC sur le net (logo PAEDC ou Agenda 21)
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS
O.D.D.	Villes et communautés durables

2. Etre une administration moderne qui offre un service public de qualité avec des agents efficaces, motivés et une gestion du personnel dynamique, qui pratique une politique du bien-être et qui maintient l'emploi en mobilisant ses ressources humaines. (OS)

Description	Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC) <i>" La gestion des ressources humaines : Créer et cultiver l'esprit d'entreprise, reconnaître et valoriser le personnel, accentuer la responsabilité et les compétences via des descriptifs de fonction réalistes et des plans de formation personnalisés, conscientiser chacun à la réalisation de ses missions... sont autant d'objectifs que nous ambitionnons. Nous poursuivrons la réflexion déjà entamée pour proposer un nouvel organigramme des services ; ce qui permettra ensuite d'ajuster le cadre conformément aux besoins de l'administration. La révision du statut pécuniaire, l'analyse d'avantages pour le personnel (notamment le 2^e pilier des pensions) et la possibilité de promotion achèveront ce processus d'évolution".</i> <i>Une administration organisée avec du personnel heureux de venir travailler aura des conséquences positives sur la qualité du service offert à la population. Dans cet esprit, nous avons initié un travail de réflexion visant l'épanouissement du personnel en impliquant celui-ci dans la démarche. trois valeurs se sont révélées essentielles aux yeux de tous : le respect, le bien-être et la collaboration. Un état des lieux sera réalisé au sein de l'Administration pour identifier ses forces et ses faiblesses afin de pouvoir agir efficacement.</i> <i><u>Le bien-être</u> : Pour le rencontrer, il est nécessaire d'approfondir deux aspects : la sécurité physique et psychosociale.</i> <i>La sécurité physique du personnel doit être une priorité et nos efforts se concentreront pour qu'elle soit une réalité via notamment la sensibilisation et la conscientisation de la ligne hiérarchique, la sécurisation des lieux de travail et des outils employés, les formations, les procédures systématiques, la communication...</i> <i>La sécurité psychosociale des travailleurs contribue aussi à leur bien-être. La poursuite de l'analyse des risques psychosociaux s'impose dès lors comme une évidence. La médecine du travail, en collaboration avec l'ensemble du personnel, poursuivra sa mission d'analyse des facteurs susceptibles de constituer une charge psychosociale néfaste pour les collaborateurs. L'intérêt d'une telle analyse réside dans les recommandations formulées et traduites en plans d'action".</i>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Plan	Plan de formation du personnel

2.1. Sélectionner / recruter. (OO)

Description	Cet objectif vise à améliorer le recrutement, un élément qui joue un rôle capital dans notre administration. L'efficacité du personnel est essentielle. De ce fait, renforcer nos équipes par du personnel compétent et proactif est un facteur déterminant pour assurer le développement de notre administration. C'est pourquoi, il ne faut pas négliger l'importance du recrutement et développer des stratégies nouvelles.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines

2.1.1. Clarifier une stratégie de procédure d'engagement. (A)

Description	Direction générale Outils: Tâche : Dans IA téléservice, créer 1) Appel à candidature et 2) candidature spontanée en ligne Tâche : Dans Civadis / Persée, 1) activer le module recrutement et 2) faire lien avec Orga, cadre, descriptif de fonction... Méthodologie Tâche : Créer les Descriptifs de fonction 1) dès l'engagement et 2) pour tous (rattrapage) Tâche : Créer un Processus clair (appel, tri, examen, suivi...) Cette action est composée de 2 sous-actions : * Développer My SIRH/Recrutement * Développer le bureau RH du CRF/Recrutement
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Bonne santé et bien-être

2.2. Moderniser l'administration générale. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à amener notre Administration à être un Service public moderne, un expert professionnel crédible et un supporter du développement de chaque collaborateur ainsi que de son épanouissement professionnel.</i> Cela passe, d'une part, par ses valeurs principales : le respect, le bien-être et la collaboration et, d'autre part, par les actions mises en place par les ressources humaines pour maintenir les emplois et la bonne exécution de ceux-ci. Créer et cultiver l'esprit d'entreprise, reconnaître et valoriser le personnel, accentuer la responsabilité et les compétences via des descriptifs de fonction réalistes et des plans de formation personnalisés, conscientiser chacun à la réalisation de ses missions... sont autant d'objectifs que nous ambitionnons. Nous poursuivrons la réflexion déjà entamée pour proposer un nouvel organigramme des services ; ce qui permettra ensuite d'ajuster le cadre conformément aux besoins de l'Administration. La révision du statut pécuniaire, l'analyse d'avantages pour le personnel (notamment le 2^e pilier des pensions) et la possibilité de promotion achèveront ce processus d'évolution. Adapter l'Administration générale et les procédures en fonction de l'évolution des
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines

2.2.1. Créer une procédure pour l'archivage et le classement. (A)

Description	Revoir et finaliser un plan de classement pour le logiciel IA Archives en cours d'élaboration. Tri des Archives (obligations légales) Numérisation : ne veut pas dire élimination. <u>9 étapes préalables à la numérisation</u> Étape 1- Définir le projet : Pourquoi désirez-vous numériser ? Va-t-il améliorer ou rationaliser un processus de travail existant ? Étape 2- Sélectionner les documents : Tous les documents du dossier ? Une partie ? De quels types ? Étape 3- Décrire une procédure : Chaque projet de numérisation à sa petite particularité. Étape 4- Choisir le format de sortie : Document image. Document texte. Étape 5- Choisir la résolution: La résolution lie le nombre de pixels d'une image à ses dimensions réelles. Étape 6- Choisir la couleur : Noir et blanc. Couleur Étape 7- Choisir le scanner : Scanner à plat, à rouleau, de bureau, scanner A3, scanner rapide,... Étape 8- Finaliser la numérisation : Nettoyer le document. Nommer le document. Ajouter des métadonnées. Étape 9- Planification : Durée du Projet. En une ou plusieurs fois. Partir d'échantillon c'est-à-dire de quelques dossiers types. Étape 10 - "Evaluation" : Pas à la fin mais à chaque étape et durant l'exécution. Que deviennent les documents papier : Obligation de conservation ou de transfert vers les AGR (si possible).
-------------	--

	Cette action est composée de 3 sous-actions : * Numériser les archives * Archiver les documents * Destruction de documents
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indice de santé	
Progression	20
	EN COURS

2.2.2. Créer le Programme stratégique transversal. (A)

Description	Mettre en place l'outil de gouvernance pluriannuel qui facilitera et aidera notre Commune à mieux programmer en développant une culture de la planification et de l'évaluation. Cette action a été réalisée avec succès. Cette action se compose d'une seule sous-action : * Développer iA.PST
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

2.3. Mobiliser. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à faire en sorte que les collaborateurs se sentent impliqués dans la vie de l'Administration communale en organisant des réunions, en faisant des feedback, ... en mettant à leur disposition les outils nécessaires pour communiquer plus facilement et qu'ils se sentent valorisés.</i>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines

2.3.1. Mettre en place des actions qui fédèrent. (A)

Description	Tous les 3 mois, nous organisons une matinée "accueil des nouveaux collaborateurs". Cela consiste à rassembler les derniers engagés, leur expliquer le fonctionnement de notre administration, qui fait quoi, comment faire certaines demandes, les avantages... Nous avons aussi développé les teambuildings. Dans un premier temps, et à cause de la crise sanitaire, nous avons dû organiser les teambuildings par service pour limiter le nombre de participants. Dans le futur, nous aimerions que cela soit inter-services afin de resserrer les liens entre services. Cette action est composée de 2 sous-actions : * Mettre en place des réunions d'équipe dans chaque service * Mettre en place des teambuildings.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

2.4. Former / Développer les compétences. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à développer et renforcer les forces vives de notre administration.</i>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines

2.4.1. Renforcer le Plan de formation. (A)

Description	Cette action est composée de 2 sous-actions : * Mettre en place les formations transversales (sur sites) * Mettre en place les formations individuelles
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

2.4.2. Mettre en place un soutien à l'amélioration continue. (A)

Description	Proposer des formations métiers aux différents services afin de s'améliorer. Via le plan de formation
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS

2.4.3. Valoriser les compétences. (A)

Description	Tendre à ce que chaque membre du personnel soit valorisé en fonction de ses compétences et de ses diplômes.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

2.5. Assurer le bien-être. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à développer des conditions de sécurité garanties, que ce soit pour l'environnement, le matériel de travail ou encore les avantages octroyés.</i> La protection de la santé des employés par, notamment, des équipements ergonomiques et une réduction du stress.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration

2.5.1. Fédérer autour des valeurs. (A)

Description	Via les formations transversales Organiser des teambuildings chaque année. Se retrouver pour des moments conviviaux (barbecue, repas du personnel,...)
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

2.5.2. Améliorer les avantages octroyés au personnel (2ème pilier,...). (A)

Description	Cette action se compose de 4 sous-actions : * Assurance hospitalisation * Mettre en place le deuxième pilier de pension * Créer les chèques "merci" * Développer Benefits at Work
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

2.5.3. Mettre en place le Plan global de prévention. (A)

Description	Cette action a pour objectif de créer le plan global de prévention (appelé aussi plan quinquennal) ainsi que les plans d'actions annuels qui en découlent. En effet, la réglementation impose de consigner la politique de prévention de l'employeur dans 2 documents officiels : le plan global de prévention qui porte sur 5 ans et le plan d'action annuel. Le plan global de prévention est réalisé par l'employeur en concertation avec sa hiérarchie et le SIPPT. Il est soumis à l'avis du Comité particulier de concertation. Il est établi pour 5 ans et est revu chaque année. Il mentionne des objectifs généraux de prévention, la manière dont l'état d'avancement des objectifs sera évalué ainsi que la façon dont le plan sera adapté en cas de nouvelles circonstances. Le plan d'action annuel découle du plan quinquennal, il est réalisé chaque année avec les mêmes acteurs que le plan global et doit être soumis à l'avis du Comité particulier de concertation au plus tard le 1^{er} novembre de chaque année. Il précise les objectifs à atteindre au cours de l'année (établis sur base de l'analyse de risques), les moyens affectés à l'accomplissement de ces objectifs (moyens humains, budget et délais), les rôles et responsabilités de chacun, les moyens de contrôle et d'évaluation de la politique de prévention. Cette action se compose de 7 sous-actions : * Réaliser le Plan annuel d'action 2019 * Réaliser le Plan annuel d'action 2020 * Réaliser le Plan annuel d'action 2021 * Réaliser le Plan annuel d'action 2022 * Réaliser le Plan annuel d'action 2023 * Réaliser le Plan annuel d'action 2024 * Créer le plan global de prévention 2020 - 2024 (appelé aussi plan quinquennal)
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Bonne santé et bien-être
Plan	Plan global de prévention

2.5.4. Mettre en place le plan des analyses des risques psychosociaux. (A)

Description	Dans le but de prendre les mesures nécessaires pour prévenir les risques psychosociaux au travail, pour prévenir les dommages découlant de ces risques ou pour limiter ces dommages, l'Administration communale va réaliser : L'analyse des risques générale (à priori) afin d'identifier les situations qui peuvent engendrer des risques psychosociaux au travail en tenant compte entre autre des situations qui peuvent mener au stress ou au burn-out occasionnés par le travail, à un dommage à la santé du travailleur (découlant de conflits liés au travail, de la violence, du harcèlement moral, du harcèlement sexuel au travail). Cette évaluation des risques psychosociaux sera réalisée en tenant compte des dangers liés aux composantes du travail (l'organisation du travail, le contenu du travail, les conditions de travail, les conditions de vie au travail, les relations interpersonnelles au travail). Cette analyse sera réalisée par le Conseiller en prévention aspects psychosociaux de Mensura au moyen du questionnaire SONAR afin de garantir l'anonymat et l'impartialité. De plus si nécessaire, dans le prolongement de l'analyse SONAR, il est également prévu de réaliser des analyses des risques au niveau d'un département ou d'une situation de travail spécifique dans laquelle un danger est détecté. Il est important de noter que si les mesures mises en place par cette prévention collective n'ont pas permis de supprimer les dommages à la santé des travailleurs, ceux-ci ont accès aux procédures internes permettant la prise de mesures de prévention au niveau individuel. Cette action se compose de 2 sous-actions : * Réaliser une analyse des risques psychosociaux * Continuer le suivi des plans d'actions consécutifs à l'analyse SONAR
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Échéance	31/12/2022
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Bonne santé et bien-être
Plan	Plan global de prévention

2.5.5. Mettre à jour le cadre administratif du personnel (cadre, statut administratif, statut pécuniaire, règlement de travail, organigramme,...). (A)

Description	Cette action se compose de 5 sous-actions : * Mettre à jour le cadre * Mettre à jour le statut administratif * Mettre à jour le statut pécuniaire * Mettre à jour le règlement de travail * Mettre à jour l'organigramme
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

2.6. Accueillir / intégrer. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à bien accueillir l'agent afin qu'il s'adapte à son nouvel environnement, comprenne et intègre les modes de fonctionnement de la commune, se sente bien et souhaite continuer l'aventure.</i> L'intégration d'un collaborateur commence dès sa première journée dans l'administration
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines

2.6.1. Créer une technique d'accueil du personnel. (A)

Description	Etablir une procédure d'accueil au niveau du service des ressources humaines. Disposer d'une check-list pour le nouveau membre du personnel. Lui préparer un petit pack d'accueil. Désignation d'un parrain au sein de l'Administration communale. Annoncer le nouvel engagement sur l'intranet. Formation à l'accueil du nouveau membre du personnel, réalisée par la Direction générale et une partie par les ressources humaines.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

2.7. Evaluer. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à améliorer l'évaluation professionnelle, qui se définit comme une appréciation que porte l'employeur sur la performance d'un collaborateur et la qualité du travail réalisé au cours d'une période donnée et suivant le profil de fonction.</i>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines

2.7.1. Améliorer les procédures d'évaluation. (A)

Description	Veiller à ce que chaque évaluateur ait bien suivi la formation à l'évaluation. Encourager les évaluations régulières au sein de chaque service. Organiser un calendrier avec les évolutions de carrière.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

2.8. Planifier/Prévoir (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à savoir évaluer l'importance des tâches et le temps imparti pour chacune d'entre elle pour ne pas être pris par le manque de temps et ne pas respecter les délais.</i>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines

2.8.1. Mettre en place une culture de gestion de projet. (A)

Description	Proposer des formations en gestion de projet. Responsabiliser les travailleurs à la gestion complète des projets dont ils ont la charge. Via le plan de formation
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS
Constat	Nous travaillons avec IMIO au nouveau logiciel prévu en septembre 2024. Avec les différentes crises nous n'avons pas eu le temps.

2.9. Soutenir la mobilité. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à favoriser la mobilité et s'intègre parfaitement dans une logique de développement de ses collaborateurs, car c'est en sortant de sa zone de confort que l'on développe ses compétences.</i>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines

2.9.1. Mettre en place des procédures de mobilité. (A)

Description	Mettre les offres d'emploi sur intranet. Faire le lien avec les évaluations et les attentes et projets des collaborateurs.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

3. Etre une administration qui offre un service public de qualité aux citoyens en s'équipant techniquement, administrativement et technologiquement, tout en optimisant les outils informatiques/domotiques. (OS)

Description	Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC) <i>"Nous ne devons pas subir l'évolution technologique mais plutôt profiter de ses avancées en repensant le fonctionnement de l'administration et les canaux de communication avec le citoyen".</i> <i>"La révolution numérique nous accompagne dans la vie quotidienne via des applications telles que les accès aux comptes bancaires, horaires de train, trafic routier, réseaux sociaux, e-shopping et bien d'autres. Modifier uniquement notre environnement technologique apparaît comme totalement inadapté voire même inefficace. Entrer dans le monde actuel interconnecté implique un regard neuf sur le fonctionnement de l'Administration afin que l'outil et l'organisation soient en adéquation et donc performants. Ce virage numérique nécessitera la rationalisation de notre capacité informatique existante via un plan d'ensemble. L'utilisation d'outils communs adaptés aux spécificités de chaque service, l'implémentation de logiciels adaptés afin de simplifier le travail des fonctionnaires communaux (robotisation des tâches répétitives), les connexions haut-débit entre les bâtiments communaux, l'archivage électronique et sonore des documents, la possibilité de développer un réseau intranet collaboratif/informatif... sont autant d'objectifs que nous poursuivrons".</i> <i>" Une gestion durable du patrimoine mobilier et immobilier communal sera menée avec, par exemple, un renouvellement progressif de la flotte de véhicules et des engins de chantier plus respectueux de l'environnement, l'acquisition de matériels alternatifs pour le désherbage sans pesticide, une gestion informatisée des stocks et de l'outillage spécifique. Nous procéderons à une étude pour la création d'une Régie des bâtiments responsable du cadastre, de l'état des lieux et des plans d'action concernant l'ensemble des bâtiments communaux.</i> <i>Ces plans concerneront notamment la rationalisation/construction des infrastructures du service travaux, l'adaptation des bâtiments aux économies et production d'énergie, la constitution d'une réserve foncière et l'étude d'un nouveau centre administratif. Les infrastructures communautaires telles que les Charmettes, le Beau site ou le 33 avenue de Merode seront embellies en concertation avec les voisins, grâce notamment à des budgets participatifs".</i>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration, Volet interne : Administration générale - Gestion informatique et E-gouvernement

3.1. Equiper les services de matériel adapté et performant. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à l'amélioration des services de l'administration aux besoins des citoyens au niveau relationnel et, d'autre part, à adapter nos outils de travail aux changements perpétuels engendrés par l'évolution technologique.</i> Mettre à disposition le matériel approprié au besoin du collaborateur dans le cadre de ses missions journalières.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration

3.1.1. Améliorer la gestion et l'achat de matériel et du mobilier de bureau. (A)

Description	<u>Description :</u> Cette action a pour objectif une centralisation de tous les achats pour le matériel de bureau d'une part, et le mobilier de bureau d'autre part. Dans la mesure du possible, un recours à la centrale d'achat du Service public de Wallonie sera privilégié. Pour le matériel et le mobilier non-accessible via la centrale d'achat, un marché stock pluriannuel sera mis en place. <u>Liste des sous-actions :</u> Cette action se compose de 2 sous-actions : * Planifier les besoins et créer un marché public mobilier de bureau, * Planifier les besoins et créer un marché public pour les photocopieurs/imprimantes.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	Une grande acquisition de photocopieurs a eu lieu en juin 2021, via la centrale d'achat du SPW. Nos besoins sont dès lors couverts pour plusieurs années. Quant au mobilier, un accord-cadre pour l'acquisition de chaises de bureau a été attribué en décembre 2022. Un autre accord-cadre est envisagé pour le reste du mobilier, courant 2024. Par la nature même des accords-cadres, à renouveler tous les quatre ans, l'action n'est jamais totalement finalisée mais nous pouvons quand même clôturer cette action.
O.D.D.	Consommation et production responsables

3.1.2. Améliorer la gestion et l'achat du matériel et de l'outillage. (A)

Description	<u>Description :</u> Cette action a pour objectif une centralisation de tous les achats pour le matériel et l'outillage utilisés par les services de l'Administration (Département des infrastructures, Régie foncière...). Dans la mesure du possible, un recours à la centrale d'achat du Service public de Wallonie sera privilégié. Pour le matériel non-accessible via la centrale d'achat, des marchés stocks pluriannuels seront mis en place. <u>Liste des sous-actions :</u> Cette action se compose de 3 sous-actions, portant sur : * le matériel et l'outillage de plomberie et sanitaire, * le matériel et l'outillage d'électricité, * le matériel, l'outillage et le matériau de peinture.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indice de santé	
Progression	95
	EN COURS
Constat	L'accord-cadre sur l'électricité a été attribué en avril 2021 (et sera relancé en 2024). Celui sur la plomberie a été attribué en septembre 2023. Celui sur la peinture a été attribué en février 2024. La logique de conclure des accords-cadres s'étend progressivement à toutes les commandes "ordinaires" : chaises de bureau, produits d'entretien, produits d'hygiène... L'action n'est dès lors jamais totalement finalisée.
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Consommation et production responsables

3.2. Tourner l'informatique vers l'efficacité et les nouvelles technologies. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à se tourner vers les nouvelles technologies, qui supposent l'utilisation des ordinateurs et de divers réseaux de télécommunications permettant de relier les utilisateurs entre eux, et de les relier à l'information.</i> Le concept doit être ici entendu comme recouvrant l'ensemble des outils et techniques résultant de la convergence des télécommunications, de l'informatique et de l'audiovisuel avec comme dénominateur commun l'utilisation de données numériques.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion informatique et E-gouvernement

3.2.1. Moderniser le matériel informatique et renforcer la sécurité des données. (A)

Description	Cette action est composée d'une sous-action : * Mettre en place iA.Consult
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion informatique et E-gouvernement
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

3.2.2. Développer les systèmes de sécurité, d'accès,... (A)

Description	Cette action est composée de 2 sous-actions : * Uniformiser et moderniser la gestion des alarmes, * Uniformiser et moderniser la gestion des accès.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion informatique et E-gouvernement
Indice de santé	
Progression	30
	EN COURS

3.2.3. Se doter des logiciels adéquats et performants. (A)

Description	Objectifs: Confort de travail > Meilleure communication interservices > Rapidité et précision de l'information Cette action est composée de 12 sous-actions : * Mettre en place iA.Délib * Mettre en place iA .Docs * Mettre en place iA.Pst * Mettre en place iA.Smartweb * Mettre en place liA.Tech * Mettre en place iA.Urban * Mettre en place iA.Quaive * Mettre en place MY SIRH * Mettre en place options supplémentaires CIVADIS/finances * Mettre en place options supplémentaires CIVADIS/GRH * Mettre en place options supplémentaires CIVADIS/Démographie * Mettre en place un logiciel de gestion des marchés publics
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion informatique et Egouvernement
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

3.2.4. Se doter de matériels adéquats et performants (A)

Catégorie	
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

3.2.5. Développer la domotique (codes, chauffages, compteurs,...). (A)

Description	Etude d'une solution de GTC avec régulation connectées (Budget 2023)
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion informatique et Egouvernement
Indice de santé	
Progression	30
	EN COURS

3.2.6. Développer un plan "e service" afin d'améliorer et d'accentuer le contact avec les citoyens. (A)

Description	Développer les démarches en ligne notamment avec iA.téléservices d'IMIO. Cette action est composée de 5 sous-actions : * Mettre en place, installer et développer iA.Téléservice * Mettre en place iA.Ideabox * Mettre en place deliberations.be * Mettre en place iA.Bibliotheca * Mettre en place e-Atal
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion informatique et Egouvernement
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

3.3. Développer et entretenir le charroi. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à mettre en place un système d'entretien du charroi existant.</i> Et dans un deuxième temps, remplacer les véhicules qui ne sont plus ou pas aux normes pour répondre aux besoins des services concernés. Enfin, réfléchir à l'achat de véhicules électriques toujours dans la politique de diminution de l'empreinte carbone.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration

3.3.1. Mettre en place un cadastre du charroi. (A)

Description	Le Département des infrastructures dispose de véhicules divers et variés, tant pour les transports du personnel et des matériaux (camionnettes, camions, voitures...) que pour l'exécution de tâches spécifiques (chargeur sur pneus, transpalette, grues...) ou le matériel spécifique. Comme tout objet, ce matériel vieillit. Il convient donc d'établir un inventaire complet de ce matériel, en mentionnant son âge et son état général, pour ensuite définir un programme de renouvellement, par des véhicules similaires ou, au contraire, différents si des besoins nouveaux sont apparus.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Consommation et production responsables

3.3.2. Etablir un plan de remplacement et d'entretien à long terme avec vision CNG et électrique. (A)

Description	La Commune dispose du charroi conséquent. Celui-ci à la spécificité de rouler peu puisqu'il circule la majorité du temps sur le territoire communal et parcourt donc de petits trajets. Dans ce cas de figure, l'usage de moteur diesel n'est pas du tout adapté, mais nous étions obligés d'y recourir vu l'absence d'alternatives. Heureusement, ces dernières années ont vu le développement de véhicules à moteur électrique ou à gaz répondant à nos besoins et beaucoup plus adaptés à l'usage que nous réservons à notre charroi. Sur base de l'état d'usure de nos véhicules, il importera de pourvoir à leur remplacement par des véhicules électriques ou à gaz chaque fois que cela sera possible. Cette action est composée d'une sous-action : * Développer l'usage des véhicules électriques.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	10
	EN COURS
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

3.4. Développer la communication interne. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à développer la communication interne est de convaincre et faire adhérer les collaborateurs aux projets de la direction.</i> La communication a pour mission de valoriser l'image et les performances des agents communaux via différents outils.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Communication interne

3.4.1. Développer les différents outils de communication interne. (A)

Description	Installer un intranet communal afin de diffuser des newsletters au personnel communal. Cette action est composée d'une sous-action : * Développer iA.Quaive
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Communication interne
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

3.5. Optimiser l'administration. (OO)

Description	Cet objectif vise à mettre en place des processus de travail clairs dans tous les domaines. Nous souhaitons développer des logiciels qui aident à uniformiser, simplifier, automatiser, archiver, structurer. Le but est de classer dans un même endroit des dossiers structurés, communs ou non afin d'éviter le transport et la perte éventuelle de certains documents. Cela permet aussi de faciliter la mise à disposition des différents documents à remettre aux citoyens. Cet Objectif opérationnel se retrouve donc diffusé dans tous les services via les logiciels. L'esprit est celui d'un espace de co-working virtuel qui centralise les différents outils (Office et IMIO) pour mieux travailler ensemble.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration

3.5.1. Développer un plan pour gérer les demandes multiples. (A)

Description	Cette procédure est en cours de développement via l'application iA.Tech (voir actions "mettre en place e-Atal et iA.Tech). Le but est d'introduire toute demande (interne à l'administration actuellement) via Atal 6, la réception de ces demandes est visible par 5 personnes (3 contremaîtres et le service administratif). Actuellement, seuls les directeurs d'écoles et de la bibliothèque ont cet accès depuis janvier 2022. Cet accès va prochainement être élargi à tous les services communaux. Toutes les demandes externes (riverains) se feront via Téléservice dans le courant de l'année 2022, mais application difficile à utiliser par les demandeurs (développement avec IMIO). Lors de l'introduction d'une intervention, les statuts sont : - En attente : lors de l'introduction de la demande ; - Refusé : si non réalisable ; OU Prise en compte ; OU Demande d'information complémentaire ; OU Rediriger vers tiers ; - Accepté : intégration dans Atal (avec éventuellement planification et/ou demande fourniture) - Clôturé : intervention réalisée Parallèlement à cela, sont en cours de développement : - la gestion du stock : introduction des différents articles (toute marchandise confondue) pour les demandes de fournitures ; - Demande de fournitures (bons de commande) : à développer avec le service finance (procédure, validation, acceptation) ; - Développement des marchés stocks pour alimenter le magasin.
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS
Commentaires	Pour le développement des bons de commande (demandes de fourniture), il y aura lieu d'avoir une vraie synergie entre le département Infra et le service finances, le programme Atal permettant la connexion au budget (validation finale par le service finance).

3.5.2. Initier, amplifier et suivre différents contrats-cadres (A)

Catégorie	
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

3.5.3. Externaliser certaines prestations spécifiques si nécessaire pour la continuité du service public (A)

Catégorie	
Indice de santé	
Progression	80
	EN COURS

3.5.4. Processus (A)

Description	
Indice de santé	
Progression	40
	EN COURS

4. Etre une administration professionnelle et efficiente, qui s'implique et qui gère les deniers publics de manière rigoureuse en s'assurant du contrôle de ceux-ci. (OS)

Description	Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC) <i>" La maîtrise des dépenses doit rester une priorité majeure principalement par l'optimisation de nos moyens utilisés pour délivrer les services à la population : digitalisation, amélioration de nos procédures et de notre organisation, réduction des frais de fonctionnement avec une attention particulière pour les économies d'énergie...nous devons trouver un juste équilibre entre nos recettes et nos dépenses tout en soutenant un programme d'investissement durable en accord avec les objectifs et les valeurs fixés.</i> <i>Nous resterons attentifs aux dépenses de transfert (dotations et subsides) afin de veiller à ce que celles-ci restent sous contrôle même si la gestion ne relève pas directement de l'administration communale. Vis-à-vis de ce dernier point, un dialogue constructif sera privilégié avec les organismes concernés pour partager ensemble les objectifs d'optimisation des moyens et le maintien de la qualité de service.</i> <i>En matière d'emprunts et de dette, nos objectifs sont les suivants : équilibrer au mieux nos emprunts afin d'obtenir les meilleures conditions de financement tout en gardant une sécurité à long terme et, par là, réduire la charge de la dette. Par ailleurs, afin de ne pas l'accroître, un recours à l'autofinancement et à la recherche d'un maximum de subsides restera une des voies privilégiées.</i> <i>Un contrôle budgétaire rigoureux, effectué avec les responsables de service, sera poursuivi afin de préserver l'équilibre des finances et d'anticiper au mieux toute évolution qui pourrait obérer cette situation".</i>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration

4.1. Moderniser l'Administration générale. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à un désir d'accroître l'efficacité des services grâce à différents domaines d'actions et moyens techniques (conformement aux besoins actuels.)</i>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration

4.1.1. Redéfinir le rôle du CODIR en créant des groupes de travail spécifiques par matière. (A)

Description	Création, dans la Délib, des rubriques suivantes : * Comité de gestion (DG + DGA + DF) * Comité de direction (Comité de gestion + Directrice RH + Directeur Département des infrastructures + Directeur Département patrimoine et logement) * Comité de direction étendu (Comité de direction + Directeur Département cadre de vie + Directrice Département démographie + Directeur département sport + Directrice cohésion sociale + Responsable bibliothèque)
-------------	--

	* Comité de direction Commune/CPAS (Comité de Direction commune + DG CPAS + Coordinateur des services sociaux + juriste + DF CPAS)
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

4.1.2. Travailler la transversalité entre les différents services. (A)

Description	Nous avons opté pour la création de différents Copils et la gestion de projets.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Communication interne
Indice de santé	
Progression	80
	EN COURS

4.1.3. Mettre en place l'évaluation interne régulière du PST, en parallèle avec le rapport annuel et une évaluation financière. (A)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	50
	EN COURS

4.1.4. Mettre en place une stratégie de nomination optimisée. (A)

Description	Avoir une vision à long terme pour stabiliser les membres du personnel
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

4.1.5. Stabiliser le personnel en ayant une réflexion sur la distribution des points APE. (A)

Description	Planifier de manière stratégique les postes pour lesquels il est intéressant d'avoir des subsides APE et ceux pour lesquels il est préférable de stabiliser le personnel en place.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion des ressources humaines
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	Visualisation globale des points APE pour l'année

4.1.6. Etablir un cadastre des conventions accessibles à tous les services et en assurer les suivis d'exécution. (A)

Description	Création d'un document reprenant l'ensemble des conventions portant sur des immeubles mis à disposition par la Commune. Le document reprend les principales informations pertinentes (durée, répartition des travaux d'entretiens,...) Cette action se compose de 3 sous-actions : - Faire l'inventaire des conventions existantes et les digitaliser - Etablir le document récapitulatif - Mettre le document et les conventions digitalisées à disposition de l'ensemble des services
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	60
	EN COURS

4.1.7. Réorganiser et développer le Secrétariat de la Direction générale. (A)

Description	Le secrétariat de la Direction générale est le pôle central de l'Administration communale. Il y a lieu de le moderniser, de le développer via notamment l'utilisation d'outils "métiers" plus spécifiques tels que "iA.Délib" ou encore "iA.Docs" afin d'améliorer les relations tant avec les politiques qu'avec les agents de l'administration. Cette action est composée de 2 sous-actions : * Développer l'interaction avec le Pouvoir organisateur * Développer l'interaction avec les Départements
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

4.1.8. Développer une méthodologie dans la préparation et le contrôle des dossiers et demandes politiques et des relais officiels. (A)

Description	Afin d'aider au mieux les Conseillers dans l'exercice de leur mandat, il est prévu de placer dans l'espace documentaire du logiciel métier "iA.Délib" différents documents. 1) première partie : procès-verbaux des Conseils, des Commissions communales, rappel des consignes légales (déclarations de mandats,...) 2) deuxième partie : représentants communaux au sein des différentes intercommunales ; Une autre partie accessible uniquement aux membres du Collège pour prendre connaissance des différentes questions écrites posées par les Conseillers communaux.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	Mise en ligne facile et pratique pour les Conseillers.

4.1.9. Se doter d'outils permettant aux DG/DGA de développer une organisation efficace. (A)

Description	Aux moyens des Copils, Codirs, réunions avec les chefs de service et Directeurs de départements mais aussi le contrôle interne, la Direction générale gère l'Administration communale.
--------------------	--

	Il manque juste le logiciel et les formations en gestion de projets.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS

4.2. Mettre en place le contrôle interne. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à développer un dispositif pour permettre de maîtriser les opérations à risques qui doivent être faites.</i> Ses ressources sont pour cela mesurées, dirigées et supervisées de façon à permettre aux services de réaliser ses objectifs et d'être plus performants.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration

4.2.1. Evaluer et gérer les risques encourus par l'Administration. (A)

Description	
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS

4.2.2. Mettre en place les procédures de gestion. (A)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	0
	ANNULE (voir point 4.1.9.)

4.3. Assurer la sécurité et le bien-être. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à couvrir tous les aspects relatifs aux circonstances, aux conditions et à l'environnement dans lesquels les personnes exécutent leur travail.</i> Nous souhaitons agir sur plusieurs aspects comme la sécurité au travail, la protection de la santé du travailleur, l'hygiène au travail et l'embellissement du lieu de travail.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration

4.3.1. Entretien de base de toutes les infrastructures (A)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Indice de santé	
Progression	60
	EN COURS

4.3.2. Garantir un site de l'Administration communale (Château du Héron) fonctionnel et conforme au bien-être du personnel. (A)

Description	Cette action se décompose en 2 sous-actions : * Construction d'une extension de la Maison communale * Mettre en conformité le Château du Héron
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration
Indice de santé	
Progression	20
	EN COURS

4.3.3. Développer et rénover un site des services de la Colline du Glain fonctionnel et conforme au bien-être du personnel.

(A)

Description	<u>Description :</u> Cette action a pour objectif de développer les infrastructures techniques et administratives sis Colline du Glain. La construction d'un nouveau hangar est prévue. Le déménagement du Département cadre de vie vers une extension de la Maison communale libérera également de l'espace pour le Département infrastructures. <u>Liste des sous-actions :</u> Cette action se décompose en 1 sous-action : * Construction d'un hangar/ateliers
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS
Constat	En novembre 2021, la Commune a attribué à ECETIA un marché « in house » relatif à la construction d'un nouveau hangar. ECETIA a elle-même lancé un marché « design and build » dans le courant de l'année 2022. Ce marché a été attribué au printemps 2023 et notifié dans le courant de l'été à WILLY NAESENS. Le permis d'urbanisme a été introduit à la fin de l'année 2023. Le Fonctionnaire délégué ayant refusé la demande de PU, un recours sera lancé contre cette décision en mars 2024.

4.3.4. Mettre à jour le Plan général d'urgence et d'intervention communal. (A)

Description	Actualisation du plan général d'urgence et d'intervention communale (PGUIC) dont la Commune est tenue de disposer. Cette action est composée de 6 sous-actions : - Actualiser la liste des personnes de contact et leurs coordonnées - Actualiser la liste des risques présents sur la Commune - Etablir diverses fiches pratiques (fiches modèles, fiches infos, fiches procédures, et fiches check-list) - Soumettre le PGUIC à l'approbation du Conseil communal - Assurer la diffusion du PGUIC et des plans monodisciplinaires en interne et assurer l'information des membres du personnel repris dans le PGUIC - Programmer et réaliser un exercice de mise en pratique du PGUIC
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

4.3.5. Tenir à jour et mettre en pratique le Règlement général sur la protection des données (RGPD) et le poste de Délégué à la protection des données (DPO). (A)

Description	Mise en conformité de l'administration aux règles issues du RGPD et des législations belges qui en sont issues. Cette action est composée de 2 sous-actions : - Création du registre des activités de traitement - Support aux différents services de l'administration en matière de traitement de données à caractère personnel.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

4.3.6. Volet bien-être. (A)

Description	Dans cette Action "Bien-être" sont repris toutes les actions à réaliser qui sont exprimées dans les Plans d'actions annuels (PAA) En effet, cette action a pour objectif la concrétisation au sein de l'Administration communale de sa politique en matière de bien-être des travailleurs lors de l'exercice de leur travail. Son but est d'éviter les risques, de les supprimer ou les réduire à la source, de préférer les mesures de protection collectives aux individuelles et de veiller à la formation/information des travailleurs. Cette politique est intégrée dans le management complet de l'Administration communale. Elle couvre la sécurité au travail, la protection de la santé des travailleurs, les risques psychosociaux, l'ergonomie, l'hygiène au travail, l'embellissement de lieux de travail et l'environnement. Elle est basée sur le système dynamique de gestion des risques et tient compte de la nature des activités, des risques spécifiques liés à ces activités et des risques spécifiques propres à certains groupes de travailleurs. Ce système dynamique de gestion des risques s'appuie sur les analyses des risques, qui seront réalisées au niveau de l'organisation du travail, du poste de travail (ou de la fonction) et au niveau du travailleur. Ces analyses des risques se composeront de l'identification des dangers, de la définition et de la détermination des risques et de l'évaluation des risques. Les conclusions de ces analyses seront exprimées en actions à réaliser dans le Plan global de prévention (appelé aussi Plan quinquennal) et dans les Plans d'actions annuels qui en découlent. Il y a 105 sous-actions actuellement qui dépendent de l'action bien-être
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Échéance	31/12/2024

Indice de santé	
Progression	80
	EN COURS
Constat	Dans cette Action "Bien-être" sont repris tous les Plans d'actions annuels (PAA) qui détaillent toutes les sous-actions à réaliser. Tous les PAA de 2019 à 2024 ont été créés : Le PAA 2019 est finalisé. Par exemple les sous-actions suivantes ont été finalisées : déclaration d'intention BET, Plan Global 2020-2024, exercices incendie (écoles, Bibliothèque de Genval), analyses des risques ergonomiques de 14 postes de travail différents, analyse des risques du chariot élévateur, analyse des risques incendie de la Maison communale, fiche de sécurité travaux d'élagage, etc. Le PAA 2020 est finalisé. Par exemple les sous-actions suivantes ont été finalisées : inventaire asbeste de tous les bâtiments de l'AC, analyse des risques psychosociaux générale (SONAR), analyse des risques déconfinement Covid-19 (académie, bibliothèque Genval, MC, Glain, complexe sportif, D'clic, écoles, etc.), visites des lieux de travail (AC, écoles). Le PAA 2021 est finalisé. Par exemple les sous-actions suivantes ont été finalisées : version n°1 des plans de gestion des périodes de fortes chaleurs et de vagues de froid, analyse des risques incendie (Glain, école du centre), analyse des risques (protection de la maternité, techniciens de surface, fossoyeurs), création du registre des faits de tiers, procédure amiante, suivi analyse des risques SONAR, formations (chariot élévateur, nacelle élévatrice, mini pelle, amiante), fiches de sécurité (bruit, chariot élévateur, nacelle élévatrice, mini pelle), habilitations (chariot élévateur, nacelle élévatrice, mini pelle). Le PAA 2022 est finalisé. Par exemple les sous-actions suivantes ont été finalisées : procédure accidents du travail, procédure analyse des risques relatif au travail d'un jeune, achat 50 chaises ergonomiques, formations (travail en hauteur et échafaudages mobiles et fixes, tronçonneuses, secourisme de base), fiches de sécurité (échafaudages, tronçonneuses), habilitations (échafaudages, tronçonneuses), analyse des risques (tronçonneuses, électricien), exercices incendie écoles. Le PAA 2023 est finalisé. Par exemple les sous-actions suivantes ont été finalisées : version n°2 des plans de gestion des périodes de fortes chaleurs et de vagues de froid, analyse des risques postes de travail AC, achat 25 chaises ergonomiques, achat et placement de 66 boîtes de secours, procédure réassort des boîtes de secours, exercices incendie (écoles, Beau Site, Charmettes, Maison communale, Colline du Glain), remplacement alarme incendie Colline du Glain, analyse des risques incendie Charmettes, formations (tronçonneuses, sécateur électrique, BA4, BA5, port manuel de charges, gestion de l'agressivité, incendie AC et écoles), fiches de sécurité (sécateur électrique), habilitations (sécateur électrique, tronçonneuses). Le PAA 2024 est en cours.
O.D.D.	Bonne santé et bien-être

4.3.7. Plan quinquennal en matière de bien-être au travail - Volet bâtiment. (A)

Description	Voir : Mettre en place Plan global de prévention Cette action comprend 1 sous-action : * Plans annuels d'actions en matière de bien-être au travail
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Bonne santé et bien-être
Plan	Plan global de prévention

4.3.8. Plan quinquennal en matière de bien-être au travail - Volet équipement. (A)

Description	Voir : Mettre en place Plan global de prévention Cette action comprend 1 sous-action : * Plans annuels d'actions en matière de bien-être au travail
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Bonne santé et bien-être

4.4. Accentuer la bonne gouvernance. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à renforcer les caractéristiques suivantes : la transparence, l'accès à l'information, la responsabilisation et la gestion du secteur public.</i>
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration

4.4.1. Mettre en place des réunions entre la Bourgmestre, la Direction générale et le Directeur financier pour assurer le suivi des grandes décisions et anticiper. (A)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

4.4.2. Promouvoir des formations pour les Conseillers communaux, les Echevins et les représentants des intercommunales. (A)

Description	- Création d'un fichier reprenant toutes les questions écrites posées par les Conseillers au Collège communal.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	50
	ANNULE

4.4.3. Garantir des interactions constructives avec les intercommunales, les acteurs publics, la Province et les asbl éventuelles. (A)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Indice de santé	
Progression	0
	ANNULE

4.5. Moderniser les marchés publics. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à mettre les marchés publics au centre de la majorité des achats de l'administration.</i> Renforcer via des logiciels et processus de fonctionnement clairs.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration

4.5.1. Apporter un cadre juridico-administratif aux services concernés. (A)

Description	<u>Description :</u> Cette action a pour objectif de centraliser la gestion des marchés publics au sein du service des marchés publics. Le service des marchés publics prendra la main sur la procédure et sur les éléments juridiques et administratifs de chaque marché. Il travaillera en collaboration avec les autres services et départements, qui restent compétents pour le volet technique. <u>Liste des sous-actions :</u> Elle est composée de 4 sous-actions : * centraliser les achats, augmenter le nombre de marchés publics * centraliser les achats, augmenter le nombre de marchés stock * cadastre des marchés publics en cours * mettre en place une procédure interne à l'Administration relative aux demandes et à la gestion des marchés publics.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	L'Administration a acquis un logiciel de gestion des marchés publics (3P), puis a mis en place une nouvelle procédure interne. Le service des marchés publics a été renforcé, grâce à de nouveaux engagements. Une procédure d'intégration des futurs marchés dès la conception du budget a été créée : grâce à cela, les marchés publics sont planifiés pour toute une année/un exercice budgétaire. Le service des marchés publics dispose d'une vue d'ensemble des projets à réaliser. Enfin, le nombre d'accords-cadres (notamment des marchés stocks) attribués est en augmentation.
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs

4.5.2. Favoriser les adhésions aux centrales d'achats des marchés des pouvoirs locaux. (A)

Description	<u>Description :</u> Cette action a pour objectif de privilégier, pour tous types de marchés publics, les centrales d'achats auxquelles la Commune a adhéré (ou va adhérer). Sont notamment concernées les centrales d'achat du Service public de Wallonie (Département des Technologies de l'information et de la communication d'une part, Département de gestion mobilière d'autre part), de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des Services publics fédéraux (dont le SPF Pension - Service social collectif), des intercommunales (IPFBW)... <u>Liste des sous-actions :</u> Cette action se décompose en 2 sous-actions : * adhérer aux centrales d'achats pertinentes pour la Commune * recourir aux centrales d'achats auxquelles la Commune a adhéré.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Amélioration de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	La Commune a adhéré aux centrales d'achat suivantes : ETNIC – Fédération Wallonie-Bruxelles (mars 2021), IPFBW (septembre 2021), Province du Brabant wallon (décembre 2021) SPW – Secrétariat général (février 2022), SPW – Intérieur et action sociale (mars 2022), SPW – École numérique (mars 2022), IMIO (septembre 2022), ORES ASSETS (mars 2023), GIG ASBL (décembre 2023), SPW – Mobilité et Infrastructures (février 2024). Le service des marchés publics s'assure ensuite que les manifestations d'intérêt pour les futurs marchés de ces centrales soient communiquées aux services concernés. Enfin, la Commune a régulièrement recours aux marchés de ces centrales d'achat pour y passer commande.
O.D.D.	Consommation et production responsables, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs

4.5.3. Amplifier les liens avec les intercommunales pour des prestations spécifiques pour garantir la continuité du service public. (A)

Description	<u>Description :</u> La Commune adhérera, au cours de la législature, aux intercommunales ECETIA et IGRETEC. Ces intercommunales, ainsi que celles à laquelle la Commune a déjà adhéré auparavant (InBW, IPFBW, ORES, IMIO), seront sollicitées pour des marchés "in house" ou pour leurs centrales d'achat/accords-cadres, et ce afin de bénéficier de leurs expertises. <u>Liste des sous-actions :</u> Aucune
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	La Commune a adhéré à ECETIA en novembre 2020, et à IGRETEC en septembre 2021. En février 2022, la Commune a proposé à la CWaPE de désigner ORES ASSETS comme GRD pour le gaz et l'électricité. La Commune poursuit ponctuellement ses collaborations « in house » avec IMIO, inBW, l'IPFBW. Ces marchés "in house" sont de plus en plus nombreux : hangar du service technique (ECETIA), accompagnement pour le Parc de la Corée (IGRETEC), accompagnement pour le suivi du marché de la piscine (IGRETEC), auteur de projet pour la réfection de la toiture de l'Académie (IGRETEC), auteur de projet pour la réfection des routes dans le cadre du PIC (inBW)...
O.D.D.	Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs

4.6. Moderniser la gestion financière. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à rendre plus fluide et renforcer le contrôle en amont du Collège communal des processus financiers.</i> La maîtrise des dépenses doit rester une priorité majeure principalement par l'optimisation de nos moyens utilisés pour délivrer les services à la population : digitalisation, amélioration de nos procédures et de notre organisation, réduction des frais de fonctionnement avec une attention particulière pour les économies d'énergie... Nous devons trouver un juste équilibre entre nos recettes et nos dépenses tout en soutenant un programme d'investissement durable en accord avec les objectifs et les valeurs fixés. Nous resterons attentifs aux dépenses de transfert (dotations et subsides) afin de veiller à ce que celles-ci restent sous contrôle même si la gestion ne relève pas directement de l'Administration communale. Vis-à-vis de ce dernier point, un dialogue constructif sera privilégié avec les organismes concernés pour partager ensemble les objectifs d'optimisation des moyens et le maintien de la qualité de service. En matière d'emprunts et de dette, nos objectifs sont les suivants : équilibrer au mieux nos emprunts afin d'obtenir les meilleures conditions de financement tout en gardant une sécurité à long terme et, par là, réduire la charge de la dette. Par ailleurs, afin de ne pas l'accroître, un recours à l'autofinancement et à la recherche d'un maximum de subsides restera une des voies privilégiées. Un contrôle budgétaire rigoureux, effectué avec les responsables de service, sera poursuivi afin de préserver l'équilibre des finances et d'anticiper au mieux toute évolution qui pourrait obérer cette situation.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Fonctionnement propre à chacun des services

4.6.1. Mettre en place des outils de gestion et de reporting financiers. (A)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Fonctionnement propre à chacun des services
Indice de santé	
Progression	0
	EN COURS

4.6.2. Responsabiliser les directeurs de département à la gestion de leur budget et du budget communal. (A)

Indice de santé	
Progression	30
	EN COURS

4.6.3. Assurer un suivi rapide des créances et des mises en paiement. (A)

Indice de santé	
Progression	0
	EN COURS

5. Etre une commune interactive avec son citoyen et qui met en valeur son efficacité via une charte graphique moderne et dynamique. (OS)

Description	Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC) <i>" Elément incontournable, elle permet à la commune d'être proche du citoyen. Afin de maximaliser cette proximité, un virage numérique a déjà été amorcé au sein de l'Administration et les prochains défis numériques s'articuleront autour de plusieurs projets majeurs, par exemple :</i> <i>constante amélioration du site communal afin de maximaliser les informations utiles au citoyen, en ce compris les informations dynamiques et leur évolution;</i> <i>simplification et numérisation des tâches administratives afin de permettre au citoyen de ne plus se rendre physiquement aux guichets de la commune;</i> <i>utilisation d'applications pour interagir et mieux comprendre les besoins et les attentes des habitants;</i> <i>renforcement de la communication écrite et digitale (bornes interactives...);</i> <i>possibilité pour le citoyen de payer des services administratifs via le site internet communal;</i> <i>projet de mise en place d'une newsletter mensuelle.</i> <i>Une attention toute particulière sera portée sur la communication et les services offerts à la population qui ne souhaite pas ou qui ne peut pas utiliser la communication digitale".</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine

5.1. Optimaliser et développer l'utilisation des différents supports de communication vers le citoyen. (OO)

Description	Cet objectif vise à permettre les échanges aisés entre les citoyens et les technologies mis en place pour fournir un service efficace via la charte graphique. C'est un document de travail qui contient l'ensemble des règles fondamentales d'utilisation des signes graphiques qui constituent l'identité graphique de notre administration. Donner les meilleures conditions de fonctionnement aux supports digitaux de communication mis à disposition des citoyens dans le but de faciliter l'information.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
O.D.D.	Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Paix, justice et institutions efficaces

5.1.1. Développer le Wifi public. (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - E-gouvernement
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

5.1.2. Moderniser la visibilité des actions communales et associatives. (A)

Description	Le nouveau site internet et le projet de refonte du Rix'info sont deux des grands axes pour atteindre cet objectif.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

5.1.3. Créer une identité graphique communale. (A)

Description	Jusqu'ici, le blason des Spinola est utilisé comme logo pour la commune. Afin de moderniser l'image et la communication de la Commune, un nouveau logo a été créé en interne par le service communication. Celui-ci s'accompagne d'une charte graphique qui reprend les règles de base d'utilisation du logo. Le logo remplace le blason sur tous les supports excepté pour : - le sceau communal - le protocole - les plaques de rues Le logo a été révélé au Conseil communal du mois de juin 2021. Cette action est composée de 3 sous-actions : * Suivi d'une formation sur la création de logos * Création d'une charte graphique * Mettre à jour les supports de communication avec le nouveau logo
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
Échéance	31/12/2022
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

5.1.4. Unifier, simplifier et rendre cohérents les différents supports. (A)

Description	Voir Créer une identité graphique communale . L'action se compose d'une sous-action : * Réaliser un marché public concernant l'impression du bulletin communal d'information sur du papier respectueux de l'environnement.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

5.1.5. Développer les relations avec la presse. (A)

Description	Systématiser l'envoi de communiqués de presse pour les événements organisés par l'Administration communale et pour les informations importantes.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

5.1.6. Créer une signalétique interne et externe pour mieux accueillir le public. (A)

Description	Avec le nouveau logo, il était important de poursuivre cette dynamique en modernisant notamment l'espace d'accueil du public aux guichets population mais également en apposant le nouveau logo sur les autres bâtiments communaux. Cette action se décompose en 5 sous-actions : - Mettre une valve communale extérieure pour les informations communales uniquement (horaires des guichets, fermetures exceptionnelles, événements communaux...), - Installation d'un écran d'information aux guichets population, - Actualisation de la signalétique dans les bâtiments et sur les portes des bureaux, - Rénovation des guichets population, - Apposition du logo dans les bâtiments communaux.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

5.1.7. Développer les différents outils de communication externe. (A)

Description	Il s'agit d'optimiser les outils de communication existants et de développer de nouveaux outils. Cette action se décompose en 8 sous-actions : - Refonte du site internet - Lancement de l'application Rixensart en poche - Remplacement des panneaux lumineux - Refonte du Rix'info - Création d'une newsletter d'information - Dynamisation de la page Facebook - Création d'un compte instagram - Mise à jour de la fiche Google business de la Maison communale
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
Indice de santé	
Progression	85
	EN COURS
Constat	La plupart des actions ont été finalisées. Seules subsistent : - Remplacement des panneaux lumineux (gros investissement) - Création d'une newsletter d'information (Analyse de la pertinence, du coût, du contenu ou encore de la périodicité)

6. Etre une commune qui favorise l'accès au savoir et à la culture en s'inscrivant dans une perspective d'éducation permanente et d'émancipation sociale et culturelle. (OS)

Description	Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC) <i>" Rixensart est riche de ses habitants et de ses associations. nous entretiendrons cette richesse et encouragerons son essor en créant une salle polyvalente (modulable en fonction des activités) ouverte aux événements culturels, sportifs et sociaux".</i> <i>La Commune continuera à préserver la diversité de son agenda culturel et la richesse de son patrimoine. elle soutiendra le Centre culturel et le réseau des bibliothèques ainsi que les initiatives privées qui participent au développement de la culture, du folklore et de la convivialité, notamment autour du Château de Merode et du lac de Genval. La culture est également un moyen efficace pour renforcer la sensibilisation aux enjeux du développement durable afin d'encourager des comportements responsables (conférences, ateliers). Afin de garantir un confort d'action et d'accès, certaines infrastructures seront améliorées (ex : vitrine pour le Syndicat d'initiative, ascenseur à la bibliothèque communale, travaux d'isolation à la bibliothèque de Froidmont, installation d'espaces ludothèque et numériques dans les bibliothèques) ou mises à disposition (lieux de création et d'exposition)".</i> <i>" Enseignement fondamental : L'éducation est la base du développement tant personnel que sociétal. L'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles négocie actuellement un tournant important avec le Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Le rythme d'application des mesures du Pacte prendra en compte le besoin d'accompagnement et de formation des équipes éducatives. en concertation avec les équipes enseignantes et les directions, nous ouvrirons nos pratiques aux innovations et évolutions pédagogiques afin de rendre l'élève acteur de ses apprentissages (ex : favoriser l'autonomie par la pédagogie participative ou s'adapter aux différentes formes d'intelligence et aux rythmes de chaque apprenant par la pédagogie différenciée...). Les apprentissages se focaliseront sur l'acquisition des savoirs et compétences de base, la pratique du néerlandais (cours à partir de la maternelle et immersion à l'école du Centre), l'utilisation du numérique/des nouvelles technologies et la transmission de valeurs (citoyenneté, développement durable, devoir de mémoire...). Afin de garantir un accès à tous, plusieurs dispositifs seront maintenus ou mis en place (adaptation à la langue d'enseignement, dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants, aménagements raisonnables afin de répondre aux besoins spécifiques de certains élèves, partenariats éventuels avec l'enseignement spécialisé dans la mise en place de classes inclusives ou de situation d'intégration). La qualité de l'accueil sera améliorée en renforçant si nécessaire le nombre et la formation des encadrants au « mieux vivre ensemble », en modernisant les écoles du Centre, de Bourgeois et de Maubroux et en renforçant la sécurité aux abords des écoles".</i> <i>"Enseignement artistique. L'académie est une véritable source de nouveaux talents et joue un rôle culturel important à Rixensart. Nous veillerons à la maintenance du bâtiment notamment par le remplacement de la toiture et à l'optimisation des espaces disponibles".</i>
-------------	---

	<i>En ce qui concerne les locations de salles et le prêt de matériel, nous simplifierons les règlements pour qu'ils s'adaptent à la réalité actuelle, notamment pour les associations. Nous renouvelerons progressivement le matériel de prêt afin qu'il corresponde aux besoins d'aujourd'hui."</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture, Volet externe : Développement des politiques - Enseignement

6.1. Développer un enseignement de qualité. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à mettre en place différents axes pour étendre la qualité de notre enseignement et de nos écoles.</i> L'éducation est la base du développement tant personnel que sociétal. L'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles négocie actuellement un tournant important avec le Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Le rythme d'application des mesures du Pacte prendra en compte le besoin d'accompagnement et de formation des équipes éducatives. En concertation avec les équipes enseignantes et les directions, nous ouvrirons nos pratiques aux innovations et évolutions pédagogiques afin de rendre l'élève acteur de ses apprentissages (ex : favoriser l'autonomie par la pédagogie participative ou s'adapter aux différentes formes d'intelligence et aux rythmes de chaque apprenant par la pédagogie différenciée...). Les apprentissages se focaliseront sur l'acquisition des savoirs et compétences de base, la pratique du néerlandais (cours à partir de la maternelle et immersion à l'école du Centre), l'utilisation du numérique/des nouvelles technologies et la transmission de valeurs (citoyenneté, développement durable, devoir de mémoire...). Afin de garantir un accès à tous, plusieurs dispositifs seront maintenus ou mis en place (adaptation à la langue d'enseignement, dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants, aménagements raisonnables afin de répondre aux besoins spécifiques de certains élèves, partenariats éventuels avec l'enseignement spécialisé dans la mise en place de classes inclusives ou de situation d'intégration). La qualité de l'accueil sera améliorée en renforçant si nécessaire le nombre et la formation des encadrants au « mieux vivre ensemble », en modernisant les écoles du Centre, de Bourgeois et de Maubroux et en renforçant la sécurité aux abords des écoles.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Enseignement
O.D.D.	Éducation de qualité

6.1.1. Garantir un enseignement de qualité ouvert aux évolutions pédagogiques et technologiques. (A)

Description	Tout ce qui est transversal > Vision digitalisation, marché public, achat, lisibilité... > Site internet, AES... > Pacte d'excellence, pôles territoriaux... Quid Humanités Cette action est découpée en 2 sous-actions : * centraliser la gestion administrative du personnel administratif des écoles * fédérer l'académie au sein du réseau communal
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

6.1.2. Développer, rénover et entretenir les bâtiments scolaires communaux (Programme annuel). (A)

Description	Cette action est composée de 2 sous-actions : * Ecole de Genval - Transformation et réparation de certaines menuiseries extérieures ; * Réalisation d'une extension pour l'école maternelle de Maubroux.
Indice de santé	
Progression	40
	EN COURS

6.1.3. Développer, rénover et entretenir les bâtiments scolaires communaux (Programme PPT). (A)

Description	Marché de travaux visant 3 écoles et 5 espaces sanitaires : Lot 1 Ecole du Centre Maternelle Lot 2 Ecole du Centre Primaire Lot 3 Ecole de Maubroux Maternelle Lot 4 Ecole de Rosières Garderie Lot 5 Ecole de Rosières 5^e et 6^e primaires Les sanitaires de la section maternelle et primaire sont plus que vétustes, une rénovation en profondeur s'impose. Optimisation de l'espace existant afin d'y ajouter si possible des WC. Mise à nu de l'espace existant afin de partir sur de nouvelle base et pouvoir procéder au modification du système d'égouttage qui pose bon nombre de problèmes.
--------------------	---

	Placement d'éléments sanitaire avec bloc bâti support "encastré et suspendu", donc placé à bonne hauteur. Placement de cloisons sanitaires adaptés. Finition des murs par un nouveau carrelage plus adapté, accueillant... Placement de lavabos et robinetteries adapté aux utilisateurs. Placement de plafond suspendu en dalle minérale avec nouveau système d'éclairage et ventilation mécanique (détecteurs de présence/absence). Cette action est composée de 16 sous-actions : * PPT 2018-2019 : Ecole de Rosières - Remplacement des menuiseries extérieures ALU (ancien bâtiment) ; * PPT 2018-2019 : Ecole du Centre - Remplacement des menuiseries extérieures (salle Martin Luther King et aile C) ; * PPT 2018-2019 : Ecole de Rosières - Isolation et pose d'un crépi sur l'ensemble des façades (ancien bâtiment); * PPT 2019-2020 : Ecole de Rosières - Fourniture et pose d'un préau ; * PPT 2018-2019 : Ecole de Bourgeois - Remplacement des menuiseries extérieures (2 lots bois et PVC) ; * PPT 2018-2019 : Ecole de Bourgeois - Réfection de la cour et de l'égouttage ; * PPT 2019-2020 : Ecole de Rosières - Fourniture et pose d'une isolation et correction acoustique de la salle de gym ; * PPT 2019-2020 : Académie de musique - Remplacement et isolation de la toiture ; * PPT 2019-2020 : Académie de musique - Remplacement de la chaudière ; * PPT 2019-2020 : Ecole du Centre - Remplacement de la chaudière primaire ; * PPT 2019-2020 : Ecole du Centre - Remplacement des menuiseries extérieures ailes A et B) ; * PPT 2019-2020 - Ecole du Centre - Remplacement du parquet de la salle de gym ; * PPT 2020-2021 - Ecole du Centre - Rénovation du réfectoire maternelle ; * PPT 2020-2021 - Ecole du Centre - Remplacement de l'éclairage par du "LED" ; * PPT 2020-2021 - Ecole de Rosières (ancien bâtiment) - Remplacement et isolation de la toiture ; * PPT URG SAN COVID 19 - Réfection des sanitaires dans 3 écoles et sur 5 sites (5 lots).
Indice de santé	
Progression	40
	EN COURS
O.D.D.	Éducation de qualité, Énergie propre et d'un coût abordable, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

6.1.4. Développer, rénover et entretenir les bâtiments scolaires communaux (APBW). (A)

Description	<u>Attention !!!</u> <u>les appels à projet de la Province ne concerne pas souvent les bâtiments scolaires mais visent plutôt l'ensemble des bâtiments communaux.</u> Quasi chaque année, la Province du Brabant wallon lance des appels à projets à destination des communes sur différents thèmes tel que : Territoire Lutte contre les coulées de boue Cohésion sociale Petite enfance (création de places d'accueil) Petite enfance (mise en conformité de places d'accueil) Services d'accueillant(e)s conventionné(e)s du Brabant wallon Accessibilité aux services publics des personnes atteintes d'un handicap Services visant à maintenir à domicile les personnes âgées et handicapées (aides aux familles) Services privés d'aide aux familles et aux personnes âgées agréées et subventionnées Actions mises en place pour agir contre l'isolement des aînés en améliorant leur mode de vie et leur santé (associations) Actions mises en place pour agir contre l'isolement des aînés en améliorant leur mode de vie et leur santé (communes) Aides au logement Hébergement d'intérêt public à destination des personnes âgées Economie Commerce local, circuits courts et digitalisation des points de vente Culture Le Livre tout Proche Place aux artistes Place aux jeunes Cette action est composée de 4 sous-actions : * APBW 2015 : Bibliothèque de Genval - Fourniture et pose d'un monte personnes à mobilité réduite ; * APBW 2018 : Mise en conformité du LANDAU - Fourniture et pose d'éléments de jeux ; * APBW 2018 : Mise en conformité du LANDAU - Rénovation des espaces extérieurs (clôture et terrasses) ; * APBW 2018 : Maison des Aînés - CCCA - Nouveaux locaux aux Papeteries.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
Indice de santé	
Progression	0
	ANNULE
O.D.D.	Égalité entre les sexes, Travail décent et croissance économique, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

6.1.5. Développer, rénover et entretenir les bâtiments scolaires (Programme UREBA). (A)

Description	Les subventions UREBA sont destinées à soutenir certains organismes qui veulent réduire la consommation énergétique de leurs bâtiments. Plusieurs démarches destinées à améliorer la performance énergétique de ces bâtiments peuvent être subsidiées. Pour le détail des investissements subsidiables et des exigences techniques : voir <i>infra</i>, Critères. Les organismes ELIGIBLES au programme de SUBVENTIONS UREBA sont : * les personnes de droit public : communes, provinces, CPAS et zones de police * les organismes non commerciaux : - les écoles, hôpitaux et piscines - les autres organismes poursuivant : un but philanthropique, scientifique, technique OU pédagogique ET dans le domaine de l'énergie, de la protection de l'environnement OU de la lutte contre l'exclusion sociale
Indice de santé	Nous n'avons pas de dossiers UREBA en cours ou prévu, le gain des subsides proposé est trop faible par rapport au conditions qu'il faut remplir pour en bénéficier.
	A AGENDER
O.D.D.	Énergie propre et d'un coût abordable, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

6.1.6. Développer les projets particuliers. (A)

Description	Répondre à des appels à projet et participer à des actions qui sensibilisent les enfants et les équipes sur des réalités auxquelles ils sont confrontés quotidiennement, comme par exemple le Zéro déchet, le gaspillage alimentaire, les économies d'énergie, l'Agenda 21, la violence,... Animations sur des sujets d'actualité tels que le Cyberharcèlement, la bienveillance, le harcèlement, le gaspillage,...
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	Les écoles continuent régulièrement à sensibiliser les élèves sur différents sujets de société via des animations, des sensibilisations, ...
O.D.D.	Faim "zéro", Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Énergie propre et d'un coût abordable, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

6.1.7. Développer, rénover et entretenir le mobilier et les équipements scolaires. (A)

Description	Cette action a pour objectif de doter les écoles de mobilier et d'équipements aux normes, et en suffisance. Une approche transversale sera privilégiée, en lieu et place d'une approche école par école, en vue notamment de réaliser des économies d'échelle dans les achats. Le cas échéant, des marchés stocks pluriannuels seront mis en place. Cette action est composée actuellement de 2 sous-actions : * réaliser un marché public d'acquisition de tableaux blancs interactifs * réaliser un marché public d'acquisition de mobilier scolaire.
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	Les écoles sont équipées en TBI et le mobilier a été renouvelé et le sera encore au fur et à mesure des années.
O.D.D.	Éducation de qualité, Consommation et production responsables, Paix, justice et institutions efficaces

6.1.8. Définir les plans de pilotage et mettre en oeuvre les contrats d'objectifs. (A)

Description	Signature de la convention d'accompagnement par le CECF Elaboration du Plan de pilotage par l'équipe présentation et approbation du Plan de pilotage par la Copaloc présentation et approbation du Plan de pilotage par le Conseil de participation présentation et approbation du Plan de pilotage par le Conseil communal Démarrage du contrat d'objectif Il y a 5 sous-actions qui composent l'action : * Ecole communale du Centre * Ecole communale Genval-La Bruyère * Ecole communale de Rosières * Ecole communale de Bourgeois * Ecole communale de Maubroux.
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Éducation de qualité, Inégalités réduites, Partenariats pour la réalisation des objectifs

6.1.9. Poursuivre le déploiement de la filière immersion. (A)

Description	L'immersion a débuté en 2016-2017 Ouverture de la 6 ^e primaire et déploiement complet en septembre 2022.
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Éducation de qualité, Inégalités réduites, Partenariats pour la réalisation des objectifs

6.1.10. Favoriser l'intégration des élèves à besoins spécifiques (A)

Description	Dans le cadre du Pacte d'Excellence et avec l'arrivée des Pôles territoriaux, de plus en plus d'enfants à besoins spécifiques font partie des élèves fréquentant les écoles dites "ordinaires", il est de notre devoir de mettre en place des "aménagements raisonnables" afin que ces enfants puissent être intégrés et se sentir à leur place dans nos écoles communales.
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	Toutes les écoles accueillent des enfants à besoins spécifiques, mise en place d'aménagements et aide et suivi par le pôle territorial
O.D.D.	Éducation de qualité, Inégalités réduites, Partenariats pour la réalisation des objectifs

6.1.11. Mettre en oeuvre les mesures du Pacte d'Excellence (A)

Description	Insufflé dès 2014 par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et la Ministre Joëlle MILQUET, le Pacte pour un Enseignement d'excellence est un ensemble de réformes de l'enseignement en FWB. Il concerne tous les aspects de l'enseignement de la maternelle à la fin du secondaire : le contenu des programmes, l'organisation des cours, la formation des enseignants, etc. Son objectif principal est de réduire les inégalités scolaires et d'améliorer les résultats de tous les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette vaste réforme concerne donc les 900.000 élèves et les 2 685 établissements scolaires en FWB. Son ampleur est donc inédite et vise le système éducatif dans toutes ses dimensions. Les mesures du Pacte sont * la mise en place du Tronc commun renforcé * la réforme des rythmes scolaires * les plans de pilotage des écoles * la mise en place des pôles territoriaux.
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Inégalités réduites, Partenariats pour la réalisation des objectifs

6.2. Soutenir le réseau des bibliothèques. (OO)

Description	Cet objectif vise à être un appui à l'ensemble des dispositifs mis en place pour poursuivre et/ou développer les projets, les équipements et les bâtiments des bibliothèques communales.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture

6.2.1. Poursuivre le Plan quinquennal de développement de la lecture 2018-2022. (A)

Description	Le plan quinquennal de développement de la lecture 2018-2022 a été clôturé et est désormais remplacé par le plan de développement de la lecture 2021-2025. Les priorités, objectifs et actions du plan 2021-2025 concernent aussi bien des publics précis à acquérir que des publics à fidéliser. Le réseau des bibliothèques prolonge sa politique d'offre par une politique de suscitation de la demande, poursuivant le plan de développement de ses bibliothèques par un plan de développement des pratiques de lecture et des capacités langagières sur le territoire rixensartois. Il repositionne des enjeux d'éducation permanente au centre de ses préoccupations et intègre les bibliothèques dans le tissu social et culturel de la commune. Ce plan identifie cinq grandes orientations stratégiques, auxquelles se rattachent des objectifs opérationnels eux-mêmes découpés en activités et services à mettre en œuvre : 1) Maintenir et développer la satisfaction des usagers acquis / Attirer les usagers potentiels 2) Renforcer une approche ciblée du public selon l'âge 3) Renforcer une approche ciblée de publics éloignés de la lecture Axe transversal I. Développer les pratiques liées au jeu Axe transversal II. Encourager un développement durable Les axes transversaux recoupent nécessairement un des trois axes de base. Etat d'avancement des différents objectifs : 1) Le lectorat individuel du réseau augmente progressivement depuis 2020, principalement sous l'impulsion de la bibliothèque de Genval et par le biais de l'augmentation substantielle du lectorat de sa section jeunesse. Les chiffres qui concernent le service du prêt au public sont en augmentation depuis de nombreuses années : +35,5 % par rapport à l'année 2009 pour l'ensemble du réseau. Les emprunts des usagers individuels du réseau augmentent substantiellement, pour atteindre un chiffre encore jamais atteint ! Les lecteurs inscrits sont tournés plus que jamais vers la lecture et ils reviennent très régulièrement à la bibliothèque qui devient leur « 3^e lieu » ou « 4^e lieu ». 2) Les publics de tous âges sont touchés par les services et les activités spécifiques qui leur sont proposés. 3) Les publics éloignés de la lecture restent difficiles à toucher, mais une stratégie est élaborée avec le collectif CultuRix pour aller davantage à leur rencontre. Axe transversal I. La Fête du Jeu bat son plein en 2022 et en 2024. Les soirées jeux mensuelles doivent être remplacées par des soirées découverte et prêt de jeux mensuelles, au terme d'un plan d'actions en cours : entamer la catalographie informatisée du fonds de jeux de société avec l'aide d'une stagiaire bibliothécaire, rechercher des bénévoles pour la vérification des pièces, ... Axe transversal II. Le développement durable est au cœur des actions des bibliothèques menées en collaboration avec d'autres services communaux et le CCR : Agenda 21, Ecoteam, Semaine du commerce équitable, Donnons un futur au présent, Comptoirs du
--------------------	--

	futur, GrainoRix, donnerie, boîtes à livres, sensibilisation du public au zéro déchet, ...
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS
Constat	Le plan quinquennal de développement de la lecture porte sur la période 2021-2025. Il est donc encore en cours jusqu'au 31/12/2025.
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs

6.2.2. Poursuivre le développement du réseau des bibliothèques. (A)

Description	Le réseau est constitué de 3 bibliothèques : la bibliothèque communale, la bibliothèque François De Troyer (asbl) et la bibliothèque de Froidmont (asbl). La Commune a à cœur de : 1) Organiser et dynamiser le réseau des bibliothèques de Rixensart 2) Soutenir les 3 bibliothèques, y compris les 2 asbl Etat d'avancement des objectifs : 1. Le réseau est organisé : convention, organe de gestion (Comité de coordination), activités en coordination (prêt inter-bibliothèques, programme d'activités commun), site internet, page Facebook et newsletter communs, identité visuelle du réseau, plan quinquennal commun, règlement et tarifs communs, ... 2. Les bibliothèques sont soutenues : * Les collections des 3 bibliothèques sont financées par la commune chaque année, selon une clé de répartition. Budget en 2022 : 20.300 € pour les asbl / 31.200 € pour la communale. Budget en 2024 : 20.438 € pour les asbl / 31.200 € pour la communale. * Les formations du personnel des 3 bibliothèques sont aussi financées chaque année. Budget 2022 : 1.100 € pour les 2 asbl / 3.040 € pour la communale. Budget 2024 : 910 € pour les 2 asbl / 2.150 € pour la communale * Chaque année le réseau se partage les 3 subventions-traitements de la FWB : 1 pour chaque bibliothèque (21.820 € + 40.000 € + 40.000 €). * Chaque année le service informatique entretient le parc informatique du réseau. * Chaque année la commune paie les charges relatives aux 3 bâtiments dans lesquels sont situées les bibliothèques (électricité, gaz, téléphone). * Exceptionnellement en 2021 la commune a dispensé les 2 asbl des charges locatives prévues initialement dans les concessions domaniales, afin de soutenir les asbl dans cette période difficile (post-covid et subventions traitements de la FWB non indexées).
Échéance	31/12/2025
Indice de santé	
Progression	75
	FINALISE
Constat	La convention entre la Commune et les 2 bibliothèques asbl porte sur la période 2021-2025, étant liée au plan quinquennal de développement de la lecture 2021-2025. Elle est

donc encore en cours jusqu'au 31/12/2025.

6.3. Soutenir les services et les associations via les activités culturelles, festives et touristiques. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à intégrer le savoir et la culture en partie intégrante du développement d'une commune.</i> L'éducation permet le développement social, économique et culturel de tout un chacun. L'émancipation de celle-ci ne consiste plus à imposer un modèle unique mais à valoriser la créativité de chacun et les différences sociales et culturelles. Rixensart met en avant toutes ces valeurs pour que chaque citoyen trouve sa place dans la commune. La Commune continuera à préserver la diversité de son agenda culturel et la richesse de son patrimoine. Elle soutiendra le Centre Culturel et le réseau des bibliothèques ainsi que les initiatives privées qui participent au développement de la culture, du folklore et de la convivialité, notamment autour du Château de Merode et du lac de Genval. La culture est également un moyen efficace pour renforcer la sensibilisation aux enjeux du développement durable afin d'encourager des comportements responsables (conférences, ateliers). Afin de garantir un confort d'action et d'accès, certaines infrastructures seront améliorées (ex : vitrine pour le Syndicat d'Initiative, ascenseur à la bibliothèque communale, travaux d'isolation à la bibliothèque de Froidmont, installation d'espaces ludothèque et numériques dans les bibliothèques) ou mises à disposition (lieux de création et d'exposition). Le service "Évènements" organise de nombreuses festivités et manifestations culturelles et artistiques. L'objectif est de continuer à organiser ces événements et de prévoir des améliorations en fonction des besoins.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture

6.3.1. Accroître le partenariat avec le Centre culturel (A)

Description	1) Augmentation des subsides communaux versés au CCR * La FWB a accéléré sa dotation aux centres culturels suite à la crise Covid. Afin de garantir la parité des subsides entre la FWB et les pouvoirs locaux, la commune a augmenté ses subsides directs indexés et indirects dès 2020 (cfr avenant n°1 du CP 2020-2024 voté au CC du 26/05/21). Le montant total des subsides s'élève à 108.000 € en 2021 et à 104.800 € en 2024. * La commune a marqué son accord pour le dépôt d'un dossier de demande de reconnaissance en Action culturelle spécialisée en diffusion des Arts de la scène (ACSDAS – subsides communaux à hauteur de 34.000 €) par le CCR. Par ailleurs, le CCR continuera à bénéficier de subsides communaux à hauteur de 130.000 € dans le cadre de son dossier de reconnaissance en « action culturelle générale » (ACG). 2) Aide logistique apportée au CCR lors de l'organisation d'événements culturels hors les murs (ex : Zoom art, Fête de la musique, Place aux Artistes, Fête du jeu, ...) 3) Prise en charge du coût d'un transport par année scolaire pour chaque enfant de tous les réseaux scolaires maternels et primaires. 4) Participation du Réseau des bibliothèques au collectif Culturix (Effectif dès 2022) Ce collectif favorise la collaboration culturelle entre différents acteurs du territoire (bibliothèques, MJC, Jeunesses Musicales, CCR). Les principales réalisations sont
-------------	--

	l'organisation de la Fête de la Musique depuis 2022 et la mise en place d'un agenda culturel partagé. 5) Collaboration dans l'organisation de l'opération Place aux Artistes Cette opération lancée en 2020 sous l'impulsion et avec un subside de la Province, est coordonnée par le service Culture communal. Différents acteurs culturels participent à la programmation : le CCR, la MJ de Rixensart, le Festival Ouest/Est avec la Fondation Merode ainsi que l'Académie. Chaque année, les week-ends d'été sont émaillés d'événements culturels, pour la plupart gratuits. Le budget communal consacré à l'opération est de 30.000 €. 6) Partenariat culturels Plusieurs services communaux coorganisent avec le CCR différents événements culturels ou d'éducation permanente : Fête du jeu, soirées littéraires, Cycle de conférences, Comptoirs du futur, Randotourix, ateliers zéro déchet, Rix-en fête, ...
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Culture
Échéance	31/12/2025
Indice de santé	
Progression	50
	EN COURS
Constat	On peut remarquer une intensification très nette de la collaboration du service culture avec tous les acteurs de la commune et une volonté affichée de continuer dans ce sens à l'avenir.

6.3.2. Entretien des bâtiments du Centre culturel et des compagnons du Flétry. (A)

Catégorie	
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

6.3.3. Promouvoir le patrimoine et développer l'infrastructure du Syndicat d'Initiative. (A)

Description	1. Affiliation au réseau Totemus, dès août 2021, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative et avec le soutien de la Maison du Tourisme du Brabant wallon. Totemus c'est un concept à mi-chemin entre le jeu de piste et le géocaching qui invite les participants à découvrir les richesses naturelles et patrimoniales d'une région en se baladant et en répondant à des énigmes. L'application, est entièrement gratuite et accessible 365 jours par an « Au fil de l'eau, à tire-d'aile du héron », tel est le titre de notre chasse locale. Plus d'infos sur https://totemus.be/ La Commune a reçu un subside de la Maison du Tourisme du Brabant wallon pour sa conception. L'affiliation au réseau Totemus coûte 1.200 € pour 3 ans pour couvrir les frais
--------------------	---

	d'entretien. 2. Construction et inauguration du nouveau pavillon d'accueil du Syndicat d'initiative au lac de Genval L'ancien pavillon situé aux abords du lac a été enlevé en 2020 et un nouveau local a été construit sur place. Inauguré en juillet 2022, celui-ci est ouvert chaque année d'avril à septembre. 3. Rénovation de potales : Projet mené avec le soutien financier de la Province du Brabant Wallon et en collaboration avec différents partenaires tels que l'école de la Cime pour la potale Saint-Roch et le reposoir du vieux cimetière de Genval et avec la Régie de Quartier pour la chapelle de Rosières située Rue de Genval. 4. Cadastre du Petit Patrimoine Populaire Un relevé descriptif du petit patrimoine populaire a été réalisé avec l'aide de bénévoles, du Syndicat d'initiative et de l'ASBL Homme et patrimoine. Ce cadastre encodé dans la base de données de la Région wallonne concerne les 3 entités de la Commune. 5. Brochures de balades et visites guidées Suite au travail de recensement du petit patrimoine populaire, des brochures de promotion touristiques ont été réalisées. En 2022, le carnet « Lac de Genval et quartier du lac : promenade architecturale au cœur de la Belle-époque » a été réalisé et est en vente dans les bibliothèques. Deux autres brochures ont été éditées depuis: « Bourgeois » et le « Château du Héron ». Des visites guidées basées sur ces 3 brochures ont également été réalisées en 2021 et 2022. Trois autres brochures sont encore « à paraître » et consacrées à la Villa Beau-site, à Genval depuis le quartier de Maubroux jusqu'à l'avenue des Combattants ainsi qu'à l'avenue Gevaert. 6. Journées du Patrimoine : Femmes & Patrimoine en 2021, outre les traditionnelles visites du château de Rixensart, la commune a réalisé une visite du Château du Héron, rehaussée d'une exposition sur la Princesse Anne de Merode et d'une table de conversation entre 6 Rixensartois influentes. Un recueil intitulé « <i>Terre de Femmes</i> » a également été publié. Cet ouvrage rend honneur aux femmes qui ont marqué notre territoire par leur action. En 2023 - Jeune public à l'honneur - création d'un cahier pédagogique à destination des enfants de 6 à 12 ans « Partons à la découverte du Lac de Genval et de son quartier » et activités et promotion du Lac de Genval. 7. Parcours visuel retraçant l'histoire des papeteries de Genval. Un parcours composé d'une dizaine de panneaux (1m²) localisés sur le site des papeteries permet de découvrir l'histoire de l'ancien fleuron industriel local. Ce projet partiellement subventionné par la Province du Brabant wallon a été mené en collaboration avec l'ASBL « Homme et Patrimoine ». 7bis. Participation à l'organisation de la Balade des Rois, initiative visant à faire découvrir le patrimoine local. 8. Acquisition et gestion du logiciel iA.Bibliotheca Il s'agit d'une bibliothèque virtuelle du patrimoine historique local qui permet d'organiser et publier un patrimoine numérique (photos, cartes postales, plaquettes, périodiques locaux et documents relatifs à la vie de nos territoires) en vue d'une transmission de l'histoire de votre patrimoine vers les générations futures.
Échéance	31/12/2025
Indice de santé	
Progression	60
	EN COURS
Constat	Beaucoup de projets ont trouvé leur réalisation au cours de ces dernières années et d'autres sont sur le point d'être aboutis. Par l'intermédiaire de ceux-ci, le patrimoine rixensartois est non seulement mis à l'honneur mais se rapproche également du citoyen.

6.3.4. Soutenir les associations culturelles actives sur le territoire communal. (A)

Description	1) <u>Rixensart en fête</u> : Chaque année, la Commune organise le 2^e dimanche de septembre cet événement destiné à promouvoir la culture, le social et le sport sur le territoire communal. Cet événement de grande ampleur (drainant environ 10.000 personnes) s'adresse uniquement aux associations installées à Rixensart ou qui y ont une antenne et qui peuvent y participer gratuitement. Les éditions de 2020 et 2021 ont hélas dû être annulées en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19 mais dès l'année suivante, la fête a à nouveau pu battre son plein. 2) <u>Place aux Artistes</u> : Opération organisée durant les deux mois de vacances d'été depuis 2020 aux quatre coins de la Commune. Destinée à soutenir les artistes toutes disciplines artistiques confondues et opérateurs culturels. Bénéficie d'une subvention provinciale : 1 € investi par la Commune se voit augmenté de 1 € octroyé par la Province du Brabant wallon (min 3.000 € et max 25.000 €). 3) <u>Chèques (sports) et culture en 2020 (soutien face à la crise sanitaire liée au Covid-19)</u> : possibilité pour les habitants rixensartois d'obtenir gratuitement un chèque communal de 10 € utilisable pour la prise en charge de dépenses exclusivement auprès de clubs et associations sportives et culturelles (cotisations, participations aux activités, ...). 4) <u>Subsides octroyés aux associations culturelles</u> (environ 40 associations culturelles) Les subsides peuvent être de deux ordres : soit valorisation des locaux mis à disposition soit en numéraire. Le soutien sous forme de subsides représente un budget annuel de 25.000 €. Et les associations bénéficiaires sont diverses : Jeunesses musicales du Brabant wallon, Centre culturel et social de Froidmont, Lire et écrire, Vins de Genval, ... 5) <u>Aide logistique octroyées à différentes ASBL</u> La commune met à disposition des locaux, du matériel, des moyens de promotion ou de la main d'œuvre lors d'événements culturels majeurs (ex : Ciné-Club, White Art Walk, Balade Musicale à Rixensart, certains événements organisés au Château de Rixensart ou au Lac de Genval, ...). 6) <u>Programmation annuelle d'un spectacle du Théâtre des Galeries</u> : dans le cadre de sa tournée des châteaux. 7) <u>Soutien à des événements culturels estivaux organisés sur le territoire de la commune</u> - Théâtre au Château de Rixensart - Festival « Il est temps d'en rire »
Échéance	31/12/2025
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	La multiplication et la pérennisation des initiatives démontrent une volonté solide de rapprochement entre la culture sous toutes ses formes et les Rixensartois. La consolidation des partenariats avec les associations locales est certainement un axe majeur de la politique culturelle menée sur le territoire rixensartois.

6.3.5. Rénover et entretenir les Maisons de quartier. (A)

Catégorie	
Indice de santé	
Progression	50
	EN COURS

6.3.6. Construire une salle polyvalente. (A)

Catégorie	
Indice de santé	
Progression	0
	ANNULE

6.3.7. Etablir le cadastre du petit patrimoine. (A)

Description	* Petit Patrimoine wallon - Inventaire. * Petit Patrimoine wallon - Mise en ligne sur le site de la Région wallonne.
Indice de santé	
Progression	0
	EN COURS

7. Etre une commune à taille humaine, basée sur la cohésion sociale et le bien vivre ensemble. (OS)

Description	Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC) <i>" Notre commune est l'une des premières à avoir connu la migration des habitants des grandes villes vers nos campagnes durant les années 60 et 70. Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent maintenant plus de 20 % de notre population. nous voulons analyser les besoins de nos citoyens plus âgés pour adapter nos actions en leur faveur et, en même temps, mettre en place des mesures qui facilitent l'accès au logement des plus jeunes pour leur permettre de construire leur avenir en restant au sein de leur commune."</i> <i>" Nous entendons dynamiser/faciliter les activités au cœur de la Commune. au niveau des Classes Moyennes, l'objectif est de créer un contexte favorable pour renforcer la cohésion des différents acteurs économiques, en redynamisant les commerces, en incitant aux circuits courts et en poursuivant l'animation des centres de villages. nous souhaitons soutenir les initiatives de promotion des acteurs économiques via un support aux organisations de salons, foires, braderies, brocantes, marchés... Cela passe également par la prise en compte de problèmes rencontrés sur le terrain, comme par exemple, la question des parkings. L'emploi reste un enjeu majeur, même si une amélioration notable a été observée ces 5 dernières années au niveau fédéral. notre politique vise à accompagner toute personne en recherche d'un emploi via la maison de l'emploi ou le point relais infor Jeunes ".</i> <i>"Petite enfance. L'accueil de la petite enfance a fait l'objet d'un investissement considérable durant les deux précédentes législatures. Le taux de couverture actuel atteint plus de 60 % grâce aux structures du CPAS et de l'asbl communale Rixenfant. nous veillerons à maintenir la qualité de l'accueil pour l'ensemble des places. En outre, une attention toute particulière sera portée au bâtiment abritant la structure du Landau (aux Charmettes) qui devra bénéficier de quelques aménagements pour maintenir sa qualité de bâtiment durable (pour rappel, il était l'un des premiers bâtiments publics durables en Wallonie) et pour répondre au projet d'accueil".</i> <i>Jeunesse. Les jeunes sont l'avenir d'une commune.nous mettrons en place un maximum de ressources pour garantir leur épanouissement intellectuel, physique, culturel et social. Le service communal d'clic occupe une place importante au sein de la jeunesse et de nombreuses familles en favorisant le vivre ensemble et un mieux vivre pour chacun. À ce titre, nous souhaitons notamment:</i> <i>organiser le retour des plaines de vacances sur le site des Charmettes;</i> <i>renforcer l'accompagnement extrascolaire et nos écoles des devoirs;</i> <i>soutenir les différents partenaires incontournables tels que les maisons de jeunes, l'AMO et les mouvements de jeunesse pour réaliser un travail de réseau en phase avec les nombreux besoins du terrain (ex : instauration de Conseils d'Unités, aide logistique et financière, mise à disposition de locaux décents, soutien dans des projets ludiques, éducatifs et environnementaux...)"</i>. <i>Aînés. Au vu de la pyramide des âges et de l'augmentation de l'espérance de vie, développer une politique par et pour nos aînés s'impose plus que jamais. Nous souhaitons</i>
-------------	---

	<i>notamment soutenir :</i> <i>la poursuite du développement des structures d'accueil et d'hébergement des aînés (passant notamment par l'extension du centre de jour et de soins, l'augmentation de l'offre des lits de court-séjour, l'adaptation des locaux aux besoins et difficultés des seniors);</i> <i>la promotion des services (ex : aides familiales, repas à domicile...) et des activités culturelles ou sportives à destination des seniors pour leur permettre une autonomie prolongée avec un maintien à domicile des personnes;</i> <i>la mise en place d'un plan d'action communal en s'appuyant sur les avis du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) au départ d'axes prioritaires ou de certaines problématiques (ex : mobilité, logement, transition technologique...)"</i>. <i>Nous sommes toutes et tous concernés par la fragilité et les accidents de la vie. Notre commune doit contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de tous ses concitoyens, en leur fournissant notamment un environnement favorisant leur autonomie et leur épanouissement. En synergie avec le CPAS, les services D'clic et Affaires Sociales, nous souhaitons améliorer l'accompagnement social par :</i> <i>la mise sur pied d'une Commission Consultative Communale de la Personne Handicapée (CCCPH) pour une meilleure intégration et autonomie au sein notre commune;</i> <i>la création d'une épicerie sociale avec un coin café-rencontre afin de favoriser les liens et de lutter contre l'isolement ;</i> <i>la poursuite de l'aide individualisée à destination de l'ensemble des bénéficiaires du CPAS en visant l'autonomie et l'émancipation de la personne. Nous poursuivrons les activités favorisant l'insertion sociale et l'intégration au travers du plan de cohésion sociale.</i> <i>La santé est l'affaire de tous. C'est la raison pour laquelle, nous voulons travailler sur :</i> <i>l'information de publics cibles (jeunes, seniors, PMR...) sur les enjeux en matière de santé publique (ex : l'alimentation, l'activité physique, les addictions, la pollution, le réchauffement climatique, les troubles liés au vieillissement...);</i> <i>le maintien de la vigilance de la qualité des repas tant dans les structures d'accueil pour nos plus jeunes (crèches et écoles) que pour nos aînés (repas à domicile et maison de repos);</i> <i>la promotion de toutes les initiatives favorisant le don d'organes".</i> <i>" L'égalité des chances est transversale et touche tous les domaines (accès à l'emploi, au logement, au sport, à la culture, aux services administratifs, à l'éducation, aux droits sociaux...). elle doit s'appliquer aux Rixensartois et aussi au-delà des frontières de notre Commune. un travail sera mené au sein de l'administration, avec l'adoption de la Charte « égalité des chances » et vers le public, en s'appuyant notamment sur le service d'clic, le service social et les partenaires externes. nous renforcerons le travail en faveur de l'égalité des genres, de la lutte contre les discriminations liées à l'origine, à l'orientation sexuelle, au handicap, aux convictions religieuses ou philosophiques... en tant que « Commune Hospitalière » et « Commune du Commerce Équitable », nous continuerons nos actions d'ouverture et de solidarité. nous continuerons à soutenir les projets proposés en matière de coopération au développement tout en veillant à l'objectivité décisionnelle dans le cadre du budget affecté".</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale, Volet externe : Développement des politiques - Jeunesse, Volet externe : Développement des politiques - Aînés, Volet externe : Développement des politiques - Handicapés

7.1. Agir pour un accueil de qualité de 0 à 3 ans. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à maintenir la qualité de l'accueil pour l'ensemble des places.</i> L'accueil de la petite enfance a fait l'objet d'un investissement considérable durant les deux précédentes législatures. Le taux de couverture actuel atteint plus de 60 % grâce aux structures du CPAS et de l'asbl communale Rixenfaut. En outre, une attention toute particulière sera portée au bâtiment abritant la structure du Landau (aux Charmettes) qui devra bénéficier de quelques aménagements pour maintenir sa qualité de bâtiment durable (pour rappel, il était l'un des premiers bâtiments publics durables en Wallonie) et pour répondre au projet d'accueil.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Jeunesse

7.1.1. Maintenir la qualité de l'accueil de la petite enfance. (A)

Description	Voir le protocole de gestion qui a été conclu avec l'asbl Rixenfaut.
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

7.1.2. Soutenir l'asbl communale Rixenfaut. (A)

Description	Voir protocole de gestion qui a été conclu avec l'asbl communale Rixenfaut. Cette action est composée de 2 sous-actions : * Mettre à jour le contrat de gestion, * Intégrer l'asbl dans le système informatique.
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

7.1.3. Entretenir les infrastructures mises à disposition de l'asbl communale Rixenfaut. (A)

Catégorie	
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

7.2. Soutenir les associations oeuvrant pour la jeunesse. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à mettre en place un maximum de ressources pour garantir l'épanouissement intellectuel, physique, culturel et social des jeunes, avenir d'une commune.</i> Le service communal D'clic occupe une place importante au sein de la jeunesse et de nombreuses familles en favorisant le vivre ensemble et un mieux vivre pour chacun. À ce titre, nous souhaitons notamment: * organiser le retour des plaines de vacances sur le site des Charmettes ; * renforcer l'accompagnement extrascolaire et nos écoles des devoirs ; * soutenir les différents partenaires incontournables tels que les maisons de jeunes, l'AMO et les mouvements de jeunesse pour réaliser un travail de réseau en phase avec les nombreux besoins du terrain (ex : instauration de Conseils d'Unités, aide logistique et financière, mise à disposition de locaux décents, soutien dans des projets ludiques, éducatifs et environnementaux...)
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Jeunesse

7.2.1. Accentuer les Ecoles De Devoirs. (A)

Description	Les écoles de devoirs sont des structures indépendantes des écoles. Elles participent à la vie des quartiers de Rixensart en développant un travail pédagogique, éducatif et culturel de soutien à la scolarité et à la formation citoyenne. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de convivialité qui fait le lien entre l'école et le milieu de vie de l'enfant. Les EDD fonctionnent en dehors des heures scolaires sur base d'un projet pédagogique et d'un plan d'action annuel avec le soutien d'une équipe éducative qualifiée qui développe des activités de soutien scolaire et d'animation des enfants et contribue ainsi à leur éducation et à leur épanouissement. Voici les sous-actions qui la composent : - aide aux devoirs, - animations en dehors de l'école, - accompagnement social. Bilan mi-mandat: - Augmentation des heures d'ouverture des Ecoles De Devoirs - Obtention d'un don du Fifty-one Ladies en vue de la participation des familles à un spectacle - Subvention suite covid : mise en place d'ateliers culinaires sains parents/enfants - Inauguration des Charmettes : aménagement du lieu d'accueil, dynamisation du site et exposition "Quand les enfants s'en mêlent" Bilan fin de mandat: L'organisation des Ecoles de Devoirs est une action pérenne de D'clic et l'une de ses missions fondamentales. L'objectif d'accentuation est atteint dans la mesure où il y a une hausse du temps d'accueil au niveau de l'aide aux devoirs de 6h à 8h organisée à l'Espace Merode de Rixensart pour homogénéiser ce temps sur les 2 écoles de devoirs (Rixensart et Genval). Le nombre de bénévoles a aussi augmenté afin d'améliorer la qualité de l'accueil.
--------------------	---

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites

7.2.2. Développer les centres de vacances. (A)

Description	D'cl'ic gère les plaines de vacances. Celles-ci sont le fruit d'une collaboration étroite entre des asbl et D'cl'ic tant au niveau administratif que pédagogique. Le résultat de cette collaboration est probant puisque les animateurs, les enfants et les parents sont globalement très satisfaits. D'cl'ic propose des activités variées s'adaptant au rythme de l'enfant, autant intérieures qu'extérieures (bricolage, jeux, cuisine, sport mais aussi sorties dans des fermes pédagogiques ou autres, ...). Tout enfant est bienvenu avec ou sans besoin spécifique. Voici les sous-actions qui composent cette action : - Plaines de vacances, - Brevet Animateur en Centre de Vacances. Bilan mi-mandat: - Distribution de collations et boissons saines - Organisation des plaines de vacances 2019, 2020, 2021 et 2022 - Achat de matériel Bilan fin de mandat: L'organisation des centres de vacances (plaines communales) est une action pérenne de D'cl'ic et l'une de ses missions fondamentales. L'objectif de développement est atteint grâce à la dynamisation de synergies entre l'opérateur d'accueil et la participation des asbl œuvrant dans l'extrascolaire qui proposent des activités au sein des plaines communales. Ceci promeut l'extrascolaire de Rixensart auprès des parents et des enfants. La diversité des activités proposées aux enfants se trouve aussi dans l'intervention de certains partenaires internes comme le service environnement ou externes telle que la régie des quartiers.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Jeunesse
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites

7.2.3. Développer l'extrascolaire. (A)

Description	D'clac organise ou accompagne différentes sous-actions cohérentes et pertinentes afin de développer l'extrascolaire au sens large : Voici les sous-actions qui la composent : - Conseil Communal des Enfants, - Animations ados, - Mouvements de jeunesse, Bilan mi-mandat: - "Place aux jeunes" 2021 et 2022 - Coordination des mouvements de jeunesse - Récolte de produits sanitaires par les enfants du CCE pour l'Ukraine Bilan fin de mandat: L'extrascolaire est une action pérenne de D'clac et l'une de ses missions fondamentales. Le petit D'clac (répertoire en ligne de l'extrascolaire) a été repensé, remanié et dynamisé, avec cette envie de partager aux les citoyens la richesse des accueils extrascolaires de l'entité.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Jeunesse
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites

7.2.4. Renforcer les accueil temps libre afin d'offrir un accueil de qualité. (A)

Description	Le décret ATL vise à intégrer les structures d'accueil d'une manière coordonnée, à développer les structures d'accueil et à favoriser la création de synergies, au bénéfice des parents et des enfants. Les structures d'accueil : - les Accueils Temps Libre dans les écoles, - les écoles de devoirs, - les clubs sportifs, - les mouvements de jeunesse, - les plaines communales, - l'académie, - les stages, - les AMO, - les maisons de jeunes,
--------------------	---

	- et toutes les associations de jeunes qui organisent des activités extrascolaires pour les enfants,... Le décret confie à la Commune, la mission de coordonner l'offre d'accueil sur son territoire. La Commune qui adhère au décret ATL s'engage à jouer un rôle de coordination, à réunir une commission communale de l'accueil (CCA), à en assurer la présidence, à réaliser un état des lieux et à établir un ou des programmes de coordination locale pour l'enfance (CLE). Voici les sous-actions qui viennent soutenir cette action : - Commission Communale de l'Accueil 2018-2024, - Programme CLE 2021-2026. Bilan mi-mandat: - Formations initiales et continues Bilan fin de mandat: La coordination ATL est une mission fondamentale et pérenne de D'clik. Le programme CLE 2021 - 2026, basé sur l'état des lieux, a été approuvé par le Conseil communal y compris les renouvellements des demandes d'agrément et de subventions des opérateurs d'accueil. Il a été proposé et développé en CCA rendant cohérents et réfléchis tous les projets de terrain pour renforcer les ATL.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Jeunesse
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites

7.2.5. Rénover et entretenir la Villa des Charmettes/D'Clík. (A)

Description	Rénovation complète (100%) de l'intérieur de la villa des Charmettes
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Villes et communautés durables, Consommation et production responsables

7.2.6. Construire et entretenir le nouveau bâtiment des Charmettes (MJ/AMO). (A)

Description	Construction d'un nouveau bâtiment sur le site des Charmettes (En lieu et place des 3 petites maisons en front de voirie). Ce bâtiment regroupe donc deux asbl non communales, l'Accueil en Milieu Ouvert - AMO 'La croisée' et la maison de jeunes - MJ 'Le Cerceau'
--------------------	---

Indice de santé	La réception provisoire à bien eu lieu, les occupants ont pu prendre possession des lieux, mais un litige court toujours entre l'entreprise adjudicataire 'SETIP GCUBE' et la Commune
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Villes et communautés durables, Consommation et production responsables

7.2.7. Garantir des infrastructures adéquates aux mouvements de jeunesse. (A)

Catégorie	
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

7.2.8. Entretenir le Beau Site. (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

7.2.9. Entretenir / améliorer le "33" et ses abords . (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

7.3. Accompagner les actions en faveur des aînés. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à, au vu de la pyramide des âges et de l'augmentation de l'espérance de vie, développer une politique par et pour nos aînés qui s'impose plus que jamais.</i> Nous souhaitons notamment soutenir : * la poursuite du développement des structures d'accueil et d'hébergement des aînés (passant notamment par l'extension du centre de jour et de soins, l'augmentation de l'offre des lits de court-séjour, l'adaptation des locaux aux besoins et difficultés des seniors) ; * la promotion des services (ex : aides familiales, repas à domicile...) et des activités culturelles ou sportives à destination des seniors pour leur permettre une autonomie prolongée avec un maintien à domicile des personnes ;* * la mise en place d'un plan d'action communal en s'appuyant sur les avis du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) au départ d'axes prioritaires ou de certaines problématiques (ex : mobilité, logement, transition technologique...).
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aînés

7.3.1. Soutenir le développement du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA). (A)

Description	Le service social est chargé de renouveler le CCCA tous les 6 ans dans la suite du Conseil communal et de mettre à disposition une salle de réunion et les moyens nécessaires à la bonne tenue de cette réunion. Il rédige aussi les notes et délibérations Collège/Conseil, renouvellement et mise en place du CCCA, présentation des conventions au Collège/Conseil, présentation des modifications de la composition au Conseil, présentation des rapports annuels et bilans des commissions au Conseil. Mais aussi : - Créer et implanter une lisibilité du CCCA, - Faire le lien avec le Département des finances, - Participation aux plénières et aux réunions mensuelles avec voix consultative, - Accompagnement et coordination des projets du CCCA, - Gestion des futurs locaux des aînés aux papeteries, - Dynamiser des projets dans les locaux aux papeteries (Maison des Aînés). Voici les sous-actions qui la composent: - Renouvellement 2018-2024, - Projets du CCCA soutenus par le service social : formation "nouvelles technologies". Bilan mi-mandat: - Renouvellement et accompagnement - Formation contre la fracture numérique - Soutien à la motion concernant la fracture numérique Bilan fin de mandat: L'accompagnement des conseils consultatifs est une mission fondamentale du service social communal. Cette action est finalisée. L'objectif de soutenir le CCCA est atteint dans la mesure où les membres ont été élus en début de législature. La composition a été renouvelée en fonction des départs et présentée au Conseil communal. Le service social a servi aussi de relais avec les services communaux.
-------------	--

	Les membres sont nommés pour 6 ans, correspondant à la mandature en cours. Le CCCA sera donc renouvelé dans les 3 mois de la prise de fonction du nouveau Conseil communal.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aînés
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites

7.3.2. Développer des actions en faveur des aînés. (A)

Description	Mise en place de projets afin d'accompagner les personnes dites aînées tant dans leurs projets que dans leurs difficultés de vie. Chaque personne a droit à une vie de qualité et à rester actif. Voici les sous-actions qui la composent: - Suivis psychosociaux - Campagne - Projets Bilan mi-mandat: - Rapport de l'enquête des aînés - Instants musicaux 2020, 2021 et 2022 - Adhésion à Rix'ada - Opération boîtes jaunes - Info pension - Gala des aînés Bilan fin de mandat : Le développement d'actions en faveur des aînés est une mission principale du service social communal. Après analyse des besoins et attentes, une réorganisation a été pensée afin de rendre plus cohérentes les actions proposées. La dynamisation de la Maison des papeteries vient compléter cette action ainsi que l'organisation de conférences, de formations nouvelles technologies, du gala ...
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aînés
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites

7.3.3. Aménager et entretenir les locaux des Aînés. (A)

Description	Septembre 2022 chantier en cours
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Inégalités réduites

7.4. Accompagner les actions en faveur de la personne handicapée. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de tous nos concitoyens, en leur fournissant notamment un environnement favorisant leur autonomie et leur épanouissement.</i> Nous sommes toutes et tous concernés par la fragilité et les accidents de la vie. En synergie avec le CPAS, les services D'clic et Affaires Sociales, nous souhaitons améliorer l'accompagnement social par : * la mise sur pied d'une Commission Consultative Communale de la Personne Handicapée (CCCPSH) pour une meilleure intégration et autonomie au sein notre commune ; * la création d'une épicerie sociale avec un coin café-rencontre afin de favoriser les liens et de lutter contre l'isolement ; * la poursuite de l'aide individualisée à destination de l'ensemble des bénéficiaires du CPAS en visant l'autonomie et l'émancipation de la personne. Nous poursuivrons les activités favorisant l'insertion sociale et l'intégration au travers du plan de cohésion sociale.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Handicapés

7.4.1. Mettre en place la Commission Consultative Communale pour la Personne en situation de Handicap (CCCPSH). (A)

Description	L'objectif du Conseil consultatif de la Personne en Situation de Handicap est d'intégrer les besoins des personnes porteuses d'un ou de plusieurs handicaps dans l'ensemble des politiques urbaines et communales en renforçant ou en instaurant des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue. - Organiser des réunions où les responsables de projets seront présents et seront le relais entre le CCCPSH et les pouvoirs publics ; - Fournir aux personnes ayant un handicap des occasions d'exprimer leur opinion et leurs préoccupations ; - Assurer la défense des intérêts des personnes ayant un handicap ; - Coordonner la diffusion, auprès des personnes handicapées et du public en général, de renseignements sur les décisions du Conseil consultatif et de la Commune qui les concernent ; - Sensibiliser la population communale et le secteur public aux questions qui ont une incidence sur la vie des personnes ayant un handicap. Voici les sous-actions qui composeront cette action : - Création du CCCPSH, - Projets du CCCPSH soutenus par le service social. Bilan mi-mandat : - Fixation des missions, règles de composition et de fonctionnement Bilan fin de mandat : L'accompagnement des conseils consultatifs est une mission fondamentale du service social communal. Cette action est finalisée. La mise en place de celui-ci a permis l'élection de membres et la formation d'un CCCPSH en date du 30 août 2023 validée par le Conseil communal. Le
--------------------	--

	CCCPSH a pour objectif d'intégrer les besoins des personnes en situation de handicap dans les politiques communales de Rixensart. Les membres ont exceptionnellement été élus pour une durée plus limitée car cela doit correspondre à la mandature en cours. Le CCCPSH sera donc renouvelé dans les 3 mois de la prise en fonction du nouveau Conseil communal.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Handicapés
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites

7.4.2. Développer des actions en faveur des personnes en situation de handicap. (A)

Description	Mise en place de projets afin d'accompagner les personnes en situation de handicap dans leurs projets aussi bien que dans leurs difficultés de vie. Chaque personne a droit à une vie de qualité et à rester actif. Voici les sous-actions qui la composent: - Suivis psychosociaux - Campagne - Projets Bilan mi-mandant: - Adhésion et pré-bilan de la charte PSH - Duoday Bilan fin de mandat: Le développement d'actions en faveur des personnes en situation de handicap est une mission principale du service social communal. Dans la suite logique de l'adhésion à la charte de l'inclusion et de son pré-bilan, le service social a introduit une demande du label Handycity. Rixensart a obtenu le label, belle reconnaissance du travail accompli par la commune pour les actions inclusives.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Handicapés
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites

7.4.3. Soutenir l'asbl communale Val des Coccinelles. (A)

Description	Voir le protocole de gestion qui a été conclu avec l'asbl communale Val des Coccinelles. Cette action est composée de 2 sous-actions : * Mettre à jour le contrat de gestion * Intégrer l'asbl dans le système informatique
Échéance	01/07/2024
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

7.5. Développer la cohésion sociale en oeuvrant pour le bien-être et le respect de la dignité humaine. (OO)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale
O.D.D.	Bonne santé et bien-être

7.5.1. Développer le Plan de Cohésion Sociale. (A)

Description	La Cohésion sociale est définie comme l'ensemble des processus, individuels et collectifs qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous. Le PCS poursuit deux objectifs, à savoir réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous. Pour ce faire, le PCS se décline en actions coordonnées visant à améliorer la situation de la population par rapport à la cohésion sociale et aux 15 droits fondamentaux répartis en 7 axes : - le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale - le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté - le droit à la santé - le droit à l'alimentation - le droit à l'épanouissement culturel, social et familial - le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication - le droit à la mobilité. Voici les sous-actions qui composent l'action: - Commission d'accompagnement - Jobs étudiants - Accompagnement social - Petits aménagements durables
-------------	--

	- Jardins partagés - Création de comités de quartiers - Activités régulières d'intégration collective au sein des quartiers - Démarches "spiral" Bilan mi-mandat: - Eté solidaire 2019, 2020, 2021, 2022 - Vacances solidaires 2019, 2020, 2021, 2022 - Salon Job étudiants 2019, 2020, 2021, 2022 - Enquête bien-être G. Marchal/Marnières - Aménagement d'un récolteur d'eau de pluie dans les jardins partagés Bilan de fin de mandat: L'organisation du Plan de Cohésion Sociale est une action pérenne de D'clic et l'une de ses missions fondamentales. L'objectif de développement de cette action se retrouve dans l'accomplissement du plan quinquennal et de sa mise en oeuvre. Suite à l'impulsion de l'épicerie sociale responsable, le plan a été légèrement modifié en y ajoutant une fiche action "épicerie sociale - procurer une aide alimentaire". Passant donc d'un projet de dynamisation de court terme à un projet d'accompagnement de moyen terme.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites
Plan	Plan de cohésion social (PCS)

7.5.2. Développer les Logements de Transit et d'Insertion. (A)

Description	Le service LTI, ce sont des logements de transit et d'insertion, avec parallèlement un accompagnement social indissociable. Notre service LTI est principalement composé de logements réhabilités ou restructurés grâce à une subvention de la Région wallonne. Ils sont destinés à l'hébergement temporaire de ménages en état de précarité ou privés de logement pour des motifs de force majeure. La durée d'occupation dépend du type de bail (transit ou insertion). L'accompagnement social du locataire visant son transfert vers un logement stable y est obligatoire. Au total 9 logements de transit et d'insertion: * 3 logements à la Conciergerie du Beau Site * 2 à la Maison de la gare * 1 dans le bâtiment de la Régie foncière, rue du Vallon * 1 dans le quartier du Fond Tasnier * 2 dans le quartier Georges Marchal
--------------------	---

	Les sous-actions qui composent l'action : - Accompagnement social, - Pool logement, - Etudes de projets, - Autonomie des jeunes par le logement. Bilan mi-mandat: - attribution des logements de transit et d'insertion Bilan fin de mandat: L'accompagnement social des Logements de transit et d'insertion est une action pérenne de D'clic et l'une de ses missions fondamentales. Cette action est toujours en cours. L'objectif de développement de cette action est difficilement atteignable car la demande de logements accessibles pour tous est supérieure à l'offre sur notre territoire. Double difficulté, lorsque les locataires bénéficient d'un logement de transit de trouver après un logement stable dans le privé ou le public afin de sortir de la précarité.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Logement
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites
Plan	Plan de cohésion social (PCS)

7.5.3. Développer les Plans d'Intégration de Quartiers. (A)

Description	Le plan d'intégration des quartiers rend accessible l'émancipation de chaque rixensartois dans son milieu de vie par le biais de projets et d'activités, communautaires ou collectives avec comme seul but le lien social et la mixité. Voici les sous-actions qui composent l'action : - Création d'une épicerie sociale, - Rencontre dans un lieu de convivialité, - Magasin de seconde main, - Activités interculturelles. Bilan mi-mandat: - Mise en place d'une épicerie sociale responsable (mobile+fixe) - Obtention de 2 subventions "aide alimentaire" - Acquisition d'un GSM - Projet "Pulsart" - Accroch' spécial Ukraine Bilan fin de mandat: La volonté de dynamiser les quartiers et d'y intégrer ses habitants est une idéologie
--------------------	---

	fondamentale de D'clic. Cette action est finalisée. L'objectif de développer des projets communautaires au sein des lieux d'actions est sans cesse organisé, évalué et accentué. La pertinence du lieu que nous offrent les Charmettes rénovées, permet aux projets pour et avec les habitants de se le réapproprier et de créer des synergies entre le Troc'habits, l'Epicerie Sociale Responsable, les cours de FLE ainsi que l'Ecole de Devoirs (ado et enfants).
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites
Plan	Plan de cohésion social (PCS)

7.5.4. Développer les Initiatives Locales d'Intégration. (A)

Description	Les opérateurs ILI développent une méthodologie et une pédagogie adaptées aux personnes étrangères. Voici les sous-actions qui composent l'action: - FLE/alpha, - Citoyenneté, - Permanences sociales. Bilan mi-mandat: - Adhésion au comité de pilotage - Cours FLE pour les ukrainiens + tables de conversation - Subvention supplémentaire 'ILI Bis' Bilan fin de mandat: L'organisation des Initiatives locales d'intégration est une action pérenne de D'clic et l'une de ses missions fondamentales. Force est de constater qu'il y a une demande toujours croissante de la part des candidats "apprenants" et que le service ne peut y répondre favorablement afin d'offrir un enseignement suffisamment de qualité. L'objectif de développement de cette action se retrouve plutôt dans l'acquisition de matériel informatique permettant un meilleur enseignement et une fluidité de l'information.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites

7.5.5. Développer et mettre en oeuvre un plan "Commune du Commerce Equitable". (A)

Description	Le plan "Commune du Commerce Equitable contribue à promouvoir une consommation qui préserve les ressources naturelles tout en soutenant des conditions de travail et de rémunérations décentes. C'est aller au-delà du rapport qualité-prix pour évaluer et s'interroger sur les impacts de ses achats. L'Administration communale s'est engagée, depuis 2009, dans une réflexion sur ses modes de consommation. Les actions menées dans la Commune de Rixensart amènent à s'interroger sur les dérives de la production industrielle et ont l'ambition de proposer des solutions concrètes, applicables de manière tant individuelle que collective. Cette action se décompose en 4 sous-actions : - Promouvoir la consommation des produits locaux, biologiques et issus du commerce équitable au sein de l'administration - Organiser la semaine du commerce équitable et des événements festifs pour les citoyens - Assurer des événements en collaboration avec les écoles - Constituer un réseau d'acteurs et le formaliser au travers une carte interactive - Coordonner la cellule "Commune du commerce équitable"
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

7.6. Accompagner le concept de Commune Hospitalière. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à faire vivre le concept de l'hospitalité</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale

7.6.1. Soutenir les associations d'accueil aux Réfugiés. (A)

Description	Via la mise à disposition de locaux et leur nettoyage le cas échéant. <u>Sous-action :</u> - Pérennisation, via l'adoption d'une nouvelle concession, du partage de l'occupation des locaux situés rue Albert Croy 2 entre la 256^e unité Scouts et Guides Pluralistes et la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

7.7. Développer l'égalité des chances (OO)

Description	Cet objectif vise à l'adoption de la Charte « égalité des chances » tournée vers l'administration et vers le public, en s'appuyant notamment sur le service D'clic, le service social et les partenaires externes. L'égalité des chances est transversale et touche tous les domaines (accès à l'emploi, au logement, au sport, à la culture, aux services administratifs, à l'éducation, aux droits sociaux...). Elle doit s'appliquer aux Rixensartois et aussi au-delà des frontières de notre Commune. Nous renforcerons le travail en faveur de l'égalité des genres, de la lutte contre les discriminations liées à l'origine, à l'orientation sexuelle, au handicap, aux convictions religieuses ou philosophiques... En tant que « Commune Hospitalière » et « Commune du Commerce Équitable », nous continuerons nos actions d'ouverture et de solidarité. Nous continuerons à soutenir les projets proposés en matière de coopération au développement tout en veillant à l'objectivité décisionnelle dans le cadre du budget affecté
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale

7.7.1. Développer l'axe "Egalité des chances". (A)

Description	L'Egalité des chances se définit par le fait d'œuvrer en faveur de l'égalité des droits pour tous, quels que soient le pays d'origine, l'origine sociale, le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, les moyens financiers, l'éventuel handicap... Il s'agit de permettre à chacun de disposer des mêmes chances pour accéder à un logement, un emploi, à une formation, etc. De ce fait, « Egalité des Chances » rime étroitement avec lutte contre les discriminations. L'axe égalité des chances du service social a pour mission de mettre en place la charte adoptée par le Conseil communal sur base d'un état des lieux. Les projets sont quant à eux, établis et priorisés par le Comité de suivis. Voici les sous-actions qui composent cette action: - Campagne de prévention - Projets Bilan mi-mandat: - Adhésion à la charte EDC - Convention territoire de mémoire 2022-2026 - Subvention contre le racisme : formation du personnel de 1^{re} ligne de l'administration - Formation du personnel de 1^{re} ligne sur l'égalité des genres LGBTQIA+ Bilan fin de mandat: Développer l'égalité des chances est une mission principale du service social communal. La charte de l'Egalité Des Chances a été approuvée par le Conseil communal et a été dynamisée au travers de la mise en place de projets. Un partenariat a vu le jour pour informer et lutter contre les "Violences Intrafamiliales".
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites

7.7.2. Développer des actions en faveur des personnes fragilisées. (A)

Description	Le service social écoute et accompagne les personnes fragilisées tant dans leurs projets que leurs difficultés de vie. Chaque personne a droit à une vie de qualité et une aide qualifiée. Voici les sous-actions qui composent cette action: - Suivis psychosociaux - Campagne - Projets Bilan mi-mandat: - Augmentation des cours adaptés - Organisation BEPS pour les travailleurs sociaux - Conférence santé sur l'obésité Bilan fin de mandat: Le développement d'actions en faveur des personnes défavorisées est une mission principale du service social. Le service social a obtenu une subvention pour créer un espace public numérique (EPN) qui devrait voir le jour avant fin juin. La lutte contre la fracture numérique est devenue son cheval de bataille.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Cohésion sociale
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Pas de pauvreté, Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Inégalités réduites

8. Etre une commune sportive considérant le sport comme vecteur de santé et d'épanouissement. (OS)

Description	Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC) <i>" La pratique du sport participe étroitement au bon équilibre physique et psychologique de tout être humain. Chaque Rixensartois doit pouvoir y accéder (remise en place des chèques sports). L'activité sportive sera donc soutenue et encouragée par le développement d'une politique sportive participative qui inclura notamment : la rénovation des infrastructures du Complexe et la sécurisation de ses accès pour garantir la qualité des services offerts aux usagers en ce compris les personnes à mobilité réduite (ex : rénovation de la piscine et du revêtement de sol de la grande salle du Complexe, rationalisation de l'ensemble de l'éclairage); la création de nouvelles infrastructures offrant un service optimal aux différents usagers et clubs grâce à la mise à disposition sur le site de Rosières de 2 terrains de football synthétiques respectueux de la santé et de l'environnement, au développement du club de Hockey dans le respect de l'intérêt général, à l'étude de faisabilité pour la création de petites infrastructures de type « sport de rue », skate-Park.. ".</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport

8.1. Développer et entretenir les infrastructures sportives afin de garantir le sport pour tous. (OO)

Description	Cet objectif vise à développer la pratique du sport qui participe étroitement au bon équilibre physique et psychologique de tout être humain. Toujours dans cette optique de bien-être et de développement durable, la commune veut déployer ces installations sportives et le sport afin de maintenir ses citoyens en bonne santé. Chaque Rixensartois doit pouvoir y accéder (remise en place des chèques sports). L'activité sportive sera donc soutenue et encouragée par le développement d'une politique sportive participative qui inclura notamment : * la rénovation des infrastructures du Complexe et la sécurisation de ses accès pour garantir la qualité des services offerts aux usagers en ce compris les personnes à mobilité réduite (ex : rénovation de la piscine et du revêtement de sol de la grande salle du Complexe, rationalisation de l'ensemble de l'éclairage) ; * la création de nouvelles infrastructures offrant un service optimal aux différents usagers et clubs grâce à la mise à disposition sur le site de Rosières de 2 terrains de football synthétiques respectueux de la santé et de l'environnement, au développement du club de Hockey dans le respect de l'intérêt général, à l'étude de faisabilité pour la création de petites infrastructures de type « sport de rue », skate-Park... Beaucoup de sportifs fréquentent nos installations chaque semaine. Leurs performances
-------------	---

	sont en constante progression tout comme leurs besoins. La commune s'engage à investir dans ses infrastructures sportives afin de permettre la croissance des sports existants avec du matériel adéquat mais aussi de permettre à tout un chacun de trouver sa place dans le sport.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
O.D.D.	Bonne santé et bien-être

8.1.1. Etudier la faisabilité de créer un parking pour le personnel afin de délester le parking public du Complexe. (A)

Description	L'augmentation considérable des usagers au Complexe sportif engorge le maigre parking actuel. De plus, le parking en voirie est limité à 2h via la zone bleue. La plupart de nos collaborateurs se rendant au travail en voiture, ceux-ci utilisent ce parking public et ce, dès 6h du matin. Afin de permettre de libérer des places pour les usagers, il est nécessaire de créer un parking réservé aux membres du personnel et de la brasserie. Celui-ci pourrait être créé à la place des 2 pistes de pétanque actuelles et son accès se ferait au-delà de la barrière levante via l'espace pavé à l'intérieur du site. Par cet accès, cet espace personnel resterait ainsi privatisé mais pourrait, le cas échéant, être utilisé lors de manifestations exceptionnelles. Entre 7 et 10 places de parking pourraient être ainsi créées et délesteraient considérablement le parking actuel. Les pistes de pétanque, quant à elles, seraient déplacées sur l'espace vert jouxtant la nouvelle terrasse extérieure. Situation plus adéquate d'ailleurs pour ce type d'activité. Le financement de ce travail serait sur fonds propres via un article budgétaire spécifique.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Accessibilité de l'Administration
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

8.1.2. Rénover le revêtement du sol du Complexe sportif. (A)

Description	Après plus de 35 ans d'utilisation et une perte d'amortissement provoquant diverses pathologies aux utilisateurs, il était nécessaire de procéder au remplacement du revêtement de sol de la grande salle du complexe sportif. Voici les sous-Actions qui composent l'action : * Elaboration du CSC en collaboration avec les Départements des marchés publics et des sports, lancement et attribution; * Démarrage, évolution et fin des travaux.
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité

8.1.3. Rénover la piscine du Complexe sportif. (A)

Description	Inaugurée en 1981, la piscine de Rixensart accueille après 38 ans d'existence plus de 140.000 visiteurs par an. Au fur et à mesure des années, celle-ci a bénéficié d'interventions techniques plus ou moins importantes afin de lui permettre de rester performante. Les plus importantes rénovations datent de 2014 avec le remplacement du système de chauffage et ventilation et 2019 avec le remplacement de l'éclairage à décharge par du LED tant au niveau des bassins que des vestiaires. Toutefois, celle-ci subit les assauts du temps et de l'environnement chloré provoquant l'altération des différents éléments et matériaux tels que : * L'usure très importante des carrelages de sol et muraux; * La disparition des joints de carrelages de sol et muraux (douches) ; * L'usure et la détérioration des cloisons de vestiaires individuels et collectifs et des casiers ; * La détérioration des colonnes en bétons ; * L'altération de l'isolation de toiture gorgée d'eau suite à la disparition du film pare-vapeur pour autant qu'il fût existant au départ ; * La corrosion des châssis qui désormais ne sont plus hermétiques ; * Le décollement régulier par pan entier des carrelages du grand bassin ; * ... Outre tous ces aspects techniques, notre piscine ne répond plus aux normes de sécurité et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ; à cause de l'altération des matériaux, elle ne répond également plus aux normes d'hygiène, malgré tous les efforts consentis par le personnel du complexe pour maintenir l'infrastructure en l'état. Il est donc nécessaire, voire crucial, de procéder à la rénovation complète de celle-ci afin de répondre à toutes les exigences liées à l'hygiène, l'accessibilité et environnementale. Le projet de rénovation portera donc sur : - La réorganisation de la circulation dès l'entrée du complexe vers les vestiaires, et des vestiaires vers les bassins ; - Le déplacement de la réception pour libérer le hall d'entrée régulièrement surchargé avec les écoles qui se croisent ; - La création d'un contrôle d'accès automatisé ; - La création d'une réserve de matériel spécifique à la piscine, qui permettra de libérer la plage des casiers de clubs et d'écoles ; - Le remplacement de toutes les cloisons, les casiers, le carrelage et les sanitaires (douches et WC) ; - Le remplacement des carrelages dans les bassins par des techniques beaucoup plus durable telles que la pose d'un liner ou de cuve en inox ; - L'enlèvement des plafonds suspendus et l'amélioration de l'acoustique le cas échéant ; - Le remplacement complet de l'entièreté des châssis ; - La rénovation complète de la toiture et de son isolation (film pare-vapeurs) ; - La création d'une infirmerie indépendante du local des sauveteurs. - La réorientation des douches pour qu'elles ne soient plus visibles depuis la brasserie. Ces travaux conséquents dont le budget est estimé à 3.100.000,00 € seront en partie subsidiés par Infrasports sur base du nouveau décret en vigueur. D'autres demandes de subsides seront également introduites auprès de la Province du BW pour la partir PMR. Un auteur de projet devra être désigné et les travaux doivent pouvoir être prévus à l'horizon 2023 pour se finaliser en septembre 2024.
-------------	--

	Cette action est décomposée en 3 sous-actions : * Publication du cahier spécial des charges et désignation d'un auteur de projet * Élaboration progressive du dossier de subvention par la voie de rénovation type classique * Élaboration progressive de dossiers de demande de subventions via 2 appels à projet.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Indice de santé	
Progression	65
	EN COURS
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité

8.1.4. Rénover, créer et entretenir deux terrains synthétiques et les bâtiments RUR/Rosières. (A)

Description	La Royale Union Rixensartoise (RUR) est un club de football issu de la fusion des clubs de Genval, Rosières et Rixensart. La volonté politique de l'époque était d'éviter la multiplication des clubs et ainsi rassembler les forces vives autour d'une structure sportive unique permettant, à terme, de rationaliser les espaces sportifs mais aussi et surtout d'atteindre des objectifs sportifs jusque-là inaccessibles. Si le second objectif est atteint en partie, ce n'est malheureusement pas encore le cas pour le premier puisqu'à l'heure actuelle la RUR partage toujours ses activités entre Rosières (site principal avec 1 terrain synthétique et 1 terrain en herbe), Genval (1 terrain en herbe) et Rixensart (1 terrain en herbe). Cette multiplication des sites complique considérablement la gestion du club même si elle se veut rigoureuse et en parfaite transparence avec la commune. Outre cette difficulté de gestion, il apparaît que bon nombre de membres manquent cruellement d'appartenance, étant délocalisés. Cette délocalisation étant principalement due à l'usage d'un terrain en herbe sur Rosières et ne permettant pas d'augmenter la fréquence les entraînements comme sur une surface synthétique. <u>D'un point de vue purement sportif : focus sur la situation actuelle du club et sur ses ambitions</u> Le club compte/accueille à ce jour : * 16 équipes de jeunes composées de près de 250 enfants, * 2 équipes seniors (P2 et P4) pour un total de 50 joueurs, * 1 équipe féminine, * 1 équipe vétérans, * 12 équipes ABSSA. Actuellement la RUR possède 2 équipes en « interprovincial », la grande majorité des autres équipes évoluent, quant à elles, au niveau provincial et régional. En août 2017 le club est parvenu à décrocher le label 2 étoiles de l'ACFF. En quelques années, celui-ci s'est imposé comme une des meilleures écoles de jeunes de la région et n'a clairement pas l'ambition de s'arrêter en si bon chemin. En effet, cette école projette d'obtenir encore entre 3 ou 4 équipes pour, in fine, passer l'entièreté des équipes au niveau interprovincial. Pour ce faire, il est nécessaire de pouvoir : * augmenter la charge des entraînements et les rencontres amicales,
--------------------	---

- * donner plus d'espace aux formateurs pour leurs entraînements,
- * jouer sur des surfaces permettant le développement technique des jeunes.

Les deux surfaces actuelles sur Rosières (herbe et synthétique) ne permettent que 36 entraînements par semaine et ce, sur des espaces trop restreints. Le passage du terrain en herbe en terrain synthétique permettrait de passer à 43 entraînements par semaine à partir des U10.

Par ailleurs, rassembler l'entièreté des équipes de la RUR sur un même site favorisera la cohésion d'équipe et le sentiment d'appartenance faisant encore cruellement défaut chez les parents et les enfants qui évoluent sur les surfaces satellites de Rixensart.

Le côté financier ne sera bien entendu pas en reste puisque la gestion d'une telle structure demande des moyens conséquents essentiellement obtenus par la rentabilité de la buvette lors des entraînements et matchs.

A noter que le terrain de football du complexe sportif n'est à ce jour utilisé par la RUR que pour 1 équipe le vendredi soir. C'est la seule disponibilité restante. Du lundi au jeudi, le terrain est occupé par 4 équipes féminines universitaires, le samedi de 12h30 à 17h par 6 équipes ABSSA (différentes de celles évoluant déjà à Rosières), se relayant 1 sem/2, et le dimanche, par 1 équipe d'Ultimate frisbee.

En plus des activités parascolaires et de l'athlétisme, ce terrain en herbe n'est désormais plus exploitable ayant, déjà atteint largement ses limites d'utilisation.

D'un point de vue infrastructurel : la situation actuelle et la gestion de l'entretien

Deux terrains composent donc le site sportif de l'infrastructure de football de Rosières, l'un synthétique, l'autre en herbe naturelle.

Le terrain synthétique

Le terrain de football synthétique a été aménagé début 2006 et réceptionné provisoirement seulement le 1^{er} octobre 2007 suite à de nombreuses malfaçons.

Le club a pu néanmoins prendre possession des lieux dès mai 2006. Le terrain entre donc dans sa 13^e année.

Il s'agissait d'une des premières générations de synthétiques sans aucun recul permettant d'évaluer sa dégradation dans le temps.

Les photos ci-dessous montrent clairement que ce dernier a atteint, voire dépassé, ses limites. Les fibres s'effilochent et si elles ne se couchent pas simplement, elles se brisent. Par ailleurs, l'apport de granulat n'améliore plus la situation si ce n'est rendre le terrain pratiquement noir.

Le tapis a déjà subi de nombreuses réparations notamment au niveau des points de penalty mais également au niveau de la surface que foule quotidiennement le gardien de but.

L'entretien hebdomadaire est assuré par une équipe de maintenance du Complexe Sportif qui prévoit :

- le brossage chaque semaine 1 fois sur 2 dans le sens de la largeur et dans le sens de la longueur,
- le soufflage régulier des feuilles d'arbres et autres déchets,
- l'entretien de tous les abords.

L'entretien annuel planifié en juillet de chaque année est assuré par une firme spécialisée qui prévoit notamment

- la dépollution et nettoyage complet du gazon,
- le décompactage du matériau de remplissage,
- le brossage de finition,
- le regarnissage des zones les plus sollicitées,

- l'inspection et la réparation des joints de collage.
- un apport de granulat est également planifié tous les 3 ans.

Toutefois, le support de base ne présente, quant à lui, aucun problème et est toujours sain. Seul le remplacement du tapis serait nécessaire.

Le terrain en herbe naturelle

Outre la réfection annuelle exécutée par une firme spécialisée, l'entretien hebdomadaire est assuré par l'équipe de maintenance du Complexe Sportif.

C'est ainsi qu'en fonction des périodes de l'année les tontes sont planifiées entre 1 et 3 fois par semaine à raison d'1/3 de la hauteur du brin.

L'entretien annuel est planifié début juin de chaque année et est assuré par une firme spécialisée qui prévoit sur base d'un CSC:

- le décompactage par vertidrainage,
- le sablage 0/4 à raison de 20 tonnes par terrain,
- l'entresemis
- l'engraissage vers la mi-août

Afin d'optimiser la prise des semences, le terrain est interdit d'accès de début juin à fin août avec un apport hydraulique conséquent et adapté aux conditions climatiques. Cette gestion de l'arrosage est également assurée par l'équipe du Complexe Sportif.

En amont de cet entretien, un engraisage est également planifié vers avril avec un apport conséquent d'azote nécessaire aux brins pour la reprise post-hivernale et en période pré-hivernale, un vertidrain est également planifié mi-octobre.

Les éléments complémentaire

L'éclairage

Actuellement l'éclairage du terrain synthétique est assuré par 4 poteaux de 18m pourvus chacun de 4 coupoles équipées de lampes à décharge. Celles-ci totalisent déjà 4 années de fonctionnement et n'atteignent plus le niveau de lux adéquat (- de 80 lux) pour le niveau dans lequel évolue le club. Ce genre de technologie, certes performante à l'époque, est obsolète suite à une luminosité beaucoup trop diffuse.

De plus les ampoules n'étant plus disponibles, il est primordial de passer à un système LED garantissant :

- * une luminosité immédiate ;
- * un niveau de Lux adéquat (min 100 lux en fin de vie) ;
- * une plus grande longévité ;
- * une consommation moindre.

Le terrain en herbe, quant à lui, ne possède pas d'éclairage. Il sera évidemment indispensable vu l'augmentation de la fréquentation sur les deux terrains et devra avoir les mêmes caractéristique que ci-dessus pour le terrain 1.

Les abris de joueurs

Le terrain synthétique possède 2 abris pouvant accueillir 10 joueurs chacun. Ceux-ci ont subi les affres du temps et sont détériorés entre-autre à causes des conditions climatiques dont le vent qui a eu raison d'une partie du plexiglas de protection supérieur.

Ceux-ci sont également déchaussés du sol.

Le terrain en herbe, quant à lui, possède 2 abris bus faisant office d'abris joueurs et bien entendu très inadéquats à la pratique du sport.

Les clôtures

Actuellement seul le terrain synthétique possède une clôture sur son pourtour.

elle-ci est en bon état. Certaines mains-courantes nécessiteront une attention particulière mais dans l'ensemble la structure est bonne et ne devra pas être remplacée.

	L'objectif, à terme, est de pouvoir ajouter une clôture supplémentaire autour du futur second terrain synthétique afin de garantir son maintien en état et éviter les désagréments liés à son utilisation sauvage en dehors des horaires d'entraînement prévus. <u>Les avaloirs latéraux</u> Le terrain synthétique possède une longueur d'avaloir du côté du club-house. Comme le démontre les photos, ceux-ci présentent un danger conséquent vu l'absence pour cause de casse des dalles de recouvrement. Afin d'éviter les retours d'inquiétudes liées à l'utilisation de billes de SBR ou les risques de flottaison et d'envolement de billes de liège pour le remplissage, nous nous dirigerons vers un système de tapis sans remplissage. Différentes visites et analyses sur d'autres sites français utilisant ce type de sol ont confirmé l'avis que nous nous en faisons déjà à savoir que cette alternative rencontre toutes nos attentes sportives, environnementales et économiques. La rénovation complète de ses deux terrains fera l'objet d'une demande de subsides auprès d'Infrasports à raison de maximum 75%. Le budget alloué pour ce projet ne dépassera pas 1.500.000 € htva. Cette action est donc composée de 2 sous-actions : * Rénovation complète des 2 terrains de football ; * Mission de régularisation du site footballistique de Rosières.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Indice de santé	
Progression	65
	EN COURS
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Égalité entre les sexes

8.1.5. Entretien des terrains, bâtiments du Tennis Leur Abri. (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

8.1.6. Entretien des terrains, bâtiments du Tennis communal du Bosquet de Rosières. (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

8.1.7. Développer le club de hockey dans le respect de l'intérêt général. (A)

Description	1- Amélioration de la gestion du contrôle des accès 2- Amélioration acoustique
Indice de santé	
Progression	0
	EN COURS
O.D.D.	Bonne santé et bien-être

8.1.8. Entretenir le Tir à l'arc. (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Indice de santé	
Progression	0
	A AGENDER

8.1.9. Entretenir les terrains, bâtiments de la pétanque de Genval. (A)

Description	1) Rénovation des terrains extérieurs et intérieurs 2) Entretien et réparations diverses : * Défibrillateur * chaudière * autres
Indice de santé	
Progression	50
	EN COURS
O.D.D.	Bonne santé et bien-être

8.1.10. Entretenir les terrains de la pétanque Leur Abri. (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

8.1.11. Entretien l'infrastructures aux Charmettes. (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

8.1.12. Concrétiser un terrain multisports dans le quartier Georges Marchal, via Notre Maison. (A)

Description	Création d'un agoraspaces au Clos des Marnières. Initialement un dossier Notre Maison qui doit être transféré à la Commune
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Indice de santé	
Progression	30
	EN COURS
Commentaires	- Blocage actuel du dossier entre Commune et Notre Maison qui ne s'accordent pas suite à un problème de droit de jouissance lié à la voirie qui jouxte le site prévu pour le terrain multisports. - Déblocage de la situation en octobre 22 - Signature du contrat de cession de Notre Maison vers la Commune imminente.
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Égalité entre les sexes

8.1.13. Soutenir l'asbl Commission des sports. (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

8.1.14. Mettre en place des Chèques sports/culture. (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

8.1.15. Créer un skate park. (A)

Description	Un skate-park est une infrastructure spécifique destinée aux personnes qui pratiquent le skate-board, le roller, la trottinette et le BMX. Ce lieu présente l'avantage de canaliser la pratique de ces sports en offrant un lieu sécurisé pouvant devenir également un lieu de convivialité pour les non pratiquants. A la fois infrastructure sportive et lieu de détente, le skate-park est un authentique espace de vie où générations et cultures se mélangent. Construire un skate-park à Rixensart permettra de rassembler les pratiquants ayant goûté aux plaisirs du skateboard sans que ceux-ci ne transforment le mobilier urbain en autant d'obstacles détournés. Voici les sous-actions qui composent l'action : * Détermination du site pour la création * Elaboration du cahier spécial des charges et publication du marché * Attribution du marché * Réunion de consultation des pratiquants * Démarrage des travaux * Réception provisoire - inauguration et ouverture.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Sport
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Éducation de qualité, Égalité entre les sexes

9. Etre une commune au cadre de vie agréable et durable qui bénéficie économise les ressources, respecte l'environnement et la biodiversité, bénéficie d'un urbanisme de qualité où l'on circule en toute sécurité selon un ensemble varié de modes de déplacement. (OS)

Description	Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC) <i>"L'environnement naturel doit être préservé. L'aménagement et l'embellissement des lieux publics seront améliorés notamment par l'adaptation de la morphologie urbanistique aux réalités sociales. L'accent sera mis essentiellement sur l'amélioration de la mobilité douce et la sécurité sur nos routes et dans nos quartiers. nous veillerons à ce que notre commune soit « omni » accessible aux personnes à mobilité réduite"</i> <i>" Les difficultés de mobilité que nous subissons actuellement sont partiellement dues aux problèmes rencontrés aux niveaux régional et fédéral. Retrouver la fluidité du trafic ne peut s'inscrire que dans une vision d'ensemble élaborée avec les différents niveaux de pouvoir et les communes voisines. L'enjeu est de taille et il s'agira d'être proactif et innovant en la matière.</i> <i>En effet, les solutions classiques du « tout à la voiture » commencent à atteindre leurs limites et risquent de nous mener à court terme à une immobilité certaine. La mobilité douce et partagée constitue une priorité majeure de la législature qui s'ouvre.</i> <i>Si l'entretien des voiries sera poursuivi de manière régulière, un maillage sera entrepris (notamment en concertation avec les communes voisines) pour compléter les infrastructures existantes et garantir une mobilité intégrée au travers du territoire. a titre d'exemples, voici quelques mesures concrètes prioritaires qui seront développées : accélérer l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables et des trottoirs, renforcer le réseau et veiller à la praticabilité des sentiers, installer des parkings sécurisés pour vélos aux abords des pôles d'activité et des gares, proposer des primes pour les vélos électriques, promouvoir les voitures partagées électriques, étendre l'offre des navettes gratuites... "</i> <i>" La façon de concevoir l'urbanisation a un impact important sur les modes de vie. Afin de rationaliser les déplacements et préserver les espaces non-bâtis, notre politique du cadre de vie s'articulera autour de plusieurs axes majeurs :</i> <i>Confirmer les noyaux centraux de Maubroux-Gare-Papeteries et gare de Rixensart comme véritables pôles de développement économique et social en autorisant une densification qualitative autour des futurs centres tout en anticipant le seuil maximal de 25.000 habitants;</i> <i>Limiter l'étalement diffus de l'habitat dans les quartiers et villages à vocation plus résidentielle;</i> <i>Optimiser le bâti existant en explorant, selon un cadre défini, la division de biens, la colocation et les habitats groupés ou/et intergénérationnels;</i> <i>Terminer le développement de la réhabilitation des sites tels que des anciennes papeteries ou le Quartier Poirier Dieu;</i> <i>Revoir et améliorer le Guide Communal d'Urbanisme (GCU), de manière à simplifier les</i>
-------------	---

	démarches administratives pour le citoyen, limiter les possibilités de valoriser les grands terrains via la construction d'immeubles à appartements et renforcer le caractère propre des quartiers (urbain ou rural); Lancer, progressivement, des « budgets participatifs », afin de mener les projets d'embellissement des quartiers". " La préservation des ressources naturelles et la gestion des déchets sont des piliers majeurs de ClimaRix. un plan lumière visant à rationaliser l'éclairage public sera progressivement mis en place. des citernes d'eau de pluie seront installées dans les principaux bâtiments communaux. Reconnue comme « commune zéro déchet », l'objectif est de réduire de 30% la production de déchets par habitant d'ici la fin de la législature en respectant la règle de hiérarchisation des moyens à mettre en œuvre : réduire, réutiliser, recycler. d'autres actions seront menées telles que des campagnes de sensibilisation à l'éco-consommation, le renforcement du tri sélectif et des composts collectifs, le soutien au réemploi (ressourceries, donneries) et à toute initiative visant à favoriser l'accès par les citoyens aux biens de seconde main. un soin particulier sera porté à la dynamisation de l'étude du déplacement du Recyparc (parc à conteneurs) pour le moderniser et le rendre plus accessible". " Afin de garantir la richesse patrimoniale et la convivialité de la Commune, un accent particulier sera porté à l'aménagement raisonnable et à l'embellissement des espaces publics (place de l'église de Rosières, place Jefferys, place Cardinal mercier, Maubroux...), à l'équilibre entre cohérence architecturale et projets innovants et à la préservation des perspectives paysagères. Rixensart s'épanouit dans un écrin de verdure que nous entendons préserver : plans de gestion à long terme, gestion différenciée, végétalisation et couloirs écologiques, préservation du caractère arboré de la Commune et de la qualité de l'eau. 90 % des voiries sont actuellement égouttées sur notre territoire communal. nous renforcerons le réseau tout en tenant compte des contraintes techniques et financières importantes. La propreté publique sera accentuée par la responsabilisation des citoyens et la mise à disposition d'infrastructures adaptées (cendriers, poubelles). nous étudierons le projet de toilettes publiques de manière ciblée et progressive (ex : aux abords des marchés). Nous créerons des espaces spécifiques pour permettre aux chiens de se soulager sans salir nos rues, nos espaces publics ou la Vallée de la Lasne. nous poursuivrons également l'enfouissement des conteneurs de collecte d'ordures et de verres usagés". " Les animaux partagent notre milieu de vie. Différentes mesures seront prises pour renforcer le bien-être animal, comme par exemple, l'étude de la création d'un espace de liberté pour chiens pour leur permettre de gambader sans laisse, la mise en place de procédures claires en cas de prise en charge d'animaux par la Commune et la sensibilisation à l'importance et à la fragilité de la faune locale (abeilles, batraciens, oiseaux)".
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire, Volet externe : Développement des politiques - Environnement, Volet externe : Développement des politiques - Mobilité, Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique

9.1. Assurer une meilleure mobilité. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à planifier la réalisation de divers projets et/ou mesures dont le but est d'agir en faveur de la sécurité routière pour tous.</i> Cela vise d'un part, l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains de la commune. Ce projet est sous-tendu par une volonté d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux en préservant l'environnement. D'autre part cela vise l'ensemble des règles et services qui ont pour but d'assurer la sécurité des usagers de la route : piétons, automobilistes, motards, cyclistes... Les difficultés de mobilité que nous subissons actuellement sont partiellement dues aux problèmes rencontrés aux niveaux régional et fédéral. Retrouver la fluidité du trafic ne peut s'inscrire que dans une vision d'ensemble élaborée avec les différents niveaux de pouvoir et les communes voisines. L'enjeu est de taille et il s'agira d'être proactif et innovant en la matière. En effet, les solutions classiques du « tout à la voiture » commencent à atteindre leurs limites et risquent de nous mener à court terme à une immobilité certaine. La mobilité douce et partagée constitue une priorité majeure de la législature qui s'ouvre. Si l'entretien des voiries sera poursuivi de manière régulière, un maillage sera entrepris (notamment en concertation avec les communes voisines) pour compléter les infrastructures existantes et garantir une mobilité intégrée au travers du territoire. A titre d'exemples, voici quelques mesures concrètes prioritaires qui seront développées : accélérer l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables et des trottoirs, renforcer le réseau et veiller à la praticabilité des sentiers, installer des parkings sécurisés pour vélos aux abords des pôles d'activité et des gares, proposer des primes pour les vélos électriques, promouvoir les voitures partagées électriques, étendre l'offre des navettes gratuites...
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité

9.1.1. Développer un maillage à mobilité douce. (A)

Description	Développer le maillage signifie : - Le dessiner, définir quels sont les voiries et les sentiers qui sont repris ; - L'optimiser, réaliser des aménagements pour le rendre sécurisé et confortable ; - Le baliser, pour diriger les usagers vers les pôles d'activités ; - Communiquer, pour que les usagers soient informés de son existence ; - Le relier, tenir compte des connections vers les autres communes. Les modes doux sont également appelés « actifs », parce que ce sont ceux qui font appel à notre énergie propre : la marche le vélo, la trottinette, les rollers, etc. Ces 10 dernières années, le parc de vélos à assistance électrique (VAE) a cependant augmenté de manière exponentielle et c'est sans tenir compte d'autres cycles électriques tels que les trottinettes (voir figure 1). C'est une évolution bénéfique et prometteuse, si l'on fait abstraction des incidences liées aux composantes des batteries. Ces avancées technologiques permettent d'augmenter progressivement la part du vélo dans les déplacements fonctionnels (aller au travail, faire ses courses, se rendre sur un lieu de loisir, ...). Un VAE peut en outre être considéré comme un mode actif, malgré l'assistance du moteur, puisqu'il ne dispense pas de pédaler. Il est également considéré comme un mode doux, même si l'énergie électrique pour recharger les batteries est en partie d'origine carbone (usine à gaz ou à charbon). L'extraction des composantes des batteries et leur fabrication doivent également être prises en compte dans le bilan. Pour réduire la place de la voiture et plus généralement des véhicules motorisés, il est
-------------	--

	indispensable que ces alternatives soient crédibles, aux yeux des citoyens. Cela passe par des réseaux de mobilité douce sécurisants et confortables. A noter qu'outre la réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'autres bénéfices sont retirés, tels que la réduction du bruit, le désengorgement des voiries, l'amélioration de la santé publique. Le Plan Wallonie cyclable est le principal projet en faveur des cyclistes de l'exercice. Il vient s'ajouter à plusieurs projets en cours, tel que le sentier du Plagniau, le trottoir cyclable le long de la rue du Cerf (entre la gare et la rue de la Tasnière), divers aménagements de sécurisation ponctuels, ... Cette action est composée de 8 sous-actions : * Lancer un marché de peinture thermoplastique ; * Assainir le réseau points-noeuds ; * Réaliser un plan cyclable secondaire ; * Réaliser un plan marche ; * Assainir le plan marche ; * Améliorer les équipements ; * Sensibiliser et encourager ; * Mise en place de rues cyclables.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indice de santé	
Progression	85
	EN COURS
Constat	<u>Assainir le réseau point-noeuds</u> L'assainissement du réseau représente un travail de plusieurs années. 3 importants projets sont en cours : rue du Vallon, Avenue Royale et sentier du Plagniau/rue de la Ferme du Plagniau. <u>Améliorer les équipements</u> Un relevé des bancs existants sur le réseau du plan marche a été fait et une réflexion menée dans le but de compléter l'offre. Ce déploiement doit encore être budgétisé, présenté au Collège et planifier. <u>Sensibiliser et encourager</u> Ce sont des actions récurrentes, qui, par définition, ne sont pas "terminées". <u>Mise en place de rues cyclables</u> L'entreprise de marquage, mandatée en 2023, a fait défaut, malgré plusieurs relances. La mise en place se fera en 2024, selon les possibilités de budget et de main-d'oeuvre. <u>Assainir le plan marche</u> L'assainissement du réseau représente un travail de plusieurs années. Plusieurs aménagements ont été réalisés sur le réseau, depuis sa création. 3 importants projets sont en cours : rue du Vallon, Avenue Royale et sentier du Plagniau/rue de la Ferme du Plagniau. On peut également citer l'élargissement du trottoir de la chaussée de Wavre.
Commentaires	----- Direction générale Carte Piste cyclable Piste cyclable en site propre : actuelle en état / actuelle à réaménager / future Piste cyclable partagée : idem Espace cyclable sur voirie : idem

	Estimation budgétaire en mètre et proposition de planification sur 4 ans (ou + pas financier) Version immédiate à la main... version future à discuter Question à valentin : trottoir idem Carte sentier ? Proposition de faire le même schéma >> la carte existe Carte des zones 30 >> la carte existe Carte des marquages au sol >> c'est un inventaire très fastidieux, qui nécessiterait l'engagement de quelqu'un (un étudiant ?) Carte des petits aménagements? >> ?? Entrée de Rixensart >> une étude avait été faite par Mobilité et Infra, avec la collaboration d'un fournisseur. Un CSC était prêt à être lancé. Dossier bloqué, puis repris par les marchés publics,
--	--

9.1.2. Actualiser le plan communal / intercommunal de mobilité. (A)

Description	Il a été décidé d'actualiser le plan de Mobilité par des études approfondies, ciblées sur un thème ou limitées géographiquement, plutôt que de mener une étude globale qui reste en surface. La détermination du plan cyclable et du plan marche, puis leur assainissement représentent deux étapes de la mise à jour du plan de Mobilité. L'étude pour la mise en zone 30 km/h de quartiers, comme celui du lac, en constitue une autre. La sécurisation aux abords des écoles est également traitée par des études et des aménagements spécifiques : l'étude de réaménagement du bas de la rue de La Hulpe, la mise en place de la rue scolaire dans le rue des Écoles, le réaménagement de la place Cardinal Mercier à hauteur de l'école, ... La maîtrise du trafic se fait continuellement par des aménagements, en vue d'une mise en zone 30 de plusieurs quartiers résidentiels. La partie Nord de Rosières en fait partie. Cette action est composée de 5 sous-actions, à savoir : * Étude de mise en zone 30 km/h du quartier du Lac ; * Avoir une bonne gestion du stationnement des poids lourds ; * Maîtriser le charroi sur les voiries qui ne sont pas ou peu adaptées ; * Gestion du stationnement ; * Maîtriser le trafic/transit en cohérence avec la hiérarchie du réseau.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indice de santé	
Progression	80
	EN COURS
Constat	Les sous-actions de la période 2019-2024 du PST sont presque entièrement finalisées, mais le plan est régulièrement actualisé, selon la politique de mobilité et l'évolution des technologies.
Commentaires	----- Nous sommes en attente d'un avis de la police (après plusieurs relances et depuis plusieurs

	mois), concernant l'interdiction aux plus de 5 tonnes (excepté circulation locale), afin de finaliser le dossier. -> OK
--	---

9.1.3. Favoriser la multimodalité (vélos, bus, train...). (A)

Description	La mobilité quotidienne d'aujourd'hui ne se définit plus par un seul mode, mais par une combinaison de modes de déplacement. Favoriser cette multimodalité, permet d'offrir une ou plusieurs solutions alternatives crédibles à la voiture individuelle. La multimodalité se traduit, par exemple par : * l'aménagement de la gare des bus à Genval (bus+train, P+bus, vélo+bus, ...) * l'installation de box sécurisés pour vélos aux gares de Rixensart et Genval (vélo+train, vélo+bus) * l'installation d'arceaux pour vélos aux arrêts de bus (vélo+bus) * l'installation de véhicules à partager aux deux gares de la communes (train+vàp, vélo+vàp, bus+vàp) * le projet Smart Mobility, de vélos à assistance électrique à partager (train+VAE, bus+VAE, marche+VAE) * Le développement du plan marche (marche+train, marche+VAE+train, ...). * ... ----- La gare des bus est terminée. Les règles de circulation doivent encore être soumises au Conseil communal et au SPW. En complément des box, des espaces mutualisés et sécurisés sont prévus par la SNCB aux deux gares de Rixensart et de Genval. L'installation d'arceaux pour vélos aux arrêts de bus est en cours d'étude. La recherche d'opérateurs de véhicules à partager aux deux gares de la communes est en cours (dossier actuellement bloqué aux marchés publics). Le projet Smart Mobility est à l'arrêt. En attente de l'InBW. Le plan marche est en voie d'être balisé.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS

9.1.4. Etudier l'opportunité de véhicules partagés. (A)

Description	Le deuxième véhicule du ménage est souvent très peu utilisé. C'est même parfois le cas de l'unique véhicule possédé. Ces véhicules à l'arrêt occupent énormément de place et ils représentent une consommation inutile des ressources. Le fait de partager son véhicule avec d'autres utilisateurs améliore ces deux aspects, mais il permet également un gain économique substantiel aussi bien pour le propriétaire que pour les emprunteurs. D'une manière générale, les systèmes de partage de véhicules, lorsqu'une société met à disposition des véhicules à emprunter (par exemple Cambio), le bénéfice est global. c'est donc une pratique à encourager. De plus, l'usager qui ne possède pas de véhicule personnel aura plus tendance à utiliser d'autres moyens de transport. C'est donc un autre objectif qui
--------------------	---

	est atteint, soit la diminution de l'utilisation de la voiture individuelle. Cette action est composée de 2 sous-actions : * Mise en place de voitures à partager ; * Smart Mobility - Vélos électriques à partager. ----- Le dossier de voitures à partager (style Cambio) est bloqué depuis des mois au niveau des marchés publics. La communication se poursuit sur le partage de voiture "entre voisins". Le dossier Smart Mobility est à l'arrêt, l'InBW étant en recours concernant la procédure d'attribution du marché.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

9.1.5. Augmenter la sécurité routière. (A)

Description	Il s'agit là d'appliquer le principe STOP, soit de prendre en compte, dans les nouveaux aménagements, des usagers dans l'ordre suivant : piétons, cyclistes, transports en commun, puis véhicules motorisés individuels Cela se traduit aussi par deux chartes : SAVE et Fedemot. Cette action est composée de 2 sous-actions : * Adhérer à la charte Fedemot et de la faire vivre ; * Faire vivre la charte SAVE.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS
Constat	<u>Faire vivre la charte SAVE</u> La sécurité routière nécessite une attention constante, lors de chaque projet ou aménagement. Cette sous-action, n'est donc jamais tout à fait "terminée".

9.1.6. Sécuriser les accès aux abords des écoles (Rosières,...). (A)

Description	Cette actions vise à sécuriser les abords d'écoles et à encourager ainsi la venue des élèves à pied et à vélo, notamment grâce aux mesures suivantes : * Installer des panneaux de zones 30 km/h dits « fantômes », qui s'éteignent en dehors des heures d'école. Ce projet concerne la rue de La Hulpe (école communale de Rosières), la rue des Volontaires (école communale de Genval) et la rue de l'Eglise (écoles Sainte Agnès
--------------------	---

	et la Source). * Poser des barrières, en lieu et place des blocs de béton disposés le long du trottoir de la rue de La Hulpe, du côté de l'école. Non seulement ceux-ci sont inesthétiques, mais ils présentent un danger pour les piétons et les cyclistes, qui peuvent facilement trébucher et passer outre ces blocs, se retrouvant ainsi sur la route. A vélo, cela concerne les enfants pouvant emprunter le trottoir, mais également des cyclistes plus âgés, qui l'empruntent malgré l'interdiction, tant le trafic de la rue de La Hulpe est intense et insécurisant. * Inscrire des passages piétons dans une zone de marquage rouge antidérapant. Cela concerne le Collège Saint-Augustin (rue du Vallon), l'école communale de Rosières (rue de La Hulpe, à hauteur du sentier du Vieux Champêtre), les écoles communales de Bourgeois (rue Saint-Roch, à hauteur du rétrécissement), l'Athénée Royal (rue Albert Croy) et l'école du Centre (rue de la Gare, à hauteur de la rue des Ecoles). * Inscrire un passage piéton dans de l'asphalte rouge, devant le Collège Saint-Augustin (rue du Vallon). * Dessiner des marquages de « pas ». Cela concerne deux écoles situées dans une zone de rencontre : - l'école de Bourgeois, dans la rue Lambermont (zone de rencontre en cours d'approbation) ; - le Collège Notre Dame des Anges et la Cîme, dans la rue Jean-Baptiste Stouffs. Cette action est composée de 7 sous-actions : * Instaurer la rue scolaire dans la rue des Écoles ; * Sécuriser les abords des écoles de Rosières ; * Réaménager la place Cardinal Mercier ; * Réfectionner les trottoirs et pistes cyclables de la rue du Vallon PIWACY (2020-2021); * Mener des actions de sensibilisation aux abords des écoles ; * Réfectionner les marquages rouges à des passages pour piétons stratégiques ; * Placer du mobilier urbain de couleurs.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS
Constat	<u>Sécuriser les abords des écoles de Rosières</u> Le dossier suit son cours. La demande de permis pour la bretelle et le giratoire a été déposée. Des compléments doivent être apportés, notamment concernant la parcelle 212F et des questions pollution. La demande de permis pour le parking devrait être déposée en 2024. <u>Réaménager la place Cardinal Mercier</u> Vu l'importance du projet, un bureau d'étude a été mandaté pour finaliser l'avant-projet, réalisé par le service mobilité, et rédiger le cahier des charges pour les travaux. Les travaux ne sont pas prévus avant 2025. <u>Réfectionner les marquages rouges ou ocre à des passages pour piétons stratégiques</u> Sont encore programmés les passages pour piétons au carrefour de la rue Haute, de la chaussée de Wavre, de la chaussée de Lasne et de la rue Saint-Roch.

9.2. Améliorer l'utilisation des ressources énergétiques. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à encourager une croissance économique intelligente (fondée sur la connaissance et l'innovation), durable (croissance écologiquement durable à long terme) et inclusive (des taux élevés d'emploi sont les garants d'une cohésion sociale et territoriale accrue).</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
O.D.D.	Énergie propre et d'un coût abordable, Industrie, innovation et infrastructure, Consommation et production responsables

9.2.1. Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics. (A)

Description	- Actualiser le cadastre énergétique des bâtiments publics. - Sur base du cadastre prioriser les actions à courts et moyen termes d'amélioration - Exécuter les actions d'amélioration (régulation, isolation etc...) - Mettre en place un monitoring automatique des différents paramètres de fonctionnement (consignes, plages horaires de fonctionnement etc...) - Evaluer périodiquement les consommations et les comparer avec l'historique afin de mesurer les améliorations et d'identifier les anomalies.
Indice de santé	
Progression	50
	EN COURS
Commentaires	Ces actions se font en étroite collaboration avec le Département des infrastructures.
O.D.D.	Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

9.2.2. Améliorer la performance énergétique des logements publics. (A)

Description	<u>Description :</u> Cette action a pour objectif la collecte et l'analyse des certificats PEB des logements publics, gérés par la Régie foncière. Il reviendra ensuite à cette dernière de planifier sur les années à venir les sous-actions à mener pour améliorer la PEB des logements. Par ailleurs, la Régie foncière travaille déjà à l'amélioration de la performance énergétique de ses logements, par des actions ponctuelles : remplacement de châssis, de chaudières, etc.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Logement
Indice de santé	
Progression	90
	EN COURS
Constat	Les logements de la Régie foncière disposent d'un certificat PEB : c'est une obligation de le

	fournir à chaque conclusion de bail. Les certificats sont renouvelés tous les 10 ans. Par ailleurs, l'équipe technique de la Régie travaille à l'amélioration de la performance énergétique des logements à travers des travaux d'isolation (isolation de sous-pentes de toit, changement de chaudières, remplacement de châssis...). Des travaux sont donc réalisés chaque année : l'action n'est dès lors jamais totalement finalisée.
O.D.D.	Énergie propre et d'un coût abordable, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

9.2.3. Favoriser l'utilisation des véhicules électriques (bornes véhicules). (A)

Description	L'objectif est principalement d'offrir la possibilité de recharger leur véhicule, aux personnes qui n'ont pas d'espace sur le domaine privé. Cela comprend : - Le suivi technique et la gestion des bornes mises en place par la Commune (géré par les infrastructures). - Le suivi du projet de mise en place de bornes par l'InBW, sur l'ensemble du territoire, notamment la mise à disposition des espaces en voirie (géré par la mobilité).
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indice de santé	
Progression	0
	EN COURS

9.2.4. Faciliter l'accès des citoyens à l'achat d'énergie verte, à la rénovation et à l'installation de production d'énergies renouvelables.. (A)

Description	Pour un citoyen, l'optimisation de sa consommation énergétique en lien avec l'objectif notamment de réduction du CO2 n'est pas un processus évident pour plusieurs raisons : - La panoplies des choix techniques concernant l'isolation, les techniques de chauffage, le choix des combustibles, la production d'énergies durables etc est très large et nécessite une compétence technique minimale - Les investissements peuvent être conséquents - Les aides financières sont multiples mais évolutives et leur accès n'est pas toujours aisé - La recherche d'entrepreneurs de confiance pour réaliser d'éventuels travaux n'est pas triviale. Sur cette base, une plateforme d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics avec l'aide d'un partenaire va être mise en place.
Indice de santé	
Service gestionnaire	Cadre de vie - Environnement
Progression	0
	EN COURS

9.3. Assurer une meilleure conception de l'urbanisation et simplifier les démarches administratives. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à faire en sorte via différents processus de développement de s'adapter à l'augmentation du nombre d'habitant et de faire les transformations nécessaires afin d'harmoniser ces changements dans la commune.</i> La façon de concevoir l'urbanisation a un impact important sur les modes de vie. Afin de rationaliser les déplacements et préserver les espaces non-bâti, notre politique du cadre de vie s'articulera autour de plusieurs axes majeurs : * Confirmer les noyaux centraux de Maubroux-Gare-Papeteries et gare de Rixensart comme véritables pôles de développement économique et social en autorisant une densification qualitative autour des futurs centres tout en anticipant le seuil maximal de 25.000 habitants ; * Limiter l'étalement diffus de l'habitat dans les quartiers et villages à vocation plus résidentielle ; * Optimiser le bâti existant en explorant, selon un cadre défini, la division de biens, la colocation et les habitats groupés ou/et intergénérationnels ; * Terminer le développement de la réhabilitation des sites tels que des anciennes papeteries ou le Quartier Poirier Dieu ; * Revoir et améliorer le Guide Communal d'Urbanisme (GCU), de manière à simplifier les démarches administratives pour le citoyen, limiter les possibilités de valoriser les grands terrains via la construction d'immeubles à appartements et renforcer le caractère propre des quartiers (urbain ou rural) ; * Lancer, progressivement, des « budgets participatifs », afin de mener les projets d'embellissement des quartiers.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire

9.3.1. Actualiser/réviser les outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme. (A)

Description	Revoir le schéma d'orientation local "Poirier Dieu" de manière à réhabiliter la friche que constitue l'ancien site GSK et à valoriser les terrains alentours Cette action est composée de 3 sous-actions : * réviser le guide communal d'urbanisme, * réviser le schéma d'orientation local "Poirier Dieu", * mise en route du SOL (Schéma orientation local) Maubroux.
Échéance	30/06/2023
Indice de santé	
Progression	0
	EN COURS
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Paix, justice et institutions efficaces

9.3.2. Créer des groupes de travail participatifs (GT Zoom Urbanisme,...). (A)

Description	Mettre en place le groupe de travail "GT ZOOM URBANISME" chargé de remettre un avis sur les projets urbanistiques considérés comme sensibles (décision du Conseil communal du 27 mars 2019).
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

9.3.3. Créer un schéma de développement commercial. (A)

Description	Mettre en place un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement commercial de l'ensemble du territoire communal, conforme aux dispositions du décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales.
Indice de santé	
Progression	0
	ANNULE

9.3.4. Créer et développer un schéma d'orientation locale du quartier de Maubroux. (A)

Description	L'objectif est de redynamiser le centre de Maubroux, actuellement en perte de vitesse, par la mise en place d'un schéma d'orientation local qui constituera une base solide pour une éventuelle future opération de revitalisation urbaine.
Indice de santé	
Progression	0
	EN COURS
O.D.D.	Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Paix, justice et institutions efficaces

9.4. Assurer une gestion différenciée des espaces verts. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à considérer que les espaces verts peuvent être un outil de requalification des quartiers.</i> En remplissant des rôles multiples, ils contribuent ainsi à la performance énergétique urbaine ainsi qu'à réduire les risques d'inondations. En les développant, la commune contribue à remplir les 3 grands rôles qui peuvent lui être attribués : urbanistique, social et environnemental. Ces trois grands rôles sont liés et leurs effets interagissent.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement

9.4.1. Finaliser et mettre en oeuvre le cadastre des espaces verts et assurer une gestion différenciée des espaces verts publics. (A)

Description	La commune est propriétaire d'une multitude d'espaces verts de dimensions, de natures et de destinations variables. Il est donc logique que la nature de l'entretien à apporter à ces espaces varie en fonction de ces divers paramètres. Lorsque l'inventaire des différents espaces publics aura été réalisé (voir action 245), il sera possible de déterminer quel type de gestion est le plus adapté à chaque endroit. En cours.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	10
	EN COURS
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables, Vie terrestre

9.4.2. Préserver et promouvoir les couloirs écologiques. (A)

Description	Cette action contribue à la mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics. Les partenaires des « Saveurs à partager » et du « Couloir écologique » ont pour objectifs de développer des sites accueillants pour la biodiversité, de promouvoir l'entretien au naturel et de fédérer les énergies et les connaissances de chacun vers une autonomie alimentaire mais aussi de développer l'esprit critique et la capacité d'adaptation des citoyens, ainsi que l'entraide et la collaboration entre personnes issues de différents horizons Ce projet reflète pleinement la transversalité que peut avoir une Commune entre ses administrés et les services communaux. Au travers d'un projet visant le zéro pesticide, la Commune a su mettre en valeur les citoyens, en les impliquant dans un projet unificateur et productif avec une volonté de développer le maillage écologique. Voici les points à poursuivre: - Développer et restaurer les habitats accueillants pour de la faune et de la flore indigènes - Sensibiliser la population
-------------	--

	- Travailler en collaboration et synergie avec le service plantation - Intégrer la gestion des couloirs écologiques au sein de la gestion différenciée
Indice de santé	
Progression	30
	EN COURS
O.D.D.	Villes et communautés durables, Vie aquatique, Vie terrestre

9.4.3. Assurer la gestion proactive des bois et des arbres. (A)

Description	La gestion proactive de la végétation au sens général du terme suppose d'avoir une parfaite connaissance de l'ensemble du patrimoine vert de notre administration, que ce soit au niveau de son étendue, mais aussi de son état actuel. Le patrimoine vert regroupe plusieurs aspects: les bois, parcs et squares ; les arbres d'alignement de voiries ; la végétation située sur nos terrains privés. Notre première mission est donc d'établir un inventaire complet de ce patrimoine et de son état pour ensuite établir une programmation pluriannuelle de son entretien.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
Échéance	31/12/2022
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables, Vie terrestre
Plan	Plan communal de développement de la nature PCDN

9.4.4. Entretenir les aires de jeux. (A)

Description	Les plaines de jeux sont des lieux de rencontre et de convivialité. Pour qu'ils le restent, il est important de procéder à leur entretien régulier. Pour ce faire, il convient de réaliser dans un premier temps l'inventaire de leur état pour ensuite procéder aux adaptations/modifications utiles. S'agissant de travaux exigeant le respect strict de protocole de sécurité, ils nécessiteront parfois le recours à des firmes spécialisées. En cours.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique
Échéance	31/12/2022
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

9.5. Préserver et améliorer notre environnement. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à maintenir l'entretien des espaces verts existants et de les rendre meilleure en nous adaptant aux changements urbanistiques et au cadre de vie de la commune.</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement

9.5.1. Poursuivre le Plan communal de développement de la nature (PCDN). (A)

Description	Le Plan Communal de Développement de la Nature est mené par quatre groupes d'acteurs engagés dans la protection et la conservation de la nature. Depuis 1998, les missions du PCDN consistent à initier des actions pour préserver et améliorer le patrimoine naturel ainsi que paysager du territoire dans ses différentes composantes, physiques et biologiques. Les actions menées prennent en compte des enjeux économique et social des habitants. Les champs d'actions du groupe « Biotope » sont l'élaboration de projets visant à restaurer et à augmenter la biodiversité (zones de développement), la gestion de sites naturels (zones centrales) par la protection de la faune et de la flore locales, la sensibilisation à la biodiversité et sa préservation par l'organisation d'événements et d'actions sur le terrain, la remise d'avis pour les dossiers d'aménagement du territoire et d'urbanisme afin de mieux prendre en compte des aspects environnementaux des projets de développement urbanistique et la vigilance environnementale au sein du territoire. Les objectifs du groupe « Sentiers » sont de sensibiliser la population et les gestionnaires de voiries à la préservation des sentiers, d'assurer la promotion et la (re-) découverte des modes de déplacement actifs, de réhabiliter des sentiers et chemins en rétablissant leur fonction oubliée ou privatisée, de réaliser des interconnexions avec les communes voisines et de créer de nouveaux itinéraires de loisirs. Les objectifs du groupe « Batraciens » sont de sensibiliser la population à la sauvegarde de la faune locale, de réaliser des opérations de sauvetage lors de la migration annuelle et de participer à la sensibilisation des enfants au travers d'actions sur le terrain. Les missions du groupe « Rives et Ruisseaux » sont d'agir telle une cellule consultative pour tous les projets qui touchent à l'eau et de participer aux réunions du Contrat Rivière Dyle-Gette. La gestion de ce plan nécessite de : - Coordonner les réunions citoyennes - Réaliser et développer les fiches actions de chaque groupes - Contribuer à la mise en place de la Gestion différenciée des espaces verts - Protéger les espèces animales locales - Assurer une vigilance des sites naturels et des espaces verts - Promouvoir et préserver le patrimoine des sentiers et chemins - Transmettre des avis environnementaux - Sensibiliser et communiquer
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Vie aquatique, Vie terrestre

9.5.2. Mettre en oeuvre le Contrat de Rivière. (A)

Description	- Assurer une surveillance des cours d'eau, - Participer à l'évaluation annuelle des cours d'eau en présence de l'écoconseillère, la représentante de la Cellule hydrologique de la Province, et le représentant du Département des infrastructures, les membres du PCDN rivière. - Sensibiliser les propriétaires résidant aux abords des cours d'eau par rapport à l'usage des pesticides, aux raccordements aux égouts, à l'interdiction de dépôts de déchets verts, - Contribuer à l'élaboration et l'évaluation du plan d'action du CRDG, - Rédiger, publier des articles de sensibilisation dans le Rixinfo et sur la page web communale.
Échéance	18/09/2021
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Vie aquatique, Vie terrestre, Partenariats pour la réalisation des objectifs

9.5.3. Protection du réseau écologique, des arbres et des haies des riverains (A)

Description	application de l'annexe IX du Règlement communal sur la conservation de la nature / Abattage, protection des arbres et des haies et préservation du réseau écologique
Échéance	31/12/2021
Responsable mandataire	Cadre de vie - Urbanisme et aménagement du territoire
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
Plan	Plan communal de développement de la nature PCDN

9.6. Développer la sécurité de l'espace public. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à continuer à améliorer les actions déjà mises en place afin que chaque personne qui se trouve sur son territoire ne soit en aucun cas exposé à un danger.</i> Cela vise l'éclairage public, la vidéosurveillance, les radars...
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique

9.6.1. Poursuivre l'installation des caméras de surveillance. (A)

Description	Installation de caméras sur différents sites : - Papeteries - terminée - Leur Abri - terminée mais problèmes techniques de zoom à régler - Dalle de la gare de Rixensart - terminée - Dalle de la gare de Genval (2 caméras Avenue Albert 1^{er} et rue de la Station) - terminée - Rue de la Hulpe (dans le bas à proximité de la place de l'Eglise) - terminée - Place de la Vieille Taille - terminée - Centre de Rixensart - terminée - Site Georges Marchal / Clos des Marnières - en cours
Indice de santé	
Progression	80
	EN COURS

9.6.2. Optimiser l'éclairage public. (A)

Description	Les 3.965 points lumineux présents sur le territoire communal sont de divers types (décoratifs, fonctionnels, ...) et présentant plusieurs types d'éclairage. La société ORES que assure pour le compte de la commune la gestion de l'éclairage public a entrepris depuis plusieurs années la rationalisation de ce parc varié. Cette tâche doit être poursuivie par le suivi régulier de cette société et par l'expression de nos souhaits en la matière. Cette action est composée des sous-actions suivantes : * Développer le plan E-lumin et plus en détail : - Accélérer la Plan prévu initialement sur 10 ans. La nouvelle échéance négociée avec Ores est 2026 plutôt que 2029 - Valider les propositions de remplacement d'Ores à chaque phase * Développer le plan lumière et plus en détail : - Choix du bureau d'étude Radiance (finalisé) - Elaboration du Plan (finalisé) - Conférence et atelier participatif sous forme d'une balade nocturne (finalisé) - Approbation du Plan (finalisé) - Mise en œuvre du Plan (partiel) : remplacement de l'éclairage du Ravel, du sentier Dyna Beumer etc
-------------	---

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine, Volet externe : Développement des politiques - Energie
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	80
	EN COURS
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

9.6.3. Analyser l'opportunité d'installer de nouveaux radars préventifs et répressifs. (A)

Description	Procéder sur demande de la Bourgmestre à des contrôles de vitesse répressifs (radar mobile ou Lidar), Surveillance sur demande de la Bourgmestre de certains lieux/quartiers par la Zone de Police.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique
Échéance	01/12/2024
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	- Installation d'un radar tronçon répressif sur l'avenue Royale (entre mars et mai 2024) - Installation d'un radar tronçon répressif sur l'avenue John Kennedy entre le rond-point Hanin et la Chaussée de Wavre (entre mars et mai 2024) - Installation d'un radar répressif sur l'avenue de Merode,
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Vie terrestre

9.6.4. Soutenir les ACS La Hulpe. (A)

Description	Rencontre avec le Président de l'ACS concernant le projet de hangar pour l'ACS
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

9.6.5. Poursuivre la gestion des sanctions administratives communales environnementales / Zone bleue / gestion de l'espace public,... (A)

Description	- patrouilles quotidiennes sur sites en vélo, en voiture ou à pied. Cette action est composée de 6 sous-actions : * Mettre à jour le règlement général de police, * Procédure de collaboration avec la Zone de police pour les chiens errants, * Patrouilles régulières, * Fouille des dépôts sauvages, * Dresser procès-verbal, * Campagne de propreté.
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

9.6.6. Etendre le réseau des PLP. (A)

Description	- PLP Rosier Bois/Bois du Bosquet - nouvelle charte (version 3) approuvée en juillet 2020 remplace celle de 2016, - PLP Bel Air - validé par le SPF Intérieur en janvier 2020, - PLP ALDO MORO - validé par le SPF Intérieur le 22 juillet 2019, - PLP Gros Tienne - validé par le SPF Intérieur le 25 juin 2019.
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	- Réunion avec la ZP et l'ensemble des Coordinateurs des PLP en avril 2024 pour débriefing réunion Gouverneur et mise en place de bonnes pratiques - Réunion avec le Gouverneur et la ZP et l'ensemble des Coordinateurs des PLP en mars 2024 - Relance des PLP avec organisation d'une réunion par la ZP et l'ensemble des PLP le 28 octobre 2022 (impossible d'organiser cette réunion durant la crise sanitaire) - 3 PLP créés durant la législature et 1 nouvelle charte pour 1 PLP
O.D.D.	Vie terrestre, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs

9.7. Assurer une gestion optimale des déchets (OO)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire, Volet externe : Développement des politiques – Environnement, Volet externe : Développement des politiques – Mobilité, Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique
------------------	--

9.7.1. Développer une vision de Gestion des déchets (conteneurs à puce, tri sélectif, conteneurs enterrés,...). (A)

Description	Pour éviter d'épuiser les richesses naturelles, les déchets sont aujourd'hui considérés comme des ressources. Il s'agit d'encourager le tri, le recyclage, la réutilisation, la valorisation, la réparation, le don. Ces actions peuvent être regroupées comme suit : * Généraliser la séparation de la fraction organique des ordures ménagères brutes, via les conteneurs à puce, les conteneurs enterrés, le compostage à domicile ou de quartier, dans le respect du principe du coût-vérité et en garantissant la transparence des coûts ; * Optimiser le recyparc avec l'InBW : accès, matières accueillies ; * Encourager le tri et la récupération en mettant en valeur des filières innovantes (repair café, huiles usagées, primes zéro déchet, donnerie, calendrier annuel, la Ressourcerie,...) * Elaborer un Plan zéro déchet (promotion des langes lavables en crèche, mise en place d'ateliers de sensibilisation, de DIY, formation au compostage,...) * Maîtriser les données collectées par CIWEB pour les conteneurs (recherche d'anomalies, analyse des dérogations, respect des consignes par les usagers)
Indice de santé	
Progression	85
	EN COURS
O.D.D.	Consommation et production responsables

9.7.2. Mettre en place un système de collecte via une tarification au poids (A)

Description	Comprend 2 sous actions : - Généraliser la séparation de la fraction organique des ordures ménagères brutes via les conteneurs à puce, les conteneurs enterrés, le compostage, dans le respect du coût vérité et en garantissant la transparence des coûts - Maîtriser les données collectées par la CIWEB pour les conteneurs.
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

9.7.3. Contribuer à la réflexion d'amélioration du réseau de recyparcs gérés par inBW (A)

Description	Déplacement du recyparc actuel (Colline du Glain) pour une meilleure accessibilité, un confort amélioré, un contrôle d'accès renforcé et l'installation d'un espace donnerie.
Indice de santé	
Progression	50
	EN COURS

9.7.4. Accompagner les citoyens dans la politique de réduction des déchets (ZD) (A)

Description	Cette action comporte 2 sous actions : 1. Encourager le tri et la récupération en mettant en valeur des filières innovantes (repair café, donneries, récupération des huiles usagées, ressourcerie, etc...) 2. Elaborer un plan d'action annuel zéro déchet (primes "zéro déchet", formations au compostage, promotion des langes lavables en crèche ou pour les privés, ateliers de sensibilisation, etc..).
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

9.8. Agir en matière de bien-être animal (OO)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
-----------	--

9.8.1. Garantir une collaboration efficace entre les partenaires actifs en matière de bien-être animal (A)

Description	Une cellule du bien-être animal est mise en place composée de l'échevine en charge, de l'agent constatateur et de l'agent de police référent en matière de bien-être animal. Cette cellule bénéficie sur le terrain de l'aide d'une bénévole qui assure la capture des chats errants en vue de la stérilisation et d'un vétérinaire référent. Une convention avec le Refuge « Sans Collier » est active. La cellule collabore régulièrement avec Collaboration l'Unité du Bien-Etre animal de la Région wallonne. Une coordination en matière de Bien-Etre Animal au niveau de la zone de Police (Lasne, La Hulpe et Rixensart) est mise en place.
Indice de santé	
Progression	80
	EN COURS
Constat	- Peu de cas de suspicions de maltraitance animale. Lorsqu'un cas est avéré, contact est pris avec l'Unité du Bien-Etre Animal (RW). Un de leur vétérinaire se rend sur les lieux et prend ensuite le dossier en main. - Stérilisation des chats errants: collaboration avec des cabinets vétérinaires supplémentaires afin de maximiser les chances d'avoir une intervention rapide pour l'animal.
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Vie terrestre

9.8.2. Mettre en oeuvre les campagnes de stérilisation des chats errants (A)

Description	Les campagnes de stérilisation des chats errants sont partiellement subsidiées par la Région wallonne. Un budget annuel de 3.500 euros en fonds propres est alloué à ces campagnes. Elles sont réalisées avec la précieuse collaboration d'une personne bénévole qui capture les chats et de deux cabinets vétérinaires qui pratiquent les stérilisations.
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

9.8.3. Adapter le RGP au nouveau Code du bien-être animal (A)

Description	implémenté dans le cadre de la mise à jour du Titre II du RGP en 06/2022
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

9.8.4. Mener des campagnes de sensibilisation au bien-être animal (A)

Description	La sensibilisation au bien-être animal sera réalisée via des articles dans le Rix-Info, des sensibilisation dans les écoles ou l'organisation d'événements annuels en collaboration avec les communes de la zone de police
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	- Journée du bien-être animal organisée en mai 2023 - Publication d'articles dans le Rix-Info : covid-19 et animaux de compagnie (déc 2020); interdiction robot-tondeuse entre 20h et 7h pour protéger les hérissons (déc 2021); feu d'artifice: recommandation en faveur du bien-être animal (déc 2021 et juin 2022); permis de détention des animaux de compagnies (sept 2022) ; stérilisation des chats errants (nov 2022); journée du bien-être animal (avril 2023) - Publication sur dans la rubrique actu du site web de la commune: DOG ID et CAT ID; précaution pour les animaux en périodes de fin d'année avec les feu-d'artifice.
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Vie terrestre

9.8.5. Assurer un relais et un traitement efficace des plaintes de maltraitance animale (A)

Description	Collaboration avec la police et l'Unité du Bien-Etre animal de la Région wallonne pour les dossiers de plaintes pour maltraitance animale.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Indice de santé	
Progression	80
	EN COURS
Constat	Peu de cas de suspicion de maltraitance animale. Lorsqu'un cas est avéré, contact est pris avec l'Unité du Bien-Etre Animal (RW). Un de leurs vétérinaires se rend sur les lieux et prend ensuite le dossier en main.
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Vie terrestre

10. Etre une commune qui est soignée, entretenue et égouttée. (OS)

Description	Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC) <i>" Nous serons vigilants quant à la sécurité générale avec notamment la mise en place d'exercices liés à l'activation du Planu (plan d'urgence), l'intégration des services Be-alert et smsalert.</i> <i>Nous souhaitons renforcer la présence de la police sur le terrain ainsi que le sentiment de sécurité par la pose d'équipements (caméras, radars...), accroître le nombre de Partenariats Locaux de Prévention (PLP), maintenir la prime communale contre le cambriolage et lutter contre les incivilités de tout type (environnementales, routières...).</i> <i>Nous poursuivrons les actions de la Charte SAVE visant à augmenter la sécurité de tous les usagers de la route. Concernant la sécurité incendie, nous souhaitons organiser un plan d'information sur la prévention, œuvrer pour obtenir un poste de secours avancé..."</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement, Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique

10.1. Poursuivre la réalisation de l'égouttage. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à développer une commune qui témoigne d'un bon entretien, de bons soins à plusieurs niveaux (voiries, égouts, cours et plans d'eau et la propreté publique).</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire

10.1.1. Mettre à jour le plan d'égouttage. (A)

Description	Au cours de ces dernières années, de nombreuses voiries ont été équipées d'égouts. Il est donc important que ces informations soient consignées sur plans. En parallèle, l'InBW réalise un relevé des chambres de visite et des inspections par caméra de l'ensemble du réseau d'égouttage existant. Il convient de suivre les résultats de ces investigations et de les regrouper dans un répertoire. En cours avec le concours de l'InBW.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	40
	EN COURS
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

10.1.2. Mettre en place le cadastre de l'eau (avec InBW). (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Indice de santé	
Progression	0
	ANNULE

10.1.3. Acquérir des emprises pour continuer l'égouttage. (A)

Description	Dans le cadre des projets de pose d'égouts dans les voiries qui en sont encore dépourvues, nous avons constaté que certaines de ces dernières n'ont pas été intégrées au patrimoine communal après leur construction. Il en résulte que les riverains sont propriétaires d'une partie de la chaussée au droit de leur terrain. Pour lever cette ambiguïté juridique, nous avons, dans le cadre des dossiers d'égouttage concernés, mandaté l'InBW pour nous assister dans la procédure d'acquisition de ces parcelles de chaussée qui se doivent d'entrer dans le patrimoine communal. Actuellement, seul le dossier de l'avenue Steyaert est concerné.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Échéance	30/06/2022
Indice de santé	
Progression	40
	EN COURS
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure

10.1.4. Réaliser un gros entretien du réseau d'égouttage. (A)

Description	Le réseau d'égouttage existant comporte certains égouts dont l'âge se compte en décennies, sans que la durée de vie de ceux-ci ne soit atteinte (+/-100 ans). Il importe que ces égouts soient entretenus. Cela commence par une inspection par caméra de l'ensemble de notre réseau afin de déterminer les endroits où intervenir et le type d'action à mener. Ces inspections par caméra ont déjà débuté lorsque des travaux de réfection devaient être entrepris sur des voiries déjà égouttées et s'accompagnent souvent d'un curage de l'égout. Ces inspections se poursuivent avec le concours de l'InBW. En 2024, environ 40% du réseau existant est connu avec précision.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	40
	EN COURS
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

10.1.5. Poursuivre les projets communaux d'égouttage. (A)

Description	Au cours des dernières années, la commune a entrepris certains travaux d'égouttage sur ses fonds propres en sus des programmes triennaux (rue du Vieux, Moulin, rue Jolie, avenue Alexandre, ...). Cette volonté continuera d'être présente en fonction des moyens budgétaires qui pourront être dégagés pour les mener à bien. En 2024, les crédits budgétaires liés aux projets d'égouttage sont ceux relatifs au PIC 22-24. Action à maintenir ouverte pour les années suivantes.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

10.1.6. Mettre en place le PIC/FRIC 2019-2021 et suivants. (A)

Description	Le plan d'investissement communal (PIC) 2019-2021, subsidié par le SPW et la SPGE (pour la partie égouttage) a été défini par le Conseil communal en séance du 22 mai 2019 et comprend quatre projets : - égouttage de la rue Stouffs (terminé) - égouttage et réfection de la rue de Messe et d'une partie de la rue de l'Augette - égouttage et réfection de la rue de la Chapelle - égouttage et réfection de l'avenue Steyaert Les travaux des trois derniers dossiers seront entamés en 2022 et finalisés en 2023. Le travail de préparation se poursuivra par l'établissement du PIC 2022-2024
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Échéance	30/06/2022
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

10.1.7. Libérer des parts SPGE. (A)

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Fonctionnement propre à chacun des services
Indice de santé	
Commentaires budget	A financer par prélèvement sur le FRE
Progression	100
	FINALISE

10.1.8. Mettre en place le Plan d'investissement communal 2022-2024 (PIC - PIMACI) (A)

Description	PIC- PIMACI 2022-2024 Projets retenus : 2022 Réaménagement de l'avenue Royale 2022 Egouttage et amélioration de la Rue du Baillois et du sentier du Baillois 2022 Egouttage exclusif avenue Franklin Roosevelt 2023 Amélioration du Beau Site 2023 Egouttage exclusif de la rue du Cyclone 2024 Egouttage et amélioration de la Rue des Templiers
Indice de santé	
Progression	90
	EN COURS
Commentaires	Conseil 31/08/2022 approbation des fiches projets modifiées

10.2. Poursuivre l'entretien des voiries. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à développer une commune qui témoigne d'un bon entretien, de bons soins à plusieurs niveaux (voiries, égouts, cours et plans d'eau et la propreté publique).</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire

10.2.1. Etablir le cadastre des voiries. (A)

Description	Afin de procéder à une planification performante des réfections de voiries, il importe de connaître leur état à un moment déterminé. En fonction de cette connaissance, du positionnement de la voirie, de la nature du trafic qu'elle supporte, du nombre d'habitants qui y vivent, ... il est possible d'établir des priorités de traitement et de déterminer le caractère que ce dernier doit avoir. Ce cadastre est à présent pratiquement achevé. Il doit à présent être couché sur une carte de situation qui permettra de déterminer la ou les actions à y mener : correcte : pas d'intervention dans les 4 ans, dégradations légères : à schlamer dans les 4 ans, dégradations marquées, mais bonne fondation : à racler dans les 4 ans, dégradations marquées et piètre fondation : à rénover en profondeur. En cours via les programmes d'asphaltage.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Échéance	31/12/2022
Indice de santé	
Progression	60
	EN COURS
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

10.2.2. Poursuivre les investissements communaux annuels en réasphaltage de voiries. (A)

Description	Chaque année, la Commune consacre une importante somme d'argent (généralement 600.000,00 €) afin de renouveler le revêtement asphaltique de diverses voiries. Ces dernières sont choisies en fonction de plusieurs paramètres, notamment leur état, la charge de trafic qu'elles supportent, les réclamations des riverains ou les plaintes pour des dégâts aux véhicules. Les chantiers font le plus souvent usage de la technique du "raclage/pose", c'est-à-dire le retrait de la couche d'asphalte existante et son remplacement par un nouveau revêtement asphaltique et ce, sans modification du profil en travers de la voirie. Des ajustements au niveau des bordures ou des accessoires de voirie (trapillons, taques d'égout, avaloirs, ...) sont toutefois pratiqués, ainsi que parfois des renforcements ponctuels de la fondation. Programmes 2022 et précédents terminés.
-------------	--

	Programme 2023 en voie d'achèvement. Programme 2024 en préparation;
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	85
	EN COURS
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

10.2.3. Poursuivre les investissements communaux annuels en réfection de trottoirs. (A)

Description	Chaque année, la Commune consacre une somme d'argent conséquente (entre 250 et 300.000,00 €) afin d'aménager des trottoirs où ils sont absents ou de renouveler leur revêtement. Ces endroits sont choisis en fonction de plusieurs paramètres, notamment leur état, l'intensité du trafic piéton, la proximité de points d'intérêt ou les réclamations des usagers. Les aménagements se font le plus souvent au moyen de dalles 30x30, de pavés de béton ou d'asphalte, en fonction des critères exposés ci-dessus et afin de conserver une cohérence avec les matériaux déjà utilisés dans les environs. Des ajustements au niveau des bordures ou des accessoires publics (trapillons, bollards, signalisation verticale, ...) sont toutefois pratiqués, avec renforcements ponctuels de la fondation au droit des accès carrossables. A partir de 2023, ces dossiers de "Trottoirs" ont intégré des aménagements ponctuels des accotements afin de sécuriser les usagers les plus faibles (carrefour Gevaert/Combattants/Station, traversée rue de l'Eglise au droit de l'entrée du Château de Rixensart)
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	80
	EN COURS
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

10.2.4. Poursuivre la modernisation de la signalisation et du marquage routier. (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Mobilité
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

10.2.5. Achever le Plan d'Investissement Communal / FRIC 2017-2018. (A)

Description	Cette action comporte trois projets: - égouttage et réfection de la drève du Val Saint-Pierre, - égouttage et réfection de la rue du Couvent, - asphaltage de 5 voiries (avenues Jeanne et Yvan, avenue Marie-Christine, avenue Englebert et de la Petite Cense, rue Stouffs, avenue de la Rochefoucauld devant école La Source).
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Indice de santé	Les trois dossiers sont terminés au niveau de la réalisation, il reste les octrois des réceptions définitives au terme du délai de garantie.
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

10.2.6. Mettre en place le PIC/FRIC 2019-2021 et suivants. (A)

Description	Voir le point 10.1.6
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Aménagement du territoire
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

10.3. Gérer les cours d'eau et les plans d'eau. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à développer une commune qui témoigne d'un bon entretien, de bons soins à plusieurs niveaux (voiries, égouts, cours et plans d'eau et la propreté publique).</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement

10.3.1. Accompagner les programmes d'entretien régional, provincial (curage,...). (A)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Indice de santé	
Progression	0
	ANNULE
O.D.D.	Eau propre et assainissement

10.3.2. Développer des projets spécifiques (bassins d'orage,...). (A)

Description	protection des zones habitées par l'installation ou la réfection d'ouvrages tels que bassins d'ouvrage avec l'aide de l'InBW et du Département des Infrastructures/égouttage (ex: Mare aux Loups)
Indice de santé	
Progression	50
	EN COURS
O.D.D.	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

10.4. Accentuer la propreté de l'espace public. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à développer une commune qui témoigne d'un bon entretien, de bons soins à plusieurs niveaux (voiries, égouts, cours et plans d'eau et la propreté publique).</i> La propreté publique sera accentuée par la responsabilisation des citoyens et la mise à disposition d'infrastructures adaptées (cendriers, poubelles). Nous étudierons le projet de toilettes publiques de manière ciblée et progressive (ex : aux abords des marchés). Nous créerons des espaces spécifiques pour permettre aux chiens de se soulager sans salir nos rues, nos espaces publics ou la Vallée de la Lasne. Nous poursuivrons également l'enfouissement des conteneurs de collecte d'ordures et de verres usagés.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Propreté et sécurité publique

10.4.1. Etablir un plan de gestion des espaces publics. (A)

Description	Un plan de gestion des espaces publics est nécessaire pour permettre une programmation des entretiens de ceux-ci. La première étape est de déterminer l'étendue de ce patrimoine et d'établir la charge logistique que cela représente sur base d'un inventaire précisant l'étendue et le type de biens dont il s'agit ainsi que la périodicité à laquelle les entretiens doivent être réalisés. En cours.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Structure de pilotage de l'Administration
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	30
	EN COURS
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Villes et communautés durables

10.4.2. Définir un programme d'équipement des Infrs (A)

Description	Le Département des infrastructures dispose d'un matériel divers et varié, tant dans ses ateliers (poste de soudure, panneauteuse, ...), qu'au magasin (disqueuses, compresseurs, ...) pour le travail quotidien des ouvriers, sans oublier l'ensemble du charroi (chargeur sur pneus, transpalette, ...) ou le matériel spécifique (aspirateur de rue,...). Comme tout objet, ce matériel vieillit. Il convient donc d'établir un inventaire complet de ce matériel, en mentionnant son âge et son état général, pour ensuite définir un programme d'équipement, visant le renouvellement dudit matériel, par des outils similaires ou, au contraire, différents si des besoins nouveaux sont apparus.
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Échéance	31/08/2022
Indice de santé	
Progression	50
	EN COURS
Commentaires	Le matériel est progressivement intégré à notre logiciel de gestion interne module HOM.

	Chaque année, un budget est alloué au remplacement du matériel vieillissant. Le matériel déclassé est vendu sous forme de vente publique (marché avec Auctelia)
O.D.D.	Bonne santé et bien-être, Industrie, innovation et infrastructure

10.4.3. Soutenir les actions citoyennes (Be Wapp,...). (A)

Description	La participation de la population rixensartoise à l'opération wallonne « Grand Nettoyage de Printemps Bewapp» permet de nettoyer et d'obtenir un environnement propre, sans déchets, à grande échelle et de mettre en valeur le travail quotidien du service de propreté publique. Dans toutes les provinces de Wallonie, quatre jours durant, les volontaires vont se mobiliser pour ramasser les déchets présents dans la nature ou le long des routes. Citoyens, écoles, associations, entreprises, administrations publiques, ce sont au total 88.490 participants qui sont prêts à se retrousser les manches pour améliorer leur cadre de vie.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

10.4.4. Créer des canisites et des espaces assimilés. (A)

Description	- Initier la réalisation de canisites et rechercher les éventuels partenariats.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Environnement
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

10.4.5. Créer un plan de gestion des objets trouvés sur la voie publique et lors des expulsions. (A)

Description	Chaque année, les services techniques communaux sont appelés ou sollicités pour procéder à des expulsions, ramasser sur la voirie des objets divers ou accueillir en son dépôt des véhicules saisis par la police. Ces objets sont réputés appartenir au patrimoine communal s'ils n'ont pas été réclamés par leurs propriétaires au bout de six mois après leur saisie. Des ventes doivent dès lors être organisées pour permettre à l'administration de récupérer une partie des frais engagés dans ces opérations (prestations de la main d'oeuvre, gestion des dossiers, occupation d'espaces de rangement, frais d'évacuation des invendus/invendables,...) Un système automatique de mise en vente à intervalle régulier se doit donc d'être mis sur pied.
--------------------	--

Catégorie	Volet interne : Administration générale - Gestion du patrimoine
Échéance	31/12/2022
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Industrie, innovation et infrastructure, Paix, justice et institutions efficaces

10.5. Améliorer la qualité des cérémonies. (OO)

Description	
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine

10.6. Veiller à ses obligations par rapport au temporel des cultes. (OO)

Description	
Catégorie	Volet interne : Administration générale - Fonctionnement propre à chacun des services

10.7. Entretenir les cimetières. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à une gestion plus proactive et digitale des cimetières.</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine

10.7.1. Concevoir un plan de gestion adapté à chaque cimetière. (A)

Description	<u>Prérequis</u> : Se munir d'une nouvelle cartographie (action cartographie en cours, les survols par drone ont été réalisés). Rotation des sépultures (exhumations et ossuaire). Utilisation du logiciel informatique adapté.
Indice de santé	
Progression	40
	EN COURS

10.7.2. Entretenir et aménager les cimetières. (A)

Description	Outillage d'entretien Entretien à long terme, aménagement des ossuaires Affichages et valves Cette action se compose d'une sous-action : * Révision du règlement sur les funérailles et sépultures, pour passage en Conseil en 2022.
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS

10.7.3. Rénover ou construire des locaux techniques, les morgues, les ossuaires. (A)

Description	2022 Cimetière de Rosières - local technique à terminer Cimetière de Genval - Morgue en rénovation - toit à placer, WC sera placé en 2022 Cimetière de Bourgeois et Rixensart - ossuaire réalisé par le Brigadier (chef de service) - fait à 90% (voir entretien)
Indice de santé	
Progression	60
	EN COURS

10.7.4. Acquérir des terrains pour l'extension des cimetières. (A)

Description	Extension du cimetière de Rosières 13/03/2024-relance des négociations avec les actuels propriétaires des terrains (qui n'avaient pas abouti en 2017)
Indice de santé	
Progression	10
	EN COURS

10.7.5. Acquérir des columbariums, des caveaux. (A)

Description	2018/2019 : placement de 33 caveaux sans fond au cimetière de genval, suite aux exhumations 2022/2023 : Marché public pour l'achat de 60 columbariums pour les 4 cimetières et placement du stock au cimetière de Rosières en cours 2024 : achat de caveaux sans fond pour le cimetière de Genval, pour continuer la rangée commencée en 2018
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	50
	EN COURS

10.7.6. Verduriser et réorganiser l'entretien des cimetières. (A)

Description	TERMINE - Verdurisation des parcelles et entre-tombes dans les cimetières ; TERMINE - Ensemencement saisonnier - voir situation 08/2022 plan par cimetière A CONTINUER - Placement de panneaux thématiques pour informer les citoyens + Chaque année le Brigadier vérifie et resème les endroits dégarnis
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS
O.D.D.	Eau propre et assainissement, Villes et communautés durables, Consommation et production responsables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Vie terrestre

11. Etre une commune qui accueille, informe et accompagne tous les citoyens dans leurs démarches administratives. (OS)

Description	<i>Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC)</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine

11.1. Continuer à moderniser les services en contact avec la population. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à poursuivre la mise en place de la modernisation des moyens d'accueillir les citoyens en répondant aux besoins en perpétuelle évolution.</i> Nous visons d'un part le fait de moderniser les services afin que la population ait accès facilement à l'information dont elle a besoin. D'autre part, nous parlons de faciliter l'ensemble des actions/démarches administratives.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine

11.1.1. Mettre en place un accueil plus personnalisé (guichet ou "e-guichet"). (A)

Description	<u>guichets</u> * système de rendez-vous pour l'état civil depuis 2020 * voir également action "rénovation des guichets" <u>e-guichet</u> * mise en place en mars 2020 de la nouvelle plateforme du e-guichet pour les documents administratifs et les actes d'état civil Grande nouveauté par rapport à l'ancienne plateforme: * la possibilité de téléchargements directs de certains documents par le citoyen, via un accès e-guichet+SPF Intérieur. * l'ajout de documents en pdf à télécharger * le e-guichet concerne tous les services, plus seulement "population-Etat civil"
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
O.D.D.	Partenariats pour la réalisation des objectifs

11.1.2. Rénovation des guichets et de la salle d'attente (A)

Description	2022 : - mise en peinture de la salle d'attente, des guichets, des bancs en accord avec la charte graphique - retrait des anciennes valves avec les affichages de dépliants et affiches, pour un aspect plus aéré et plus moderne de l'entrée de l'administration - placement du logo COMMUNE DE RIXENSART et du héron sur le mur.
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

11.2. Accompagner les familles en deuil dans leurs démarches administratives (OO)

Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine
-----------	---

11.2.1. Etablir une cartographie des cimetières. (A)

Description	Le but est d'optimiser la gestion des cimetières avec un outil de gestions des parcelles plus performant. <u>Situation actuelle:</u> * logiciel CIVADIS intégré population/état civil/cimetières avec la base de données des sépultures et des bénéficiaires * cartographie gérée par les Département des infrastructures/dessinatrice, qui met à jour les plans pour l'état civil. * plans sur papier des 5 cimetières avec localisation à l'échelle des parcelles. + cartographie réalisée en octobre 2023 Une cartographie intégrée permettrait : 1. mieux visualiser les parcelles ; 2. réaliser les photographies nécessaires à la gestion, notamment pour la réalisation du relevé des tombes d'intérêt historique local ; 3. gérer les espaces et créer les nouvelles parcelles sur base d'un plan actualisé en temps réel. Cette action est composée de 2 sous-actions : * vectorisation des cimetières (Survol par drone, demande offre en cours à la Province de Namur) * Mettre en place le module cimetière/cartographie (en cours, avec le logiciel du GIG).
Indice de santé	
Progression	80
	EN COURS

11.2.2. Désaffectation/Affectation des parcelles. (A)

Description	La gestion des sépultures doit permettre à l'administration : * d'être en adéquation avec le Décret wallon sur les funérailles et sépultures ; * de libérer des places pour de nouvelles inhumations ; * de retirer des concessions abandonnées ou non entretenues par leur titulaire et qui donnent un aspect négligé au cimetière ; * de verduriser certaines zones pour en faciliter l'entretien. Les actions à mener dans ce cadre: * exhumations des tombes désaffectées * déplacement des corps vers l'ossuaire * évacuation des déchets spéciaux et des monuments désaffectés.
-------------	--

	Une partie du cimetière de Genvat a été réaménagé en 2018, permettant l'installation d'un ossuaire, le placement de 49 caveaux et d'un espace pour environ 90 places en pleine terre En 2022/2023, un marché public a permis de récupérer des espaces au cimetière de Bourgeois et de Rosières (affichage Toussaint 2021) et la création d'un ossuaire En 2023/2024, au cimetière de Rix-Institut (affichage Toussaint 2022) En 2024/2025, au cimetière de Rosières et Rix-Institut (affichage Toussaint 2023)
Échéance	31/12/2024
Indice de santé	
Progression	75
	EN COURS

12. Etre une commune qui développe son économie et conserve son patrimoine. (OS)

Description	<i>Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC)</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine

12.1. Entretenir le patrimoine non affecté. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à tout mettre en œuvre pour faire durer et accroître l'ensemble des biens ayant une importance historique et/ou artistique appartenant à la Commune de Rixensart.</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Patrimoine

12.1.1. Mettre en place une politique de gestion foncière. (A)

Description	<u>Description :</u> Cette action a pour objectif de développer une politique de gestion du foncier communal, à long terme. Pour ce faire, un cadastre de l'ensemble des propriétés immobilières communales, bâties et non bâties, sera établi. <u>Liste des sous-actions :</u> Aucune
Indice de santé	Indice de santé
Progression	80
	EN COURS
Constat	Le Département du patrimoine de l'Administration collecte, au fur et à mesure des projets, des informations quant au patrimoine immobilier communal. Cette collecte a pour objectif d'établir un cadastre, et d'avoir ainsi une vision globale du patrimoine immobilier communal. Le service des bâtiments (Département des infrastructures) et le service de l'environnement (Département du cadre de vie) ont poursuivi ce travail avec un état des lieux de tous les bâtiments communaux : superficie, occupation, consommation d'énergie, existence ou non d'une convention d'occupation si l'occupant est un acteur externe, état du bâtiment, etc. Un Comité de Pilotage (CoPil) Bâtiments a été créé pour coordonner toutes actions transversales relatif aux immeubles communaux, et définir les actions à entreprendre en priorité.
O.D.D.	Énergie propre et d'un coût abordable, Travail décent et croissance économique, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs

12.2. Développer le commerce de proximité. (OO)

Description	<i>Cet objectif vise à dynamiser/faciliter les activités au coeur de la Commune.</i> Au niveau des Classes Moyennes, l'objectif est de créer un contexte favorable pour renforcer la cohésion des différents acteurs économiques, en redynamisant les commerces, en incitant aux circuits courts et en poursuivant l'animation des centres de villages. Nous souhaitons soutenir les initiatives de promotion des acteurs économiques via un support aux organisations de salons, foires, braderies, brocantes, marchés... Cela passe également par la prise en compte de problèmes rencontrés sur le terrain, comme par exemple, la question des parkings.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique

12.2.1. Création d'un service temporaire de relance économique. (A)

Description	L'objectif est de relancer la Commune économiquement suite à la crise du Covid 19 par un soutien aux commerces à l'aide : - de subsides, - d'organisation d'événements mettant les commerces en avant, - de promotion des circuits courts, - d'aide à la digitalisation, - d'un "objectif proximité" Sont visés spécialement, les commerces, les indépendants, les professions libérales.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Développement économique
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE

13. Etre une commune où le droit d'habiter dans un logement de qualité est une réalité pour tous. (OS)

Description	Objectif stratégique issu des extraits suivants de la Déclaration de Politique Communale (DPC) <i>"Notre commune est soumise à une énorme pression foncière, frein notamment pour les personnes ayant des revenus plus modestes comme les jeunes, familles monoparentales, personnes sans emploi, retraités ou plus globalement les moins favorisés. La Régie foncière, l'agence immobilière sociale du Brabant Wallon (AISBW) et la scrl Notre Maison (notre partenaire pour la gestion des logements sociaux) sont les bras armés en matière de logement. Pour les 6 années à venir, nous continuerons à développer le parc de logements sociaux (acquisitifs ou locatifs). Nous renforcerons également l'offre de logements à prix modéré pour permettre notamment aux jeunes de rester dans la commune une fois l'âge adulte atteint. C'est dans cette optique, que de nouvelles formules d'habitats (colocations, habitats groupés, logements intergénérationnels...) seront mises à l'étude afin de répondre tant aux enjeux de la pression foncière que de la pyramide des âges. L'entretien et la rénovation du patrimoine existant continuera à constituer un point d'attention majeur pour éviter tout chômage locatif et préserver la qualité de nos logements. Enfin, nous veillerons à poursuivre une politique d'accompagnement social notamment au sein de nos logements de transit".</i>
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Logement

13.1. Développer la politique d'accès au logement. (OO)

Description	Cet objectif vise à continuer à développer le parc de logements sociaux ou semi-sociaux (acquisitifs ou locatifs). Notre commune est soumise à une énorme pression foncière, frein notamment pour les personnes ayant des revenus plus modestes comme les jeunes, familles monoparentales, personnes sans emploi, retraités ou plus globalement les moins favorisés. La Régie foncière, l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW) et la scrl Notre Maison (notre partenaire pour la gestion des logements sociaux) sont les bras armés en matière de logement. Nous renforcerons également l'offre de logements à prix modéré pour permettre notamment aux jeunes de rester dans la commune une fois l'âge adulte atteint. C'est dans cette optique, que de nouvelles formules d'habitats (colocations, habitats groupés, logements intergénérationnels...) seront mises à l'étude afin de répondre tant aux enjeux de la pression foncière que de la pyramide des âges. L'entretien et la rénovation du patrimoine existant continuera à constituer un point d'attention majeur pour éviter tout chômage locatif et préserver la qualité de nos logements. Enfin, nous veillerons à poursuivre une politique d'accompagnement social notamment au sein de nos logements de transit.
Catégorie	Volet externe : Développement des politiques - Logement

13.1.1. Réaliser le plan communal du logement / "Ancrage communal". (A)

Description	<u>Description :</u> Cette action a pour objectif de mettre en œuvre la Déclaration de politique du logement, laquelle définit quatre axes : 1. Diversifier l'offre de logement dans le respect du cadre de vie ; 2. Répondre aux besoins engendrés par le vieillissement de la population ; 3. Créer de nouveaux logements publics ; 4. Prendre en compte les défis climatiques et énergétiques. <u>Liste des sous-actions :</u> Aucune
Indice de santé	
Progression	50
	EN COURS
Constat	La mise en œuvre de cette action s'est essentiellement concrétisée pour les points 13.1.4 (action « Renforcer l'offre de logements ») et 9.2.2 (action « Améliorer la performance énergétique des logements publics »).
O.D.D.	Pas de pauvreté, Énergie propre et d'un coût abordable, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs

13.1.2. Entretenir les logements des conciergeries. (A)

	L'intégration de ce type de logements (conciergerie, logements de transit, cure,...) dans la Régie foncière est nécessaire car celle-ci dispose à la fois du matériel et des moyens nécessaires pour entretenir les logements occupés.
Catégorie	
Indice de santé	
Progression	50
	EN COURS

13.1.3. Développer et entretenir les logements de la Régie foncière (RF, D'Clic, Froidmont,...). (A)

Description	<u>Description :</u> Cette action a pour objectif l'entretien de l'ensemble des logements publics gérés par la Régie foncière. Ces logements sont ceux de la Régie elle-même, mais aussi les logements de transit et d'insertion gérés par le Service D'Clic, ou encore les conciergeries. Le cas échéant des rénovations seront entreprises dans les logements. En outre, il conviendra d'étudier l'opportunité de construire ou d'acquérir de nouveaux logements, et de rénover lourdement ou de vendre les logements trop dégradés. <u>Liste des sous-actions :</u> Aucune
Indice de santé	
Progression	90
	EN COURS
Constat	L'équipe technique de la Régie foncière travaille quotidiennement à l'entretien des logements qu'elle gère. Des marchés publics sont ponctuellement réalisés (remplacement de châssis pour des logements place Ardelle, remplacement de fenêtres de toit des logements de Froidmont...). Le processus de vente de la Résidence du Parc a récemment été lancé, avec la désaffectation du bien, l'adoption d'une décision approuvant le principe de vente, ainsi que la désignation d'un notaire instrumentant.
O.D.D.	Travail décent et croissance économique, Inégalités réduites, Villes et communautés durables

13.1.4. Renforcer l'offre de logements. (A)

Description	<u>Description :</u> Cette action a pour objectif de créer de nouveaux logements publics, et ce conformément au troisième axe de la Déclaration de politique du logement. Pour ce faire, la Commune privilégiera les partenariats avec la scrl Notre Maison, l'Agence immobilière sociale du Brabant wallon (AIS). <u>Liste des sous-actions :</u> Aucune
Indice de santé	
Progression	100
	FINALISE
Constat	La Commune a acquis un total de neuf appartements aux Papeteries de Genval : quatre à la Résidence Bruyères, deux à la Résidence Bourgeois, trois aux Terrasses des Papeteries. Ces logements sont gérés par la Régie foncière. Par ailleurs, la Commune a conclu une convention avec Notre Maison pour la construction de logements à proximité de la Cure de Rosières : ces travaux ont débuté en 2022. Enfin, Notre Maison a introduit un permis pour la construction de 21 unités de logements au Fonds Tasnier.
O.D.D.	Pas de pauvreté, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs